



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : Agrégation interne & CAERPA

Section : Sciences économiques et sociales (SES)

Session 2020

Rapport de jury présenté par :

Maryse BRESSON

Présidente du jury

Sommaire

1.	Cadre réglementaire : description des épreuves	3
1.1	Epreuve écrite d'admissibilité	3
1.1.1	Une composition de sciences économiques et sociales d'une durée de 6 heures (coefficient 6).	3
1.1.2	Une composition d'une durée de 6 heures élaborée à partir d'un dossier fourni au candidat et portant sur les programmes de sciences économiques et sociales du lycée en vigueur à la date du concours (coefficient 4).....	3
1.2	Epreuves orales d'admission.....	4
1.2.1	Cadre réglementaire ordinaire : rappel des épreuves orales initialement prévues	4
1.2.2	Textes réglementaires et consignes concernant la suppression des épreuves orales au concours 20204	
2.	Données statistiques	5
2.1	Évolution du nombre de postes, de candidats inscrits et de candidats présents.....	5
2.2	Barre d'admissibilité, moyennes aux épreuves d'admissibilité et d'admission.....	6
3.	COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LA SESSION 2020.....	6
4.	ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	8
4.1	Épreuve de composition de sciences économiques et sociales.....	8
4.1.1	Programme de l'épreuve.....	8
4.1.2	Les résultats	8
4.1.3	Commentaires généraux sur les prestations des candidats	10
4.1.4	Proposition de corrigé (Christophe Laviolle)	12
4.2	Épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier	22
4.2.1	Programme de l'épreuve	22
4.2.2	Les résultats	22
4.2.3	Commentaires et recommandations générales	24
4.2.4	Éléments de corrigé (Maryse BRESSON)	28
5.	PHASE D'ADMISSION.....	38
5.1	Commentaires généraux sur la suppression des oraux en période de crise sanitaire.....	38
5.2	Travail réalisé par le jury pour constituer les listes principale et complémentaire	38
5.3	Les résultats	39
5.4	Conseils pour les candidats aux concours 2021	39
6.	ANNEXES	40
6.1	Données statistiques complémentaires.....	40
6.1.1	Répartition des candidats par académie	40
6.1.2	Répartition des candidats par année de naissance	41
6.1.3	Répartition des candidats par sexe	42
6.2	Exemples de bonnes copies	42

1. Cadre réglementaire : description des épreuves

Les épreuves de ces deux concours sont définies par l'arrêté du 28 décembre 2009 modifié par l'arrêté du 6 janvier 2011.

1.1 Epreuve écrite d'admissibilité

1.1.1 Une composition de sciences économiques et sociales d'une durée de 6 heures (coefficient 6).

Les deux thèmes d'économie de la session 2020 étaient en science économique « Economie du travail » et « Concurrence et marchés » (nouveau thème) et ceux de sociologie « La mobilité sociale » et « Objets et démarches de la sociologie » (nouveau thème).

Les deux thèmes d'économie de la session 2021 seront « Concurrence et marchés » et « Monnaie et financement de l'économie » (nouveau thème) et ceux de sociologie « Objets et démarches de la sociologie » et « La socialisation » (nouveau thème). Les références bibliographiques de ces thèmes sont publiées sur le site du ministère :

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/agregation_interne_21/97/3/p2021_agreg_int_ses_1274973.pdf

Rappel : à chaque session, tous les thèmes sont susceptibles de sortir indépendamment des thèmes liés aux sujets des années précédentes.

1.1.2 Une composition d'une durée de 6 heures élaborée à partir d'un dossier fourni au candidat et portant sur les programmes de sciences économiques et sociales du lycée en vigueur à la date du concours (coefficient 4)¹.

Il est demandé de construire à partir du dossier, pour une classe de niveau déterminé, le plan et le contenu d'une séance de travail intégrant des travaux devant être réalisés par les élèves. Le candidat doit indiquer les documents qu'il retient parmi ceux du dossier en justifiant son choix. Il doit aussi en présenter les modalités d'exploitation en classe, en exprimant les résultats à attendre de celle-ci sous la forme d'une synthèse à enregistrer par les élèves, et prévoir les procédures d'évaluation des acquisitions escomptées. Il doit enfin signaler les ouvrages ou articles qui pourraient être utiles, d'une part au professeur, d'autre part aux élèves pour approfondir le sujet étudié. À noter que l'usage de la calculatrice peut, à la discrétion du jury, être interdit si celle-ci ne paraît pas nécessaire au traitement de l'épreuve.

En 2021, l'entrée en vigueur des nouveaux programmes de terminale conduit à souligner que la composition sur dossier portera sur les enseignements suivants : (1) programme de l'enseignement obligatoire de sciences économiques et sociales de seconde générale et technologique ; (2) programmes de première et de terminale de l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales.

¹ L'extrait du programme en lien avec le sujet de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier est précisé dans la présentation du sujet.

1.2 Épreuves orales d'admission

1.2.1 Cadre réglementaire ordinaire : rappel des épreuves orales initialement prévues

1.2.1.1 Une leçon à dominante économique ou sociologique se rapportant aux programmes de sciences économiques et sociales des classes de lycée², suivie d'un entretien avec le jury (coefficient : 6).

La durée totale de l'épreuve est de 50 minutes, se décomposant en l'exposé (maximum : 30 minutes) et l'entretien (20 minutes). La durée de la préparation en salle de bibliothèque est de 5 heures.

1.2.1.2 Un commentaire d'un dossier (coefficient 4) qui est constitué d'un ou plusieurs documents se rapportant aux programmes de sciences économiques et sociales du lycée³.

Le dossier est à dominante économique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante sociologique et/ou science politique et à dominante sociologique et/ou science politique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante économique. Le dossier comporte des données quantitatives (tableaux, graphiques, etc.) et inclut une ou deux questions d'ordre mathématique ou statistique. Le candidat ne dispose d'aucun document autre que ceux inclus au dossier. Seule l'utilisation d'une calculatrice fournie par le jury est autorisée. La durée de la préparation est de trois heures et la durée de l'épreuve de quarante-cinq minutes (exposé : quinze minutes ; interrogation sur les données quantitatives : quinze minutes ; entretien : quinze minutes). Le programme de mathématiques et statistiques a été publié au BO spécial n°1 du 27 janvier 2011 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2011/special01/menh1031995n.html>

1.2.2 Textes réglementaires et consignes concernant la suppression des épreuves orales au concours 2020

L'évolution de la situation sanitaire sur le territoire national au printemps 2020, en relation avec l'épidémie de Covid-19 a impliqué une révision du calendrier ainsi que les modalités d'organisation des concours, concours de recrutement et examens nationaux prévus.

Ainsi, concernant les concours internes de l'agrégation et du CAER-PA, pour toutes les sections, il a été finalement décidé que les oraux (dont le déplacement avait été initialement envisagé à compter de septembre) n'auraient finalement pas lieu.

^{2, 3} Même remarque que plus haut : en 2020, l'entrée en vigueur des nouveaux programmes conduit à souligner que cette leçon orale portera sur les enseignements suivants : (1) nouveau programme de sciences économiques et sociales de seconde générale et technologique ; (2) nouveau programme de première de l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales ; (3) programme de l'enseignement spécifique de sciences économiques et sociales de Terminale ES ; enseignements de spécialité de sciences sociales et politiques et d'économie approfondie de la classe de terminale ES.

Les listes d'admis devaient alors respecter le nombre maximal de postes ouverts, une liste complémentaire pouvant être établie au regard des mérites reconnus par les membres des jurys aux candidats admissibles. ([Consulter l'arrêté du 10 juin 2020 portant adaptation des épreuves](#))

Par ailleurs, pour les lauréats des sessions 2020 des concours des corps enseignants dont les épreuves orales n'ont pu être organisées du fait de la crise sanitaire et qui, à l'instar du concours de l'agrégation interne et du CAERPA de sciences économiques et sociales, ont donc fait l'objet d'une admission sur la base des seules épreuves écrites, il a été annoncé concomitamment que la procédure de titularisation au printemps 2021, serait renforcée notamment grâce à un oral dont les contours restaient à l'époque à définir. Ces précisions avaient été portées à la connaissance de chacun des candidats concernés, via des messages qui leur avaient été adressés.

A finalement été publié au Journal officiel le 30 août 2020 un arrêté fixant ces modalités complémentaires d'évaluation et de titularisation :

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=703D1D19DC834BB8CBC5495339D304D9.tplgr3Os_1?cidTexte=JORFTEXT000042284691&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCON000042284650.

2. Données statistiques

2.1 Évolution du nombre de postes, de candidats inscrits et de candidats présents

Tableau A : Évolution du nombre de postes, de candidats inscrits et de candidats présents à l'agrégation interne

SESSIONS	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de postes	15	17	20	24	24	24	24	34	34
Nombre de candidats inscrits	293	324	370	373	395	395	365	399	378
Nombre de candidats présents à l'ensemble des épreuves d'admissibilité	140	168	207	188	182	169	193	220	189
Nombre de candidats admissibles	29	38	42	51	58	55	60	78	69
Nombre de candidats admis	15	17	20	24	24	24	24	34	34
Pourcentage admis/présents	10.7%	10.1%	9.6%	12.7%	13.1%	14.2%	12.4%	15,45 %	17,99 %

Tableau B : Évolution du nombre de postes, de candidats inscrits et de candidats présents au CAERPA

SESSIONS	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de postes	2	5	4	5	5	5	4	4	4

Nombre de candidats inscrits	58	52	67	65	62	72	68	79	61
Nombre de candidats présents à l'ensemble des épreuves d'admissibilité	28	27	32	31	31	33	39	44	26
Nombre de candidats admissibles	4	8	8	10	11	9	10	9	7
Nombre de candidats admis	2	5	4	5	5	5	4	4	4
Pourcentage admis/présents	7.1%	18.5%	12.5%	16.1%	16.1%	12.1%	11.1%	9,09%	15,38%

2.2 Barre d'admissibilité, moyennes aux épreuves d'admissibilité et d'admission

Tableau C : Barre d'admissibilité, moyennes aux épreuves d'admissibilité et d'admission

	Barre d'admissibilité			Moyenne aux épreuves d'admissibilité des candidats admissibles			Moyenne aux épreuves d'admission des candidats admis			Moyenne à l'ensemble des épreuves des candidats admis		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Agrégation	11	10.6	10.4	13	12.17	12.53	12.1	12.82		13	12.78	
CAERPA	11	10.6	10.4	12.8	11.98	12.04	8.6	12.8		11.2	12.95	

3. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LA SESSION 2020

Le bilan de la session 2020 du concours interne de l'agrégation et du Concours d'accès à l'échelle de rémunération de professeur agrégé (CAERPA) de sciences économiques et sociales est évidemment fortement impacté par la suppression des épreuves orales d'admission.

Le nombre de postes offerts au concours de l'agrégation interne, stable de 2015 à 2018, a été maintenu au niveau plus élevé atteint en 2019 (34 postes ouverts – et pourvus – en 2020 et 2019, contre 24 chaque année depuis 2015). Le nombre de postes ouverts au CAERPA, lui, est resté inchangé (4 postes en 2020, comme en 2018 et 2019). On observe à l'agrégation un nouveau tassement du nombre de candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité (169 en 2017 ; 193 en 2018 ; 220 en 2019, mais seulement 189 en 2020, niveau comparable à celui des années antérieures (2015 et 2016)), malgré le maintien du nombre plus élevé de postes ouverts. Le nombre de candidats au CAERPA est aussi en baisse (39 en 2018, 44 en 2019, mais seulement 26 en 2020). Au final, le pourcentage de candidats admis parmi les candidats présents augmente encore pour l'agrégation interne (17.99% en 2020 après 12.4% en 2018 et 15.45% en 2019) et s'inscrit à un niveau historiquement élevé sur les 9 derniers concours. Il en est de même du

CAERPA où ce pourcentage, qui ne cessait de diminuer (16,1% en 2016, 12,1% en 2017, 11,1% en 2018, 9,09% en 2019), s'est fortement redressé en 2020 (15,38%) en raison de la baisse sensible évoquée des candidats présents⁴. Cette année les barres d'admissibilité des deux concours sont identiques : 10,4 (contre 11 en 2018 et 10,6 en 2019). Après la nouvelle relecture des copies et nouvelle délibération, pour transformer la liste d'admissibilité en liste d'admission, la barre d'admission s'est établie à 12,65 (agrégation interne) et 10,55 (CAERPA). Les moyennes aux épreuves d'admissibilité des candidats admissibles (12,53 à l'agrégation (contre 12,17 en 2019) ; 12,04 au CAERPA (contre 11,98 en 2019) traduisent le maintien d'un bon niveau d'ensemble des candidats. Tous les postes offerts à l'agrégation et au CAERPA ont été pourvus.

Au nom de l'ensemble du jury, j'adresse mes plus vives félicitations aux lauréats du concours 2020 ainsi qu'à l'ensemble des candidats qui s'engagent, le plus souvent tout en assumant leurs charges d'enseignements, dans la préparation de ce concours où les dimensions scientifique, didactique et pédagogique se placent à un haut niveau d'exigence. Pour chaque candidat cet engagement est, au-delà de la recherche d'un changement de statut professionnel, le signe d'une forte volonté d'approfondissement de ses connaissances en sciences économiques et sociales, de formation continue et de mise en question de ses pratiques professionnelles dont les effets ne peuvent que servir la réussite des élèves. Je voudrais les féliciter d'autant plus qu'ils auront eu à traverser, dans cette période si particulière, des périodes longues d'incertitude sur la poursuite et l'issue du concours. Je voudrais avoir aussi une pensée pour les candidats inscrits sur la liste complémentaire, qui pourraient avoir la sensation de n'avoir pas pu disputer leurs chances jusqu'au bout. Je veux les assurer que le jury a travaillé, dans ces circonstances exceptionnelles, de la manière la plus professionnelle possible, avec un souci permanent d'équité et de bienveillance. Nous avons souhaité établir une liste complémentaire longue pour valoriser l'engagement de candidats qui n'étaient pas si loin de pouvoir réussir le concours. Nous voudrions qu'ils perçoivent ce message pour ce qu'il est : une forte incitation à se réinscrire au concours et à tenter de nouveau leur chance.

Ce rapport de jury vise à fournir aux futurs candidats tous les éléments pour les accompagner dans leur préparation. Comme les années précédentes, je leur conseille de consulter aussi régulièrement le site DGESCO-ENS (<http://ses.ens-lyon.fr/>) qui propose une veille scientifique et fournit des renseignements actualisés sur les concours de recrutement. Je remercie vivement l'ensemble des membres du jury pour leur professionnalisme et leur attention – à la fois exigeante et bienveillante – portée aux candidats. J'adresse également tous mes remerciements à Priscilla PLATEAUX qui assure la gestion de ce concours au sein de la Direction générale des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale, ainsi qu'à Lauren MACHULKA, qui la remplaçait en début de l'année académique 2019-2020.

Maryse Bresson

Professeure de sociologie à l'Université Versailles- St Quentin en Yvelines

Présidente du jury

⁴ Voir également tableaux A et B page 6.

4. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

4.1 Épreuve de composition de sciences économiques et sociales

Jury : Marguerite Amans, Rodolphe Bourdin, Anne-Cécile Broutelle, Philippe Crupaux, Armelle Delorme, Jean-Luc Ferraud, Sébastien Galanti, Nathalie Gineste, Christophe Lavialle, Hervé Lemoine, Pascal Rigaud, Thierry Visnel,

Responsable: Christophe Lavialle

Rapporteur : Christophe Lavialle

4.1.1 Programme de l'épreuve

Les deux thèmes d'économie de la session 2020 étaient « Concurrence et marchés » et « Économie du travail » et ceux de sociologie « La mobilité sociale » et « Objets et démarches de la sociologie ». Les deux thèmes d'économie de la session 2021 seront « Concurrence et marchés » et « Monnaie et financement de l'économie » et ceux de sociologie « Objets et démarches de la sociologie » et « la socialisation ». Les références bibliographiques de ces thèmes sont publiées sur le site du ministère (https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/agregation_interne_21/97/3/p2021_agreg_int_ses_1274973.pdf).

Il est rappelé que tous les thèmes sont susceptibles de sortir indépendamment des thèmes liés aux sujets des années précédentes.

4.1.2 Les résultats



4.1.2.1 Agrégation interne

195 candidats présents (227 en 2019, 197 en 2018, 172 en 2017 ; 192 en 2016 ; 198 en 2015 ; 211 en 2014).

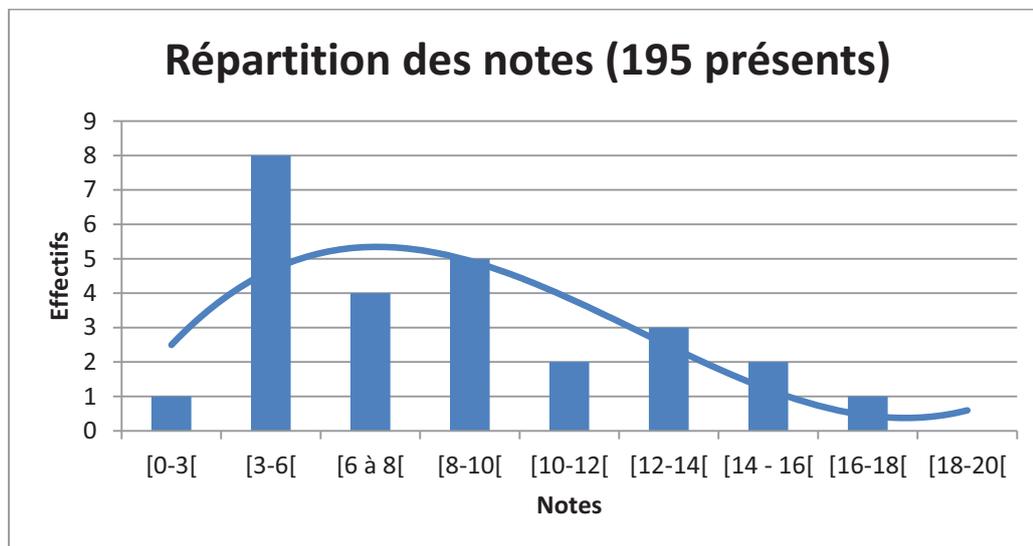
Note moyenne des candidats présents : 9,19 (9,49 en 2019 ; 9,31 en 2018 ; 9,08 en 2016 ; 9,22 en 2016 ; 8,76 en 2015 ; 9,0 en 2014).

Note moyenne des candidats admissibles : 13,03 (12,77 en 2019 ; 13,68 en 2018 ; 13,3 en 2017 ; 13,3 en 2016 ; 13,94 en 2015 ; 13,33 en 2014).

Notes comprises entre 01 (09 pour les admissibles) et 18. Écart-type : 3.83. Médiane : 9.

Distribution des notes de l'épreuve de composition de sciences économiques et sociales

(Agrégation interne)



4.1.2.2 Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAERPA)

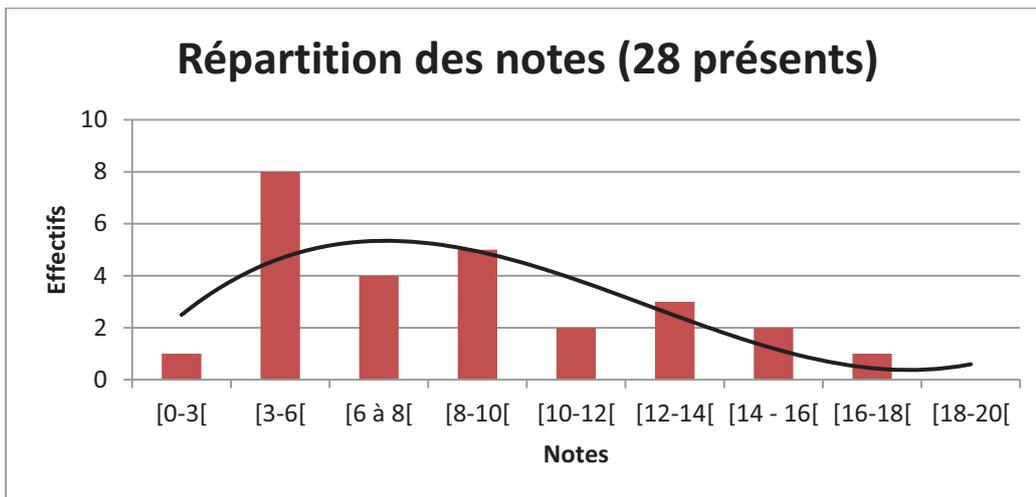
28 candidats présents (46 en 2019 ; 39 en 2018 ; 36 en 2017 ; 35 en 2016 ; 31 en 2015 ; 34 en 2014).

Note moyenne des candidats présents : 7.90 (7.98 en 2019 ; 8,85 en 2018 ; 7,7 en 2017 ; 8,97 en 2016 ; 8,66 en 2015 ; 7,94 en 2014).

Note moyenne des candidats admissibles : 10.90 (12.33 en 2019 ; 14,2 en 2018 ; 13,4 en 2017 ; 13,00 en 2016 ; 13 en 2015 ; 11,75 en 2014).

Notes comprises entre 03 (08 pour les admissibles) et 13.

Distribution des notes de l'épreuve de composition de sciences économiques et sociales (CAERPA)



4.1.3 Commentaires généraux sur les prestations des candidats

Sujet : Le chômage est-il involontaire ?

Comme les années précédentes, le jury rappelle que l'exercice de la dissertation, particulièrement, au niveau de l'agrégation, comporte des exigences incontournables, tant sur la forme que sur le fond.

Parmi les exigences formelles, je jury rappelle la nécessité de veiller à la qualité de l'expression écrite comme à l'orthographe. Une syntaxe claire et précise est nécessaire à la qualité du propos. Les candidats doivent par ailleurs prêter attention à la lisibilité des copies : les correcteurs attendent un texte aéré (ce qui implique notamment de faire des retraits de paragraphe et permet de rendre visible les changements d'idées), sans surcharge ni rature, et aisément déchiffrable, ce qui n'est pas toujours le cas. Le plan qui sera suivi doit être clairement indiqué (notamment au niveau des parties) et, il doit correspondre au plan qui a été annoncé en introduction. Il est impératif de bien faire apparaître les grands axes du raisonnement qui sera suivi, puis de s'y tenir en soulignant, au moyen de transitions, les différentes étapes de la réflexion. Par ailleurs, il est recommandé d'éviter les introductions trop longues (éviter par exemple que l'introduction soit plus longue qu'une partie !) et de veiller à l'équilibre des parties. Attention aussi à proscrire les plans détaillés : la première exigence d'une dissertation est d'être entièrement rédigée. Pour cette même raison, les abréviations (surtout celles qui sont inventées) sont à éviter, les sigles à expliciter et à systématiquement préciser. Il convient, par ailleurs, d'annoncer dès la première phrase de chaque partie l'argument qui sera développé, en faisant apparaître en quoi il répond à la question posée, et d'annoncer les sous-parties. Tout au long de la copie, il est valorisé de faire apparaître des articulations, des conclusions intermédiaires et des transitions qui montrent comment le raisonnement progresse. Enfin, la conclusion de la dissertation ne doit pas être bâclée, dans le cadre d'une bonne gestion du temps.

Il importe de combiner et équilibrer les réflexions théoriques, les références aux auteurs et les exemples empiriques. Sur la forme, le jury rappelle qu'il est impératif de suivre des règles de présentation des références : si des variantes peuvent être tolérées (ex, prénom complet ou initiale du prénom de l'auteur), il convient en revanche de garder la même convention tout au long d'une copie. Par ailleurs les noms d'auteurs doivent être correctement orthographiés, avec une majuscule, et ne doivent pas être soulignés – en revanche, les titres des ouvrages doivent l'être, ainsi que les noms de revues -les titres des articles étant à mettre entre guillemets. À cet égard, il est rappelé que la lecture et la citation d'articles (et non seulement d'ouvrages) est valorisée par le jury.

Sur le fond, le jury rappelle que l'exercice ne consiste pas à faire une bonne copie de terminale et qu'un traitement correct du sujet implique dans tous les cas une bonne culture de base dans la discipline. Puisqu'il s'agit ici d'un thème de science économique, il convient d'ancrer le raisonnement dans cette discipline, afin que le candidat, à travers cette épreuve de concours, fasse la preuve de ses connaissances et ses compétences dans cette matière. Les arguments mobilisés doivent donc être empruntés en priorité à cette discipline, et illustrés avec des exemples ou des auteurs. Par ailleurs, la simple énumération d'auteurs ou « *name dropping* » est, dans tous les cas, à éviter. Il est en revanche bien sûr, possible de citer des auteurs qui ne sont pas dans la bibliographie du thème, à condition toutefois de bien les citer en les reliant au sujet.

Parmi les recommandations importantes, le jury souligne la nécessité de conceptualiser les notions, et d'être sélectif mais précis dans le développement des mécanismes. Surtout, le jury rappelle qu'il attend une construction problématisée, appuyée sur un questionnement qui interroge tous les termes du sujet. Dans le sujet qui nous occupe il importait d'interroger tous les termes du sujet (y compris : chômage, involontaire), et y compris le sens de l'interrogation. Par ailleurs, pour éviter une lecture trop réductrice du sujet, il ne fallait pas donner une définition trop simple en introduction mais intégrer la polysémie des termes comme faisant partie de la discussion. Par exemple, il convenait de s'interroger particulièrement sur le sens du terme « involontaire » et de préciser, par exemple, à la volonté (ou l'absence de volonté) de quel acteur il était implicitement fait référence.

A la lecture des copies, le jury a noté les points saillants suivants :

Parmi les points positifs :

- des copies structurées qui respectent dans l'ensemble les normes de la dissertation ;
- des connaissances (théoriques et empiriques), qui montrent que la plupart des candidats ont préparé le concours ;
- Une volonté d'être démonstratif, même si l'argumentation pouvait manquer de fluidité et n'était pas toujours aboutie ;
- Un effort pour conclure la dissertation de manière pertinente.

Au titre des points négatifs,

- **la problématisation, qui a été, pour beaucoup de candidat, insuffisante.**

L'apparence très classique du sujet a peut-être trompé certains candidats, qui n'ont pas véritablement pris la peine d'interroger le qualificatif « involontaire », évidemment central, et de le relier en particulier aux questions sur la définition et la construction du concept de chômage (très peu de choses sur ce sujet dans les copies). De la définition donnée au chômage dépend pourtant beaucoup la nature de la réponse apportée quant à son caractère involontaire.

De manière générale, la plupart des copies a fait évoluer le sujet, ignorant la portée du débat volontaire/involontaire, par exemple sur les causes du chômage en général (d'où une impression de catalogue), ou encore sur les causes du chômage et les moyens de le combattre (d'où hors sujet). Le cadrage du sujet a donc été insuffisant pour beaucoup.

- **Le second point concerne les sources et références utilisées.**

Comme trop souvent, mais ici de manière tranchée, les copies se sont divisées entre celles ayant des références très limitées (débat Keynes/ néoclassiques, ou mobilisation des références au programme de terminale (salaire d'efficience, contrats implicites...), celles mobilisant des connaissances plus nombreuses

mais mal exploitées et mal reliées au questionnement de départ, et quelques bonnes copies sortant du lot par des références nombreuses et judicieusement mobilisées.

Enfin, le jury rappelle qu'il n'y avait pas qu'une seule manière de traiter le sujet pour obtenir une bonne et même, une très bonne note. Mais quelle que soit la problématisation retenue – lorsqu'une problématisation était effectivement retenue – et la manière d'appréhender le sujet, il s'agissait d'en interroger la complexité, en évitant de tomber dans un traitement exclusivement normatif : la question posée est d'abord une question d'analyse économique, qui a occupé une place centrale dans les débats sur le sujet, et qui déborde largement les évidences communes sur le sujet.

4.1.4 Proposition de corrigé (Christophe Lavialle)

Il ne s'agit, dans cette proposition, ni de fournir un corrigé exemplaire, ni, même si cela est l'exigence lors de l'épreuve, de donner à voir une rédaction complète de la dissertation. Elle vise bien plutôt, au regard des éléments soulignés ci-dessus, et des manques relevés dans de trop nombreuses copies, à disséquer la construction d'un traitement possible du sujet, de l'interrogation nécessaire de ses termes au choix d'une problématique et sa déclinaison en un plan structuré.

Interroger les termes du sujet.

Le chômage est-il involontaire ?

Le chômage.

La définition

Etre au chômage, c'est ne pas disposer d'emploi. Mais en fait, cette catégorie ne résulte pas d'une simple observation d'une réalité objective qui lui préexisterait et s'imposerait avec évidence à l'observateur (statisticien, économiste, homme politique, homme ordinaire).

La construction de la catégorie de chômage

Comme l'ont montré des travaux désormais classiques (Robert Salais, Nicolas Baverez, Bénédicte Reynaud, L'invention du chômage, 1986 ; Christian Topalov, Naissance du chômeur, 1880-1910, 1994), le chômage est en effet une construction historique et sociale propre aux sociétés occidentales, et découle d'un processus qui s'est déroulé principalement de la fin du XIXe au début du XXe siècle et jusque dans les années 1930 : le chômage – et le chômeur – apparaissent alors comme l'expression contemporaine de la « question sociale » (Robert Castel, Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, 1995), après la pauvreté dans la société d'Ancien Régime – dont la figure centrale était le vagabond – et le paupérisme au XIXe siècle – ce terme désignant lui plus spécifiquement la conjonction du travail et de la misère dans la société industrielle naissante.

Dire que le chômage est l'expression contemporaine de la question sociale, c'est renvoyer le phénomène à un dysfonctionnement social d'ensemble, lié en l'occurrence au développement de la société industrielle. Castel définit en effet la question sociale comme « une aporie fondamentale sur laquelle une société expérimente l'énigme de sa cohésion et tente de conjurer le risque de sa fracture » (Les métamorphoses..., *op. cit.*, p. 18) . A cet égard le chômage est, dans une société dont l'économie s'organise autour de la valorisation du travail comme source primitive de la richesse individuelle et collective (Dominique Méda, Le travail, une valeur en voie de disparition, Paris, Alto-Aubier, 1995), à la fois un puissant vecteur d'exclusion

(du processus collectif de production et d'accumulation de la richesse) de désocialisation (puisque le processus collectif de production porté par la division sociale du travail y est au fondement, non seulement de la prospérité des Nations - Adam Smith, Recherches sur la nature et les causes de la richesse des Nations, 1776 -, mais du même coup du lien social - Emile Durkheim, De la division du travail social, 1893 -) et, lorsqu'il se massifie, un facteur de fragilisation de l'édifice social.

La construction de la catégorie de chômage a été initiée par la volonté initiale de trier les « bons » sans-emploi des « mauvais ». Les premiers sont les travailleurs valides temporairement dépourvus d'emploi, du fait de la mauvaise conjoncture économique. Ceux-là doivent être aidés. Les seconds sont inemployables ou paresseux, et relèvent par-là de l'assistance ou de la répression. Les premiers sont perçus comme étant dans une situation de sous-emploi non volontaire, tandis que la responsabilité individuelle des seconds est réputée engagée.

Cette distinction trouve aussi écho dans la théorie économique grâce notamment à Alfred Marshall à partir d'un autre critère : en introduisant notamment le concept de productivité marginale, central dans le paradigme de l'économie néoclassique qu'il contribue à fonder, il donne un fondement théorique complémentaire à la distinction entre les employables des inemployables. Ces derniers sont ceux dont la productivité est trop faible pour pouvoir être employés au salaire courant, fût-il de subsistance, et qui relèvent soit de l'assistance, pour les handicaps qui ne peuvent être modifiés, soit, pour la plupart, de la politique de formation, destinée à accroître leur capital humain. Au-delà des chômeurs, le concept de « chômage » trouve sens dans la représentation en termes de marché, c'est-à-dire la rencontre d'une offre et d'une demande débouchant sur un prix d'équilibre, le salaire : il est défini par l'écart positif entre l'offre et la demande de travail, imputable à un non équilibrage du marché par les prix (en raison des imperfections ou des rigidités réelles de prix). On en reste encore là à des classifications d'individus, mais on reconnaît que la situation de certains d'entre eux renvoie non pas à leurs caractéristiques propres (handicap ou comportement), mais au fonctionnement de l'ensemble du système. Le « vrai » chômage, celui qui mérite d'être socialement pris en charge est celui qui échappe à la volonté individuelle de celui qui le subit.

Les travaux de William H. Beveridge vont ensuite jouer un rôle déterminant (William H. Beveridge, Unemployment, a Problem of Industry, 1909.). Ceux-ci marquent un pas décisif dans l'élaboration de la catégorie de « chômage » en distinguant les différentes causes (saisonnier, conjoncturel cyclique, ou structurel d'inadéquation), qui renvoient à l'analyse du système économique dans son ensemble : on passe alors d'une collection d'individus – les « pauvres », les « indigents » ou les « chômeurs » – à un phénomène macrosocial, le « chômage ». En France à la même époque, c'est un auteur très marqué par le durkheimisme, Max Lazard, qui définit lui aussi le chômage comme un fait social irréductible aux individus qui le composent.

Les années trente vont enfin permettre d'achever la construction du chômage comme catégorie opératoire en en faisant un objectif prioritaire de la politique économique. L'œuvre de l'économiste John M. Keynes (Théorie générale de l'Emploi, de l'Intérêt et de la Monnaie, 1936,) est centrale de ce point de vue, puisqu'elle fonde un nouveau paradigme dans le cadre duquel se justifie l'intervention publique, en même temps que se définissent ses modalités d'action. Surtout, c'est Keynes qui introduit la notion de « chômage involontaire au sens strict du terme » pour l'identifier comme l'objet principal de politiques spécifiquement macroéconomiques, c'est-à-dire comme un phénomène non seulement irréductible à la responsabilité individuelle, mais qui échappe aussi au dysfonctionnement du seul marché du travail, de ses imperfections ou des rigidités réputées empêcher son équilibration. C'est Beveridge (W. H. Beveridge, Du travail pour tous dans une société libre, (1944), de nouveau, qui, intégrant les dimensions économique et sociale, fait du plein emploi l'objectif de l'État providence qui se déploie au lendemain de la seconde guerre mondiale

dans la période dite des « trente glorieuses » (Jean Fourastié, Les trente glorieuses ou la révolution invisible de 1946 à 1975, 1979)

Cette construction progressive de la catégorie de chômage est aussi une construction juridique, notamment dans le cas français. À la conception du droit civil, qui fait du contrat de travail un simple contrat d'échange entre deux individus – le contrat de louage de service, auquel l'économie néoclassique fait écho en faisant du travail un bien et service quelconque qui s'échange sur un marché comme un autre (Bénédicte Reynaud, «Le contrat de travail dans le paradigme standard », *Revue française d'économie*, n° 4, 1988, pp. 157-194) – va succéder celle du droit du travail, qui inscrit la relation de travail dans la durée, et qui en fait un lien de subordination entre un individu et une entité collective, l'entreprise. Du point de vue juridique, essentiel pour établir les frontières nécessaires à la mesure, le chômage pourra être conçu comme le négatif de l'emploi défini comme l'inscription sociale et juridique de la participation des individus à la production des richesses.

La mesure de la catégorie de chômage

L'élaboration de la catégorie statistique va enfin jouer un rôle fondamental dans l'appréhension de cette nouvelle réalité macrosociale qu'est le chômage. L'agrégat statistique permet d'abstraire et en même temps d'objectiver, et ainsi de rompre avec l'approche moralisante dans laquelle risque de rester prisonnière l'approche individualisante. En même temps, il va permettre progressivement de conceptualiser en retour le cas individuel en termes de probabilité, et, par-là, comme une modalité particulière de la survenance d'un risque, conçu au niveau global comme « social ». La voie est ouverte à l'indemnisation par un système d'assurance sociale

Il est donc nécessaire de définir de façon univoque ce qu'est un chômeur. En l'occurrence, l'appréhension du phénomène paraît évidente : il suffit de compter ceux qui « ne travaillent pas » alors qu'ils « veulent travailler ». On confirme ici que le chômage est a priori associé à l'absence de volonté : être au chômage est a priori nécessairement involontaire. Sinon ce n'est pas du chômage (nous y reviendrons).

Mais, les difficultés commencent quand on veut préciser les situations ci-dessus entre guillemets de manière à pouvoir isoler les individus correspondants et mesurer la grandeur ainsi définie. Il faut notamment distinguer entre l'emploi, le chômage et l'inactivité, ainsi qu'entre le simple souhait (« Je voudrais travailler... ») et la recherche d'emploi (accomplissement de démarches qui, elles-mêmes, peuvent être précisées dans le but de révéler la volonté d'accéder à un emploi).

C'est notamment la définition du Bureau international du travail (BIT) qui s'imposera plus tard comme le standard international : est considérée comme chômeur toute personne de plus de quinze ans dépourvue d'un emploi salarié ou non (c'est-à-dire n'ayant pas travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence de l'enquête statistique), à la recherche active d'un emploi, et immédiatement disponible pour occuper cet emploi.

Comme dans la plupart des pays, il existe en France deux sortes de sources de mesure du phénomène : les opérations « ad hoc », c'est-à-dire celles telles que l'enquête annuelle de recensement (E.A.R.) et l'enquête emploi (E.E.) qui ont été mises en place spécifiquement pour établir ce chiffre ; et l'exploitation de fichiers administratifs, en particulier ceux de Pole Emploi, conçus pour un autre usage mais qui peuvent fournir des informations sur le phénomène étudié.

Involontaire

D'un point de vue général, la question du caractère volontaire ou involontaire de nos actions est une thématique ancienne. La volonté désigne généralement la faculté d'exercer un libre choix gouverné par la

©www.devenirenseignant.gouv.fr

Raison. Elle est même considérée, en Philosophie morale, comme une vertu dès lors qu'elle est vue comme la faculté qu'a la Raison de déduire une action d'après des principes (moraux notamment). C'est donc l'expression par excellence du libre arbitre chez un sujet, et pour de nombreux philosophes, comme Kant et Descartes, elle est une faculté proprement humaine, puisqu'elle transcende les tendances naturelles de l'homme et lui permet de se gouverner librement.

Pour autant, la définition d'un acte comme volontaire n'est pas si aisée. Cette question avait déjà été abordée par Aristote dans son Ethique à Nicomaque. Aristote y prend l'exemple de gens embarqués sur un bateau et rencontrant une tempête. Ils réalisent qu'ils ne peuvent échapper au naufrage qu'à une seule condition : jeter par-dessus bord toute la cargaison. Aristote se demande alors si cette dernière opération, si elle est effectuée, est volontaire ou non et avance que seule une réponse ambivalente peut être donnée. Jeter la cargaison par-dessus bord est une décision évidemment involontaire, puisque c'est une chose qu'*a priori* les passagers ne souhaitaient pas faire. Mais, puisque leur vie est en péril, ils le feront. Bien que cette action ait été forcée et contrainte, elle a été préférée à son alternative, qui était de couler. Donc la même action est à la fois involontaire et volontaire, involontaire *a priori*, volontaire *a posteriori*. On confirme qu'il faut en l'occurrence associer l'exercice plein et entier de la volonté à la liberté : plus la liberté est restreinte, plus étroit est le choix, moins la volonté peut s'exercer.

Du point de vue de la théorie économique, on comprend que la question du caractère volontaire/involontaire du chômage renvoie au comportement non plus du sujet, mais de l'agent économique. Seul l'agent (celui qui agit) est en effet susceptible d'exercer une volonté. La question est donc de savoir si la situation dans laquelle l'agent se trouve (ici celle de chômage) est le résultat de sa volonté, c'est-à-dire du libre exercice de sa raison (en économie de sa rationalité). Elle renvoie donc exclusivement au comportement du salarié, c'est-à-dire, dans les termes du langage de la théorie néoclassique, à l'offreur de travail. Lorsqu'il se trouve dans l'incapacité de travailler, cela résulte-t-il de cette volonté ? On dira donc que le chômage est « involontaire » lorsqu'il ne résulte pas d'une action volontaire de l'offreur de travail. Ou qu'à l'inverse l'expression de sa volonté, c'est-à-dire toute action qu'il pourrait entreprendre (accepter une baisse de salaire, augmenter son niveau de formation, accepter une offre d'emploi à plus faible qualification, accepter une mobilité professionnelle ou géographique,...) n'a aucun effet sur sa situation. C'est l'expression du chômage « involontaire » au sens strict du terme de John Maynard Keynes : l'offreur de travail au chômage n'a aucun moyen d'infléchir sa situation, qui est strictement hors de portée de sa volonté. Un chômage involontaire (au sens strict et plein du terme) est donc le chômage d'un travailleur dépourvu de tout espace d'exercice de son libre arbitre, privé de tout choix pouvant influencer sa situation au regard du travail, et donc en état de dépendance totale vis-à-vis des décisions d'emploi (des employeurs).

Dans tous les autres cas, on se retrouve dans la situation imaginée par Aristote : même si la situation de chômage n'est pas voulue *a priori* (le chômage est donc involontaire), le fait de ne pas mettre en œuvre une action qui possiblement pourrait la modifier fait qu'elle est aussi, pour partie, volontaire. Comme l'affirmait alors Lucas « *Il y a un élément volontaire dans tout chômage, en ce sens que, aussi misérables que soient les possibilités courantes de travail, on peut toujours choisir de les accepter* ».

Au demeurant si les économistes mettent la notion de chômage involontaire en avant, c'est pour l'opposer à celle de chômage volontaire. C'est que, là encore, le statut de chômage involontaire apparaît plus honorable que celui de chômage volontaire. Ceci est sans doute, comme nous l'avons évoqué, dû au fait que la notion de chômage volontaire peut désigner deux cas différents.

- dans le premier le terme se rapporte à la personne qui prétend être à la recherche d'un emploi pour bénéficier d'une allocation de chômage, mais en fait ne désire pas participer au marché du travail officiel ;

- le second cas se rapporte à une personne qui désire réellement participer au marché du travail, mais à des conditions appropriées à son profil, par exemple en termes de qualification. Une telle personne peut refuser des offres d'emploi. Dans ce cas, en toute rigueur, il faut parler de chômage volontaire. Mais l'opprobre qui pourrait s'attacher au premier type de chômeur volontaire n'est ici plus de mise. Au contraire, on devrait considérer dans ce second cas la dimension volontaire de l'état de chômage comme la simple conséquence de l'exercice par l'agent, dans l'espace de liberté contraint dont il bénéficie encore, de sa volonté et de son libre arbitre (au demeurant d'une manière qui peut se révéler socialement utile en cherchant à préserver dans notre exemple les possibilités d'expression de son capital humain en refusant des emplois dégradés).

Intérêt et pertinence du sujet

On comprend que l'intérêt du sujet résulte précisément dans l'étude du hiatus qui se devine entre ce qui relève, pour ainsi le dire, du « langage de l'homme ordinaire », du sens commun, et ce qui relève par ailleurs du « langage savant », du langage de l'économiste, du langage formel de la théorie économique.

Dans le langage de l'homme ordinaire, dans le sens commun, il est possible de considérer que le chômage est *par définition* involontaire. C'est comme cela qu'on imagine le mesurer, et les réflexions récurrentes, à chaque réforme de l'assurance chômage, sur les « normes⁵ convenables d'emploi » illustrent le débat jamais clos sur la frontière entre ce qui relève du chômage (involontaire) et ce qui lui est extérieur, entre ce qui en l'occurrence est indemnisable, et ce qui ne l'est pas. Pour celui qui n'entre pas dans la catégorie du chômeur (involontaire), qui est volontairement dans une situation d'inactivité, de non-travail, celui-là s'expose à l'opprobre général, au titre de ce qu'il usurpe ou tente d'usurper un statut qui n'est pas le sien.

Au contraire, dans le langage formel de la théorie économique, la question est plus épineuse. Si l'on prend comme point de départ le langage formel tel qu'il est aujourd'hui établi au sein de la communauté des économistes (pour faire vite le modèle néoclassique), il apparaît alors que le pléonasma (chômage involontaire) se transforme en oxymore. Le défi y est en effet d'expliquer par quel moyen un état social (et ses conséquences sur les individus) pourrait être involontaire, alors même que dans sa genèse il est a priori décrit comme résultant de la seule mise en compatibilité (en équilibre) d'un ensemble de décisions volontaires issue de l'expression de la Raison en économie (rationalité).

La question posée peut donc ainsi se reformuler : les économistes ont-ils ou non réussi à intégrer de manière cohérente et rigoureuse dans leur langage formel l'intuition de l'homme ordinaire quant au caractère involontaire du chômage, ce que le sens commun perçoit et le statisticien souhaite mesurer ?

Finalement la question est d'autant plus cruciale que le langage a un caractère performatif et que réussir, dans le langage formel, à imposer la nature involontaire du chômage, ou y échouer, aura des répercussions sur les représentations du monde et les politiques publiques qui s'en inspirent.

Car évidemment la notion de volonté et le caractère volontaire/involontaire du chômage n'ont pas tout à fait la même signification selon le contexte, et en l'occurrence selon le « jeu de langage » dans lequel ils sont convoqués.

Dans le langage commun, celui de l'homme ordinaire, nous l'avons dit, le chômage involontaire est un pléonasma et le chômeur volontaire, « faux chômeur », « mauvais chômeur » est couvert d'opprobre.

Dans le langage théorique, au contraire, nul opprobre. L'acte volontaire est un acte rationnel, l'expression de la volonté rationnelle dans l'espace de liberté de chacun, et le chômeur volontaire est simplement un

⁵ Nous disons plus haut que la volonté était une vertu dès lors qu'elle consistait dans la capacité qu'avait la Raison à déterminer une action selon des *principes*. Elle l'est aussi, au regard d'une société donnée, dans la capacité qu'a la Raison à déterminer une action en respectant des normes.

agent ayant exercé son libre arbitre (en l'occurrence son libre arbitrage entre les plaisirs et les peines), dans un contexte donné et connu de lui. S'il y a lieu de condamner, c'est le système d'incitations qui lui est offert, c'est la balance proposée des plaisirs et des peines, mais pas le plan optimal qu'il en déduit.

Or les deux jeux de langage sont à l'évidence poreux. Et cette porosité se révèle au travers, en l'occurrence, des politiques publiques de l'emploi. La « re-volontarisation » du chômage depuis les années 1980 (sous l'influence de la critique monétariste puis nouvelle classique du keynésianisme) a de fait précipité une inflexion majeure des politiques de l'emploi (et particulièrement la volonté de les « activer » en faveur du retour à l'emploi) et un durcissement des conditions d'indemnisation. De créancier d'une société qui ne lui garantissait pas son « droit au travail », le chômeur est redevenu débiteur d'une société qui prélève sur le produit global pour l'indemniser : il doit de nouveau rendre des comptes et le contrôle social doit s'exercer plus durement.

Pour conclure, la question posée n'est pas une question de pure sémantique, mais bel et bien une question d'économie politique.

Problématique

Ce sujet doit permettre de convoquer à la fois des éléments relevant de la réalité empirique, du sens commun, de l'évidence : le chômage est involontaire, et s'il ne l'est pas il ne doit pas être qualifié comme tel, et des éléments d'analyse théorique : le chômage est-il involontaire dans la théorie économique ?

Pour le dire d'une autre manière, alors que le caractère involontaire du chômage semble a priori évident, voir implicite dans le langage ordinaire, il est au contraire problématique à intégrer dans le langage formel tel qu'il est établi par la représentation néoclassique du fonctionnement d'une économie de marchés coordonnant des individus rationnels et hédonistes. Au-delà, alors que le caractère volontaire du chômage est a priori moralement condamnable au regard du sens commun, il n'est au contraire teinté d'aucun opprobre dans le langage théorique pour lequel toute situation est a priori volontaire, au regard du système d'incitations en vigueur.

Attendus

- La mise en avant de cette triple entrée (l'intuition « sensible » du chômage involontaire – son appréhension statistique – les difficultés de son appréhension analytique)
- Dans les références théoriques : éviter une opposition simpliste : le chômage est nécessairement volontaire dans la théorie néoclassique ; il est involontaire chez Keynes et les keynésiens (et cela sans discussion possible).

On a en effet souvent tendance à penser que, en avançant l'idée que le chômage pouvait être involontaire, Keynes rompait avec la tradition (néo)classique pour laquelle le chômage ne pouvait être que volontaire. L'étude de la littérature antérieure montre que cette proposition est mal fondée. L'expression « chômage involontaire » est employée par de nombreux économistes (Pareto, Robertson, Webb) avant la publication de la Théorie Générale, et ceux qui, comme Pigou et Beveridge, préfèrent parler simplement de chômage le définissent de façon à en exclure les travailleurs qui restent volontairement sans emploi.

- Une référence aux auteurs pré-keynésiens (notamment Arthur Cecil Pigou, mais aussi Rueff, et Beveridge) serait donc un plus à valoriser, notamment s'il souligne que leur préoccupation est bien de fonder la catégorie de chômage involontaire.
 - o Le terme « chômage » apparaît, on l'a vu, à la fin du XIXe siècle. Beveridge et Pigou proposèrent pour construire leurs analyses d'en préciser le sens : seuls peuvent être considérés comme chômeurs les travailleurs qui sont *involontairement* sans emploi.

- Beveridge distingue plusieurs causes au chômage : il peut trouver son origine dans l'évolution des conditions de production – l'introduction des machines, le transfert des installations d'une localité à l'autre – dans les fluctuations périodiques (saisonniers ou cyclique) de l'activité, ou encore dans ce que nous appelons le chômage de friction.
Dans son appréhension de la catégorie, Beveridge emprunte davantage aux classiques qu'aux néoclassiques. Pour lui l'offre de travail ne résulte pas d'un choix. Il n'y a pas de place, dans son raisonnement pour un chômage volontaire.
 - Pour Pigou (*Unemployment*, 1913, ; *The Theory of Unemployment*, 1933), « un homme est chômeur s'il est en bonne santé et s'il est disposé à travailler durant le nombre d'heures normal pour le taux de salaire courant. Ce qui caractérise la démarche de Pigou, c'est l'idée que le chômage n'est pas l'effet d'une seule cause, ni l'effet d'un grand nombre de causes séparées. Le chômage qui existe à un instant du temps n'est pas l'effet cumulé d'une série de circonstances qui, simultanément, affecteraient l'emploi : il trouve son origine dans leur interaction. Pigou est ainsi amené à abandonner la démarche de Beveridge qui distinguait une série de types de chômage, qui découleraient chacun d'une cause spécifique.
 - Jacques Rueff (1925) lui pointe les désincitations créées par la mise en place des allocations chômage (la dole au Royaume Uni) et l'effet produit en termes de rigidités à la baisse des salaires.
- Souligner, en effet, néanmoins, la rupture introduite par Keynes et la Théorie Générale : la macroéconomie se fonde à partir de la volonté de rendre compte d'un « chômage involontaire au sens strict du terme » (c'est-à-dire une situation sur laquelle le comportement de l'offreur de travail n'a aucune espèce d'influence sur le niveau d'emploi). La *Théorie Générale* est d'abord une *Théorie Générale de l'Emploi* (de ses déterminants) et le chapitre 2 de la TG, qui sert en quelque sorte de point d'entrée à la démonstration de Keynes, en partant de la représentation (néo)classique du marché du travail, est là pour souligner que cette représentation, si elle permet, dans la lignée de la vision de Beveridge (1909) et de Pigou, de rendre compte d'une grande variété de causes possibles du chômage (et donc de nature du chômage), n'est pas à même de rendre compte d'un chômage involontaire « au sens strict du terme », « *si une telle chose existe, et qui le nierait ?* ». Il faut pour cela rompre avec le « postulat d'Euclide » de la théorie (néo)classique, la loi de Say. On peut alors fonder le chômage « involontaire au sens strict du terme » comme un chômage macroéconomique : la *Théorie Générale de l'Emploi*, sera, à partir de la substitution au postulat de la loi de Say du principe de la demande effective (qui affirme que la décision d'emploi est le fait des seuls employeurs, sur la base de leur prévision du niveau de demande effective, et qu'il ne se détermine donc pas sur un marché du travail où les offreurs de travail auraient la possibilité de l'influencer), une *Théorie Générale de l'Emploi, ... de l'intérêt et de la monnaie*.
 - Evoquer ensuite les difficultés des modèles « keynésiens » (IS-LM) et néokeynésiens (théorie du déséquilibre, théorie des équilibres non walrasiens) à fonder ce concept en dehors du postulat *ad hoc* d'une forme ou d'une autre de rigidité (ou de viscosité) des prix et des salaires.
 - C'est sur cette base que la critique de Lucas se fera : il y a un élément volontaire dans toute catégorie de chômage, et ce n'est pas le travail du théoricien que de traduire les intuitions du langage ordinaire dans le langage formel. L'essentiel est la cohérence de la construction analytique, et la capacité à reproduire les « faits stylisés » (fluctuations du niveau d'emploi) ;
 - Les théories contemporaines du chômage relativisent d'ailleurs cette opposition volontaire/involontaire : l'apparition du modèle de recherche (Job Search) et des modèles d'appariement (modèles WS/PS) voient une disparition progressive de la notion de chômage involontaire.

Proposition de plan

Introduction

- Accroche : citation de Lucas par exemple
- Analyse des termes du sujet et mise en évidence de l'intérêt du questionnement
- Choix de l'angle de problématisation.
- Annonce du plan

Développement

- I. **Pour le sens commun, et dans le langage de l'homme ordinaire, comme dans celui du statisticien, le caractère involontaire du chômage résulte du pléonasme nécessaire...**
 - a. Pour l'homme ordinaire, le chômage (se) doit (d')être involontaire
 - L'invention du chômage (le chômage comme envers du salariat)...
 - ...implique le caractère nécessairement involontaire du chômage (le contrat de travail comme contrat de subordination, supprime le libre-arbitre nécessaire à l'expression de la volonté)
 - ...et conduit d'ailleurs à jeter l'opprobre contre le chômeur volontaire, identifié au paresseux, au profiteur et relevant de ces catégories ou de celle des inactifs, davantage que de celle du chômeur/
 - b. ... et c'est ainsi qu'il est mesuré par le statisticien
 - La mesure du chômage...
 - ... et la norme d'emploi convenable
 - ... définissent la catégorie de chômage et le regard d'une époque sur ce qui en relève véritablement
 - ...même si les frontières sont plus floues qu'on ne le voudrait (halo du chômage).
- II. **La difficulté provient de ce que, dans le langage formel de l'économiste, c'est l'inverse qui est vrai : le caractère involontaire du chômage relève davantage de l'oxymore que du pléonasme...**
 - a. La difficile fondation du chômage involontaire dans la littérature pré-keynésienne...
 - L'introduction du chômage involontaire par les économistes néoclassiques...
 - ...se heurte à un modèle où le tout se réduit à la somme des parties, et donc où l'état final d'équilibre de l'économie ne résulte que de la mise en cohérence des comportements volontaires d'agents rationnels.
 - b. ...au chômage involontaire « au sens strict du terme » chez Keynes et la difficulté des keynésiens à le fonder
 - Le principe d'équivalence chez Keynes : le chômage involontaire « au sens strict du terme », un chômage macroéconomique
 - ...est difficilement fondé dans le langage de la synthèse keynésienne et néo-keynésienne

III. ..tant et si bien que la question se pose de la pertinence de l'opposition volontaire/involontaire quand il s'agit de caractériser le chômage

- a. Les théories contemporaines du chômage relativisent la dichotomie volontaire/involontaire
 - La remise en cause des politiques conjoncturelles de lutte contre le chômage et la remise en cause du caractère involontaire du chômage : le chômage naturel (de Friedman à Lucas)
 - Du chômage naturel au chômage d'équilibre : les modèles de la nouvelle école keynésienne (salaire d'efficience, modèles insiders-outsiders, job search, WS pS)

- b. ...mais le caractère performatif du langage théorique sur la mise en œuvre des politiques publiques de l'emploi incite à insister sur son importance
 - La porosité langage ordinaire/langage savant
 - ... a conduit à un basculement des politiques de l'emploi

Conclusion

Le débat autour du caractère volontaire ou involontaire du chômage est un débat central de la théorie économique, mais il occupe aussi l'homme ordinaire et influe sur les politiques de l'homme d'Etat. Les langages de ces trois catégories d'acteurs ne sont pas les mêmes, et le caractère volontaire du chômage n'y a pas la même portée.

Pour l'homme ordinaire être volontairement au chômage suscite la réprobation. Pour l'homme d'Etat une telle situation implique un contrôle social et de ne considérer comme créancier de la société que le seul chômeur involontaire. Pour le théoricien, le caractère volontaire du chômage n'a rien de choquant : il n'est que l'application à l'étude du fonctionnement du marché du travail du modèle de l'homo economicus rationnel. Le chômeur n'est jamais coupable : il est un agent rationnel qui exerce son libre arbitre dans l'espace d'opportunités et d'incitations où il se trouve.

Pour autant, ces trois langages, ces trois représentations du monde sont poreuses. Et le théoricien ne peut ignorer le caractère performatif de son langage et des concepts qu'il construit, ni les implications normatives de son discours positif. C'est pourquoi des économistes ont continué et continuer de vouloir fonder le caractère involontaire du chômage. Cette quête ne semble pas s'achever de manière cohérente au sein du langage formel de la théorie qui laisse difficilement place à des situations qui puissent être strictement involontaires, c'est-à-dire révélant des situations où des agents économiques se trouvent privé de tout espace de décision et d'exercice de leurs choix rationnels.

La seule possibilité est alors de développer l'idée que le chômage involontaire ne peut être fondé que dans le cadre d'une théorie qui met avant la relation de dépendance économique propre au rapport salarial, qui laisse en effet le salarié, non plus comme un offreur de travail exerçant ses choix rationnels en fonction de ses objectifs, des contraintes qu'il subit et des incitations qui lui sont fournies, mais comme un travailleur, libre sur le plan formel, mais dépendant des décisions des employeurs pour exercer sa force productive. C'est une tradition ancrée dans l'histoire de la pensée économique, des auteurs classiques (dont Marx) jusqu'à Keynes et ceux qui en portent une vision « radicale » (post-keynésiens).

Mais la question demeure de savoir s'il faut à tout prix défendre de totem, et pourquoi.

Un exemple de bonne copie est présenté en annexe.

4.2 Épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier

Jury : Alain Ardoin, Laurence Benaim-Spector, Catherine Bruet, Véronique Couture, Elodie Ducout, Christian Feytout, Nathalie Gineste, Laure Meunier, Isabelle Perroud, Murielle Philippe, Eugénie Riboud, Sandrine Verdière.

Responsable : Maryse Bresson.

Rapporteurs : Maryse Bresson et Véronique Couture.

4.2.1 Programme de l'épreuve

L'épreuve repose sur les programmes de sciences économiques et sociales du lycée en vigueur au moment du concours. Pour le concours 2020, le programme de l'épreuve portait donc sur les enseignements suivants : (1) (nouveau) programme de sciences économiques et sociales de seconde générale et technologique (enseignement obligatoire) ; (2) (nouveau) programme de première de l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales ; (3) programme de l'enseignement spécifique de sciences économiques et sociales de Terminale ES ; enseignements de spécialité de sciences sociales et politiques et d'économie approfondie de la classe de terminale ES. Les extraits de programme en lien avec le sujet de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier sont précisés dans la présentation du sujet.

En 2021, le programme sera, de la seconde à la terminale, celui des (nouveaux) programmes : enseignement obligatoire en seconde et enseignement de spécialité pour le cycle terminal.

4.2.2 Les résultats



4.2.2.1 Agrégation interne

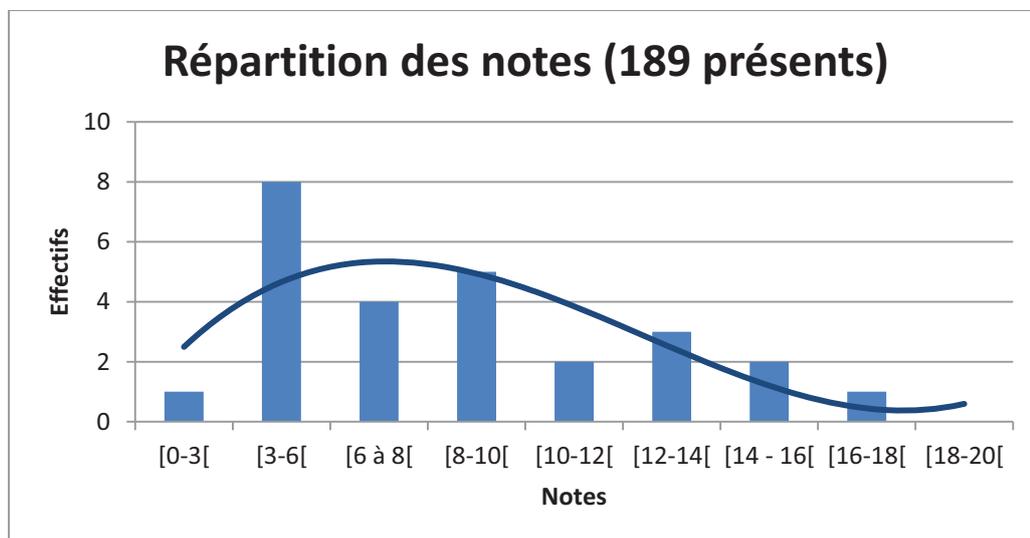
189 candidats présents (223 en 2019 ; 193 en 2018 ; 169 en 2017 ; 182 en 2016 ; 188 en 2015 ; 207 en 2014).

Note moyenne des candidats présents : 9.12 (9,13 en 2019 ; 9,18 en 2018 ; 8,96 en 2017 ; 9,2 en 2016 ; 8,8 en 2015 ; 8,9 en 2014).

Note moyenne des candidats admissibles : 12,53 (11,27 en 2019 ; 12,02 en 2018 ; 11,24 en 2017 ; 13,3 en 2016 ; 12,2 en 2015 ; 12,3 en 2014).

Notes comprises entre 01 (07 pour les admissibles) et 18. **Médiane : 9. Ecart-type : 3.**

**Distribution des notes de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier
(Agrégation interne)**



4.2.2.2 Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAERPA)

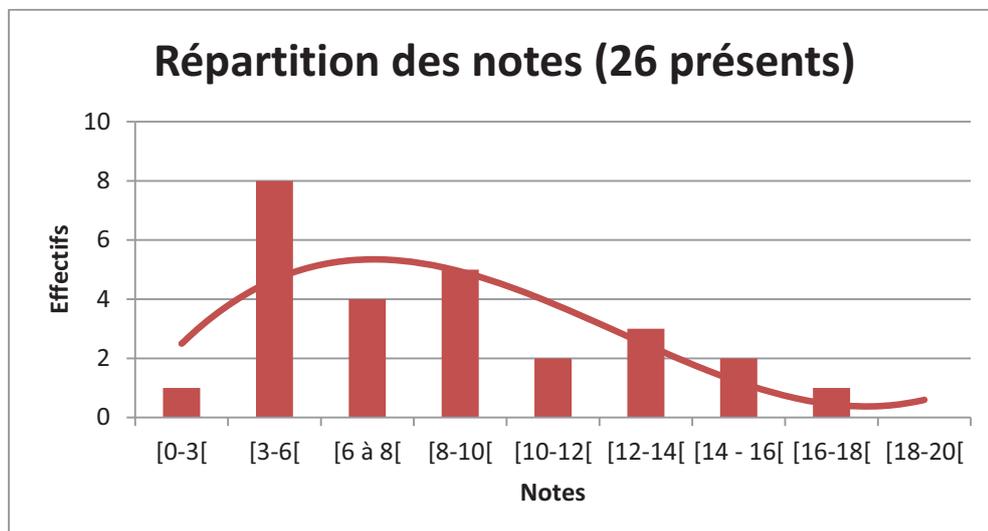
26 candidats présents (45 en 2019; 39 en 2018 ; 34 en 2017 ; 31 en 2016 ; 31 en 2015 ; 32 en 2014), une copie blanche.

Note moyenne des candidats présents : 7,78 (8.69 en 2019 ; 8,49 en 2018 ; 7,97 en 2017 ; 8,2 en 2016 8,5 en 2015 ; 8,1 en 2014).

Note moyenne des candidats admissibles : 12,04 (11.44 en 2019 ; 10,8 en 2018 ; 10,1 en 2017 ; 10,1 en 2016 ; 11,30 en 2015 ; 10,9 en 2014).

Notes comprises entre 02 (08 pour les admissibles) et 16. **Médiane : 9. Ecart-type : 2.84.**

Distribution des notes de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier (CAERPA)



4.2.3 Commentaires et recommandations générales

Remarque préalable : les copies ne sont pas évaluées à partir d'une norme de contenu précisément définie. Il est possible de développer plusieurs approches également valables, en termes de contenu et de méthode. Dans les développements qui suivent, nous donnons donc les éléments qu'il était important de retrouver et les diverses modalités d'exploitation possible du dossier proposé.

Le sujet est accessible sur le site du Ministère de l'Éducation nationale à l'adresse suivante :

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/agregation_externer/73/2/s2020_agreg_interne_ses_2_1239732.pdf

Le jury a hiérarchisé les copies en fonction de critères qui varient peu de ceux des années précédentes : cadrage du sujet, contenu scientifique, démarche pédagogique, cohérence d'ensemble, utilisation du dossier documentaire. La clarté de la présentation, la qualité de l'orthographe et de l'expression écrite sont également pris en compte dans l'appréciation globale de la copie.

Nous présentons ci-dessous nos recommandations générales et quelques remarques sur les copies.

4.2.3.1 Cadrage global du sujet

Depuis de la session 2017, les extraits de programme correspondant au sujet sont indiqués avant le dossier documentaire. Les erreurs de cadrage sont, de ce fait, limitées. Concernant cette disposition, le jury souhaite rappeler les éléments suivants :

- il n'est pas attendu que les candidats recopient en intégralité ou paraphrasent les extraits du programme dans l'introduction pédagogique ;
- en revanche, les candidats doivent choisir dans les extraits les questions, notions et indications complémentaires présentant un lien avec le dossier documentaire, et expliciter ce choix ;
- il est pertinent de situer le traitement du dossier dans une démarche plus globale, par rapport à ce qui a déjà été étudié (y compris en première lorsqu'il s'agit d'un dossier portant sur le programme de terminale) ou sera étudié en classe.

Le cadrage global doit témoigner d'une excellente compréhension du sujet et de ses enjeux. Il s'agit de replacer dans le programme du lycée et du cycle terminal, en soulignant les liens entre les différents questionnements, pointant ainsi les pré-acquis tant de savoirs que de savoir-faire. Un cadrage global cohérent est la condition d'une démarche pédagogique claire et pertinente.

De manière générale, beaucoup de copies prennent soin de développer une introduction pédagogique structurée. Toutefois, trop de copies s'acquittent de cette tâche de manière avant tout formelle, alors qu'elle doit constituer une mise en perspective pédagogique et didactique du sujet.

Ainsi, si le sujet est généralement bien positionné dans le programme, les objectifs sont trop souvent énoncés exclusivement sous forme de liste (plus ou moins complète et bien formulée) de savoirs et savoir-faire. Or, on rappelle qu'il est préférable de les présenter sous forme d'enchaînement progressif.

Par ailleurs cette progression doit être au service des élèves, en prenant en compte leurs acquis (ou non). Aussi la progression, pour cette année, devait prendre en compte que le sujet était formulé dans les termes

du nouveau programme (de première), dans le cadre d'une réforme en cours mettant l'enseignant face à des élèves aux parcours (notamment, en seconde) diversifiés et ayant des attentes et besoins différenciés (notamment, selon leur souhait de poursuivre ou non l'enseignement de SES en terminale).

Parmi les erreurs, on regrette donc que certains candidats aient orienté leur composition ou, une partie de celle-ci à partir d'éléments relevant clairement de l'ancien programme (ex, en prévoyant une partie sur l'intégration) ou encore, aient cru bon de mentionner les indications complémentaires de l'ancien programme, méconnaissant que le nouveau programme cible désormais des objectifs d'apprentissages en termes de mécanismes, notions et savoirs quantitatifs. Il s'agit aussi d'identifier les compétences transversales.

Malgré les recommandations des années précédentes, le jury regrette par ailleurs que certaines copies « oublient » encore de problématiser. Il rappelle que la capacité à problématiser et à construire un plan est un critère majeur de l'évaluation des copies, avec la capacité d'analyse du dossier, la capacité à mobiliser des connaissances scientifiques (critères auxquels peut s'ajouter la qualité de la présentation écrite).

4.2.3.2 Le contenu scientifique

La maîtrise des contenus disciplinaires est une condition incontournable et, un critère d'évaluation majeur d'une copie. La connaissance du contenu scientifique est pour beaucoup dans l'utilisation des documents et la construction de la séquence pédagogique.

Si les contenus scientifiques ne doivent pas être, dans l'exercice de la composition sur dossier, développés pour eux-mêmes, il s'agit donc pour le candidat de démontrer qu'il les maîtrise suffisamment pour les rendre accessibles aux élèves et développer une réflexion critique à partir des textes. Le propos doit être rigoureux et nuancé.

Or si, dans l'ensemble, les candidats témoignent plutôt de leur maîtrise du sujet avec globalement, peu d'erreurs d'interprétation, la connaissance des auteurs cités doit être précise (ex, S. Paugam). Certains candidats se contentent de paraphraser voire, recopier de longs passages des documents. Cette épreuve montre aussi la capacité du candidat de se saisir du dossier documentaire, d'interpréter les documents et de leur donner tout leur sens dans une démarche didactique et pédagogique adaptée à l'apprentissage des élèves.

Parmi les fragilités, on observe des points faibles récurrents : tendance à raisonner globalement sur la cohésion sociale en manquant de nuances sur la diversité des liens ; manque de réflexion critique à partir des documents ; accent mis trop unilatéralement sur le renouvellement ou au contraire, la fragilisation des liens ; manque de développement des processus/mécanismes ; exploitation du document 4 en oubliant de poser la question des prérequis par exemple, sur la notion de revenu et de revenu médian.

Le contenu scientifique s'apprécie tout au long de la copie, dans la formulation de la problématique et du plan ; et aussi, dans les réponses proposées aux questions posées aux élèves, qui, quoique de manière synthétique, doivent être précisément formulées et complètes.

Les apports du professeur doivent être clairement identifiés dans la copie. Il s'agit notamment d'identifier et approfondir les concepts essentiels, d'explicitier le cheminement de la réponse et compléter la présentation des processus sociaux en jeu, avec toute la rigueur et aussi, les nuances attendues pour un concours de ce niveau.

De ce point de vue, il est rappelé que la séquence problématique doit répondre à un questionnement lié au sujet formulé : l'évolution des liens sociaux. Compte-tenu des documents qui composent le dossier, comportant de nombreux supports proposés sur les difficultés du lien social, la problématique proposée

pouvait assez logiquement consister à reformuler le dilemme classique en sociologie de savoir si la cohésion sociale est simplement en train d'évoluer, comme elle l'a déjà fait de multiples fois dans son histoire, ou si elle se décompose, voire, se délite. Par ailleurs, le cheminement du cours devait logiquement apporter une réponse nuancée, prenant en compte aussi bien les recompositions des anciens liens, les nouveaux liens qui émergent, que les difficultés auxquels font face certains et les risques pour la société.

Dans tous les cas, la problématique posée était inappropriée lorsqu'elle méconnaissait la nécessité de resituer la profondeur historique qui donne sens à l'idée d'évolution ; qu'elle traitait de manière trop générale « le lien social » sans différencier différents types de liens ; ou encore, qu'elle négligeait les difficultés auxquelles font face certains liens sociaux pour interroger seulement les enjeux de l'intégration.

La bibliographie complémentaire confirme la maîtrise du sujet : là encore, il convient d'éviter la multiplication de références imprécises et non datées. Au contraire, les commentaires auxquels chaque référence donne lieu sont valorisés, afin de préciser l'intérêt de chacune et son usage dans les cours. Par exemple, la typologie des liens sociaux de Serge Paugam (*Le lien social*, PUF, *Que sais-je ?*, 4^e ed 2018) pouvait être mobilisée pour aider les élèves à mieux comprendre, au-delà de la diversité des liens, leurs évolutions et leurs fragilités différenciées.

4.2.3.3 La démarche pédagogique

On rappelle qu'il est demandé au candidat de construire, à partir d'un dossier documentaire et pour un niveau d'enseignement donné, le plan et le contenu d'une séquence de travail de deux heures, intégrant des travaux à réaliser par les élèves. La présentation de la séquence doit mettre en valeur les considérations didactiques et l'application d'un scénario pédagogique.

Pour ce type d'épreuve, il faut privilégier une démarche pédagogique cohérente : un cours qui répond à la problématique proposée par le candidat, qui a du sens et qui favorise l'activité intellectuelle des élèves. Tout d'abord, une activité de sensibilisation au questionnement peut donner sens aux dimensions structurantes du sujet. Ensuite, le candidat peut proposer des activités qui ne sont pas obligatoirement composées d'une série de questions. Il s'agit de valoriser les démarches qui proposeraient une question ou des questions plus globale(s) permettant à l'élève de se saisir du sens des documents étudiés.

Non seulement les documents doivent être bien insérés et exploités, mais la pratique pédagogique doit être explicitée. La démarche pédagogique doit être cohérente et progressive, proposant des mises en activité des élèves afin de leur permettre d'aller au-delà de la lecture des documents out en les guidant dans l'analyse. La démarche pédagogique doit comprendre différentes étapes : introduction pédagogique, présentation d'une séance de cours, mise(s) en activité, évaluation, éventuellement bibliographie complémentaire. L'absence d'activité, comme, l'absence d'évaluation sont pénalisées. Les mises en activité peuvent être classiques (exemple : questions-réponses à partir d'un travail préalable à la maison). Il est toutefois valorisé de les diversifier, en vue de favoriser la participation des élèves à la construction du cours. La diversité des exercices permet aussi de tester les apprentissages (savoir-faire, notions, processus) ce qui est souhaitable.

Il est conseillé de construire des bilans et des synthèses avec les élèves. Par exemple, en fin d'une partie de cours, on peut demander aux élèves de produire un résumé d'une dizaine de lignes en leur donnant des consignes précises : s'appuyer sur des mots-clés qui seront listés en amont avec eux, illustrer la synthèse avec 2 exemples vus en cours, terminer le bilan commencé par le professeur. D'autres pistes sont possibles : compléter un texte à trou en recherchant dans le cours les notions/mécanismes , , construire un schéma-bilan ou une carte mentale...

En ce qui concerne les évaluations : les candidats peuvent proposer des évaluations formatives, en complément des évaluations sommatives. Par exemple, en évaluation formative, une des courbes ou le tableau 1 du document 4 pouvait être mobilisé(e) pour exercer les élèves à la partie 1 de l'épreuve. Cette première partie repose sur la mobilisation de connaissances et le traitement de l'information. Trois questions (éventuellement notées chacune sur 3 ou 4 points) peuvent être proposées en fin d'une partie du cours afin de vérifier les connaissances enseignées et la capacité de l'élève à exploiter des données quantitatives. Mais l'absence d'évaluation sommative, observée dans certaines copies, constitue un manque, pénalisé par le jury. En effet, l'évaluation a de multiples objectifs – comme, vérifier l'acquisition et la maîtrise des notions et processus étudiés. Par ailleurs, préparer aux épreuves du baccalauréat en fait partie. Les candidats doivent montrer qu'ils maîtrisent ces attentes et guident les élèves dans cette voie. Or, certaines des évaluations proposées ne sont pas conformes (libellés qui ne respectent pas le programme, documents de nombre et de nature inadéquats, questions portant sur des points qui n'ont pas été traités en cours...). De manière générale, l'attention portée à l'explicitation des consignes et des critères d'évaluation est tout particulièrement valorisée, en lien avec les épreuves du baccalauréat et (ou) avec les objectifs annoncés dans l'introduction pédagogique.

Comme les années précédentes, le jury regrette que les candidats soient peu nombreux à mobiliser les outils numériques dans la pédagogie mise en œuvre.

D'un point de vue pratique, il est rappelé que les copies étant numérisées, les candidats doivent respecter les marges indiquées et éviter de présenter les travaux sur une double page –nécessairement coupée à la numérisation. L'usage des couleurs doit être réfléchi et contribuer à clarifier la démarche. Le soin apporté à la présentation fait partie des exigences attendues.

4.2.3.4 Cohérence d'ensemble

Au-delà du suivi ordonné des étapes de la démarche pédagogique, le candidat doit veiller à leur articulation et leur cohérence.

L'introduction pédagogique doit présenter la cohérence d'ensemble de la séquence et la situer dans une progression globale, en termes d'objectifs d'acquisition des savoirs et des savoir-faire par les élèves.

Trop souvent, les compositions ne font pas apparaître la problématique d'ensemble, ce qui fait que les activités voire, des parties entières du plan du cours sont déconnectés du reste de la copie.

Le contenu et la place des activités doivent être explicités, et justifiés. Prévoir une séance de questions-réponses située en amont du cours fait courir le risque que cette séance soit trop descriptive voire, qu'elle se substitue au cours si les notions ne sont pas maîtrisées : il importe donc de montrer comment elle va s'appuyer sur des prérequis. En amont comme en aval, la plus-value pédagogique doit être explicitée.

Les questions posées doivent s'inscrire dans une démarche progressive (par exemple la fragilité des liens numériques doit être développée logiquement avant la fracture numérique). Il s'agit également de prévoir l'implication des élèves grâce à la progressivité des questions posées.

Le cours et les activités spécifiques réalisées par les élèves doivent être complémentaires et contribuer ensemble à atteindre les objectifs fixés. L'exposé des notions, tout comme l'étude de statistiques et la mobilisation d'outils (moyenne, médiane, seuil de pauvreté...), doivent être connectés à la démarche d'ensemble et non demandés aux élèves pour eux-mêmes.

L'évaluation ne doit pas être sacrifiée, par mauvaise gestion du temps. Elle doit permettre de vérifier, en les identifiant, que des objectifs annoncés dans l'introduction pédagogique sont atteints. Cela suppose que ces objectifs ne soient pas présentés de manière seulement formelle mais intégrés à la démarche d'ensemble.

L'évaluation doit aussi s'accompagner d'une grille d'évaluation qui permet aux élèves de progresser à travers des compétences explicitées.

4.2.3.5 Utilisation du dossier documentaire

Les documents doivent servir de support pour construire la séquence, illustrer le cours, élaborer des activités comme, poser aux élèves des questions pertinentes. La justification des choix des documents mobilisés dans les activités est essentielle, qu'il s'agisse d'illustrer ou d'approfondir le raisonnement. Le candidat doit indiquer les documents qu'il retient parmi ceux qui composent le dossier et justifier son choix.

Surtout, le dossier documentaire doit être mobilisé de manière pertinente et chaque document choisi doit être étudié avec soin, et modifié en fonction du besoin spécifique. Parmi les erreurs qui pénalisent trop souvent les candidats : on observe trop souvent un décalage entre les contenus des documents et l'utilisation qui en est faite dans la séquence –ce qui témoigne d'une lecture trop superficielle et finalement, mal comprise des documents. À l'inverse, certains utilisent les documents intégralement, sans les relier au sujet et se contentent d'en proposer un commentaire, au détriment d'une approche problématisée et maîtrisée.

L'utilisation du dossier est évaluée sur différents critères : présentation, compréhension et exploitation pédagogique. L'exploitation doit être précisément expliquée, il convient d'éviter des formules trop imprécises du type : « après lecture du document, les élèves montrent que la pauvreté augmente ».

Le candidat présente les modes d'exploitation en classe des documents choisis, explicite les résultats attendus de cette exploitation et signale, éventuellement, des ouvrages ou articles qui pourraient être conseillés, en vue de l'approfondissement du sujet.

4.2.4 Éléments de corrigé (Maryse BRESSON)

Remarque préalable : comme les années précédentes, il est rappelé que les copies ne sont pas évaluées à partir d'une norme de contenu précisément définie. Il est possible de développer plusieurs approches également valables, en termes de contenu et de méthode. Dans les développements qui suivent, nous présentons donc les éléments que le jury s'attendait à trouver tout en laissant ouvertes diverses modalités d'exploitation possible du dossier proposé.

Rappel du sujet : Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?

Introduction pédagogique

L'introduction pédagogique vise à replacer le sujet dans le programme du cycle terminal, en soulignant les liens entre les différents questionnements, pointant ainsi les pré-acquis tant de savoirs que de savoir-faire.

Situation du sujet par rapport au programme officiel :

Champ : enseignement de spécialité

Thème 2 : comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?

Sous-thèmes 2.3 ; - Comprendre et savoir illustrer le processus d'individualisation ainsi que l'évolution des formes de solidarité en connaissant la distinction classique entre solidarité « mécanique » et solidarité « organique ». 2.4 - Comprendre comment les nouvelles sociabilités numériques contribuent au lien social et 2.5 : Comprendre comment différents facteurs (précarités, isolements, ségrégations, ruptures familiales) exposent les individus à l'affaiblissement ou à la rupture de liens sociaux.

Cadrage du dossier dans l'enseignement des SES :

Le dossier proposé concerne l'enseignement de spécialité de SES de la classe de première instauré à la rentrée 2019. La question posée reprend la formulation du second questionnement de sociologie du programme : Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ? Ce thème, si le professeur traite les thèmes de sociologie dans l'ordre, vient après celui sur la socialisation primaire, secondaire. Les élèves savent que l'individu s'intègre à la société via des groupes, des instances de socialisation. Ils ont étudié en amont l'OA1 et éventuellement l'OA2.

Cadrage du dossier dans le questionnement :

Le dossier proposé pouvait permettre de traiter une grande partie des sous-questionnements et objectifs d'apprentissage mentionnés au programme sur le thème 2, sauf l'OA2 : « connaître les critères des PCS », absent du corpus documentaire. Il est possible de supposer qu'il a été traité auparavant, dans une autre séance. À cette exception près, les documents pouvaient permettre de traiter l'ensemble du thème. Il appartenait dès lors au candidat de choisir un cadrage en problématisant la séquence proposée afin de proposer une démarche pédagogique, cohérente et progressive.

À titre d'exemple (mais, d'autres choix étaient possibles), on pouvait proposer un cheminement visant à orienter plus spécifiquement la séquence –et la problématique- autour du dernier questionnement : Comprendre comment différents facteurs (précarités, isolements, ségrégations, ruptures familiales) exposent les individus à l'affaiblissement ou à la rupture de liens sociaux.

Objectifs d'apprentissage de la séquence :

Les objectifs doivent être cohérents avec le cadrage. Selon la logique d'orientation susmentionnée, les objectifs pouvaient, par exemple, être énoncés de la manière suivante :

En termes de savoirs, les élèves devront être capables de :

- Définir : lien social, processus d'individualisation, solidarité mécanique, organique, cohésion sociale, sociabilités, précarités
- Distinguer solidarité organique et mécanique.
- Expliquer le passage de l'une à l'autre
- Analyser le rôle des sociabilités numériques sur le lien social
- Comprendre les conséquences de certaines évolutions de la société (travail, famille, école) sur la fragilisation des liens sociaux.
- Définir la pauvreté et comprendre les enjeux autour de sa mesure.

En termes de savoir-faire :

En pré-requis :

- la lecture de tableaux à double entrée
- la lecture de graphiques et diagrammes
- la lecture et la comparaison de pourcentages de répartition

Les outils proposés à travailler dans le cadre de la séquence :

-la rédaction de paragraphes argumentés articulés

la lecture et interprétation de moyennes et médianes

En termes de compétences transversales :

Cf extrait du préambule des programmes du cycle terminal : « Au-delà de ces savoirs et savoir-faire spécifiques aux sciences économiques et sociales, les élèves doivent maîtriser, à l'issue du cycle terminal, un certain nombre de compétences transversales.

(parmi les compétences attendues en fin de classe de première, la séquence permettra notamment la progression sur les axes de compétences suivants) :

- – Mobilisation des connaissances ;
- – analyse et mobilisation des données ;
- – analyse et mobilisation de documents de natures diverses ;
- – construction d'une argumentation / d'un raisonnement rigoureux ;

Précision complémentaire : S'il n'est pas attendu de développer dans l'introduction pédagogique, tous les changements liés aux réformes, les candidats devaient éviter dans leur copie de tomber dans le « piège » d'un traitement incohérent. En particulier, ils doivent proposer une réflexion cohérente sur la progression attendue des élèves en fonction d'une part, de leurs parcours antérieurs, d'autre part, des objectifs du (nouveau) programme et nouveaux parcours. Les élèves de première de l'année scolaire 2019/20 ayant suivi les SES de seconde sous la forme d'un enseignement exploratoire et donc non obligatoire, logiquement il ne fallait pas prendre pour acquis les apports du programme de seconde, en revanche il est possible de s'appuyer sur les apports de certains élèves, lors d'échanges oraux ou de sensibilisation. Par ailleurs, si le nouveau programme reprend des éléments de l'ancien de première (Groupes et réseaux sociaux) et également, des éléments du chapitre de terminale (jusqu'en 2020) sur l'intégration et le lien social, il importait d'éviter d'élargir la séquence de cours et (surtout) l'évaluation des élèves à certains développements désormais trop éloignés voire, « hors programme ».

De même, dans la suite de la copie, se référer à des indications complémentaires, qui ont disparu du nouveau programme au profit des objectifs pédagogiques était maladroit.

On rappellera ici à toutes fins utiles que, dans le cadre de ce programme, les professeurs exercent leur liberté pédagogique, en particulier :

- – pour organiser une progression de cours (économie, sociologie et science politique) adaptée à leurs élèves sur l'ensemble de l'année scolaire ;
- – pour articuler les différents apprentissages (savoirs, savoir-faire et compétences transversales) ;
- – pour adapter leurs pratiques pédagogiques aux besoins de leurs élèves. » extrait du programme

Présentation de la séquence

La première attente est bien sûr, une excellente compréhension du sujet et de ses enjeux. Une bonne problématisation doit aussi mettre la question et le plan en perspective et nourrir l'explicitation du cadrage, des documents et des notions traitées. Dans le cas présent, l'enjeu de la séquence était d'adopter un regard dynamique sur les évolutions des liens sociaux (évolution, passage des sociétés traditionnelles aux sociétés modernes) tout en mettant en lumière les difficultés et les inquiétudes qu'ont soulevé les changements, depuis la modernité jusqu'à nos jours.

Problématique :

La cohésion sociale peut être définie par l'ensemble des mécanismes qui permettent à un groupe d'individus de faire corps, de tenir ensemble. Cet enjeu de la cohésion sociale est constitutif de la naissance de la sociologie au 19^e s, notamment à travers la problématique durkheimienne qui, assistant à la montée du processus d'individualisation, soulignait que ce processus portait en lui les germes de la transformation des liens qui unissent les individus entre eux, et, l'individu à la société.

Ainsi, il est question de comprendre comment évoluent les liens sociaux porteurs de cohésion sociale et comment, la société et les liens qui la composent se trouvent transformés ou, pour certains, fragilisés.

De ce point de vue, une mise en perspective historique peut permettre aux élèves de comprendre comment, dans un contexte/environnement nouveau, de nouvelles formes de liens sociaux vont se développer. Mais il s'agit également, de leur montrer que cette situation comporte des risques, puisqu'elle développe des fragilités et précarités nouvelles, suivant des mécanismes difficiles à mesurer.

Par ailleurs, un objectif complémentaire est de permettre aux élèves d'avoir une meilleure connaissance des réactions sociales, institutionnelles et politiques qui sont mises en place pour prévenir le délitement des liens, de leurs réussites et leurs échecs.

PLAN de la séquence

- Comment évoluent les liens sociaux ?

A) Les transformations des liens sociaux dans les sociétés modernes

A1- Les sociétés modernes connaissent depuis le 19^e siècle un processus de transformation qui recompose les formes de solidarité : individualisation ; solidarité mécanique/organique (doc 1)

A2- Dans la période récente, de nouveaux types de liens se développent (docs 5 et 6)

B) Les difficultés des sociétés modernes en matière de cohésion sociale

B1- Si tous les liens ne se délitent pas, les changements entraînent toutefois des difficultés, à cause de la fragilisation de certains liens (docs 2, 3)

B2- En dépit de nouveaux instruments institutionnels et politiques mobilisés, les liens avec certaines populations peinent à être maintenus (doc 7 et 8)

Articulation Cours/ Activité(s)

La mise en activité doit être variée, proportionnée et cohérente avec le contenu disciplinaire proposé pour la séquence.

Dans l'exemple de séquence proposé, plusieurs activités étaient possibles. En amont, il pouvait ainsi être proposé en guise de sensibilisation, la mobilisation de certaines connaissances en Histoire-géographie (sous réserve d'avoir vérifié auprès de l'enseignant concerné leur acquisition) puisque le programme dans cette matière prévoit en première l'étude de certains enjeux de la modernité.

Une activité spécifique pouvait porter, par exemple, en aval, sur la question de la mesure de la pauvreté (document 4) avec un travail autour des niveaux de vie, seuil de pauvreté, nombre de pauvres et taux de pauvreté ainsi que sur l'évolution des variables. L'enseignement de spécialité ne prévoyant pas, dans les textes, des séances en demi-groupe de type TD, le travail en groupe ou en binôme doit être précisément organisé afin de faciliter la participation active des élèves à la manipulation des données chiffrées, des courbes et du tableau, éléments qu'ils doivent maîtriser en fin d'année.

Une autre séquence d'activité spécifique, en amont ou en aval, pouvait porter sur les sociabilités numériques et leurs effets sur le lien social. Un objectif pédagogique important de cette activité est de montrer comment la sociologie produit des savoirs qui remettent en cause le sens commun selon lequel internet serait responsable de la perte des liens sociaux et de la désorientation de certaines jeunes, en référence à Durkheim sur la nécessité de se prémunir des prénotions et d'étudier les faits sociaux à partir d'autres faits sociaux. Dans une telle séquence, il s'agit de montrer aussi que ce type de sociabilité ne se substitue pas aux formes de sociabilité plus traditionnelles, et de mettre également en évidence les difficultés liées à ce type de sociabilité.

Évaluation : Pour accompagner la progression des élèves, l'attention portée à l'évaluation des acquis est essentielle et justifie la diversité des exercices proposés et la démarche de l'évaluation formative et également, sommative. Pour autant, il ne s'agit pas de multiplier les évaluations de manière artificielle : au-delà de la fréquence, celles-ci doivent être cohérentes avec la démarche pédagogique et les objectifs. Il est aussi judicieux de prévoir des éléments de différenciation selon les parcours des étudiants.

Les démarches pédagogiques inabouties sont, par exemple, celles qui ne sont pas annoncées ou qui ne correspondent pas à ce qui est annoncé en introduction. Multiplier les questions aux élèves sans développer ou en développant très peu les réponses est pénalisé.

Utilisation du dossier documentaire

Il est rappelé qu'il n'y a pas de séquence idéale unique. Nous ne proposons donc pas ici en correction une séquence de cours.

Des choix maîtrisés et une utilisation nuancée des documents sont valorisés.

Nous présentons ci-dessous les apports possibles des documents à titre d'exemple.

	Présentation des documents	Utilisation des documents dans la séquence
1	DOCUMENT 1 Émile Durkheim, <i>De la division du travail social</i> , PUF, 1986 (1 ^e ed 1893), pp 393-396.	Règles morales et formes de solidarité sociale selon Durkheim (A1 / B1) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les sociétés modernes connaissent depuis le 19^e siècle un processus d'évolution des formes de solidarité : individualisation ; solidarité mécanique/organique (A1) ✓ La division du travail comme facteur permettant cette évolution et comme base du nouvel « ordre moral » (A1)

		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le processus d'individualisation n'efface pas toute solidarité basée sur la ressemblance (A1/B1)
2	<p>DOCUMENT 2</p> <p>Robert Castel, <i>Les métamorphoses de la question sociale</i>, Editions Fayard, 1995, pp 412-413</p>	<p>La nouvelle question sociale : précarité et incertitude (B1/B2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les changements entraînent des difficultés et la fragilisation de certains liens (B1). - Précarité de l'emploi et du chômage ; « inutiles au monde » - Processus de désaffiliation aussi sur le plan civique et politique. Pas de mouvement social. ✓ L'Etat met en place des « mesures d'accompagnement ». (B2)
3	<p>DOCUMENT 3</p> <p>Serge Paugam, <i>Vivre ensemble dans un monde incertain</i>, Editions l'Aube, 2015, pp 40-44</p>	<p>Fragilité des liens de filiation (B1/B2/ évaluation)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La famille étant plus instable (divorces, familles monoparentales...), le lien de filiation est fragilisé dans sa capacité d'intégration des individus à la société (B1). - Inégalités entre les familles qui continuent d'apporter protection et reconnaissance et d'autres qui se délitent (B2) - Diverses allocations d'assistance sont mises en place (B2)
4	<p>DOCUMENT 4</p> <p>Extraits de : Rapport sur les inégalités en France 2019 – Observatoire des inégalités, pp 43-45.</p>	<p>Données statistiques sur la pauvreté (Activité spécifique + Évaluation sommative)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Lien avec la problématique : Tournant historique des années 2000 : la fin de la baisse séculaire de la pauvreté ✓ Les outils de mesure, leurs enjeux. <p>-Définition de la pauvreté par rapport au revenu médian. La pauvreté, notion relative.</p> <p>-La visibilité de ce phénomène social varie selon la définition du taux (50%, 60%)</p>
5	<p>DOCUMENT 5</p> <p>Milena Doytcheva, <i>Le multiculturalisme</i>, La Découverte, 3^e</p>	<p>Migrations et intégration nationale (A2/B1)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La mondialisation agit sur le lien social : ouverture internationale, mondialisation culturelle et

	édition 2018, pp 3-4.	<p>migrations favorisent de nouveaux liens (A2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ On observe toutefois le maintien de liens avec le pays d'origine (persistance de liens de solidarité mécanique) (nuance A2) ✓ Les nouveaux liens peuvent entrer en tension avec des demandes de plus en plus fortes de sens, de localisation et de proximité (B1).
6	<p>DOCUMENT 6</p> <p>Jean-Samuel Beuscart, Eric Dagiral, Sylvain Parasio, <i>Sociologie d'internet</i>, Armand Colin 2^e édition, pp 39-44.</p>	<p>Internet : nouvelles fractures ou nouveaux liens ? A2/B1</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Dans la période récente, de nouveaux types de liens se développent, comme l'illustre l'augmentation du nombre d'utilisateurs d'internet (A2) ✓ La généralisation (qui n'est pas finie) d'internet ne résout cependant pas les problèmes. La question posée évolue : de la fracture numérique aux inégalités d'usage (B1).
7	<p>DOCUMENT 7</p> <p>Barbara Rist, Sylvie Rouxel (dir), <i>Tous autonomes ! Injonction des politiques sociales ou fabrication collective</i>, Presses universitaires Septentrion, 2018, pp 298-300</p>	<p>Organisations solidaires, liens collectifs et risques de tensions (B2/ A2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Injonction à l'autonomie peut laisser de côté ceux qui n'ont pas les ressources nécessaires (lien avec la précarité et l'isolement familial) (B2). ✓ Des nouveaux liens collectifs (Emmaus, squat) s'organisent face à la désaffiliation = solidarité mécanique (A2) ✓ Ces collectifs peuvent présenter un risque d'enfermement communautaire (B2)
8	<p>DOCUMENT 8</p> <p>Cécile Van de Velde, « Les voies de l'autonomie : les jeunes face à la crise en Europe », revue <i>Regards</i>, vol. 48, no. 2, 2015, pp. 81-93.</p>	<p>Les jeunes face à la crise des solidarités (B2/ B1)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En dépit de nouveaux instruments mobilisés, les jeunes sont particulièrement touchés par le risque de fragilisation en Europe (B2). ✓ En France : interaction famille/école et protection sociale : mais la conception méritocratique de l'école peut affaiblir les plus démunis scolairement, par ailleurs l'injonction d'autonomie vis-à-vis de la famille accentue le risque de fragilisation (B2). ✓ Les transformations de la famille peuvent favoriser la fragilisation du lien de filiation –particulièrement dans certaines familles vulnérables socialement (B1).

Il est rappelé qu'il n'est pas besoin de présenter un tel tableau dans la présentation du dossier. L'idée est que la séquence proposée respecte les indications générales données, qu'elle convoque les différents documents, s'appuie sur la problématique, témoigne d'une maîtrise des dimensions scientifiques du sujet pour en proposer une déclinaison didactique, en convoquant une démarche pédagogique adaptée.

Exemple d'évaluation sommative visant à inscrire les élèves dans l'apprentissage de l'E3C.

- « À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez les conséquences des évolutions du travail sur la fragilisation des liens sociaux. ».

Dossier documentaire

Paragraphe 2 et Courbe 2 du doc 4

Doc 2 : Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Editions Fayard, 1995. De « La précarisation de l'emploi » à... « sans vraiment lui appartenir ». Paragraphe 1

Proposition de grille d'évaluation (exemple)

Compétences évaluées	Indicateurs	Barème
Organiser et respecter la tâche	Traitement du sujet	3
Mobiliser des connaissances et mécanismes	<p><u>Notions</u> :</p> <p>Liens sociaux, cohésion sociale.</p> <p>Travail/emploi</p> <p>Précarités</p> <p><u>Mécanismes</u> :</p> <p>Chômage, précarité => perte de revenu</p> <p>Chômage, précarité => perte d'identité sociale</p> <p>Précarité du travail => affaiblissement des autres liens sociaux, isolement</p> <p>Pauvreté => accroissement des écarts internes à la société</p> <p>Pauvreté => renversement de la tendance historique à son recul & fragilisation de la cohésion sociale</p>	<p>5</p> <p>2 (1/notion)</p> <p>3 (1/mécanisme)</p>

	d'ensemble	
Utiliser des informations et des documents		
Doc 2	Identification des liens et des mécanismes. Illustration pour les paragraphes.	1 point par idée pour illustrer
Doc 4	Identification des notions et des mécanismes. Illustration pour les paragraphes.	

Corrigé (Proposition de plan/synopsis) :

Nous allons montrer que les transformations de l'emploi, la précarité et le chômage peuvent fragiliser le lien social dans les sociétés contemporaines.

Paragraphe 1

- Le chômage et la précarité privent les individus de revenu mais aussi d'une identité sociale.
- Ils provoquent un processus de fragilisation des liens sociaux dans une société basée sur une solidarité organique (déficit de places, inutilité sociale)
- Certaines catégories sont davantage exposées à ces risques (travailleurs vieillissants, jeunes en quête d'un premier emploi, chômeurs de longue durée) => doc 2

Paragraphe 2

- Les transformations de l'emploi fragilisent les autres liens sociaux.
- L'absence de place dans le processus productif affaiblit aussi la reconnaissance d'un besoin de protection par les pouvoirs publics. Les personnes concernées suscitent l'inquiétude et des « mesures d'accompagnement » => doc 2
- La tendance historique à la baisse de la pauvreté s'inverse depuis les années 2000 (pauvreté relative, en France). Les écarts internes à la société s'accroissent entre les plus pauvres et les couches moyennes. => doc 4

Conclusion : nous avons montré que les évolutions du travail entraînent la fragilisation de nombreux liens sociaux. Pour autant, d'autres liens peuvent être mobilisés pour comprendre la cohésion sociale comme l'évolution des liens « de proximité » (familiales, locales).

Bibliographie complémentaire commentée (exemple)

(pour les élèves)

Pierre Merckle, Sociologie des réseaux sociaux, La découverte, 3^e édition 2016 : utile pour comprendre l'impact des réseaux sociaux sur la sociabilité et le concept de lien fort / faible

Serge Paugam, Le lien social, PUF, Que-sais-je, 4^e édition 2018 : typologie des liens sociaux

François (de) Singly, Sociologie de la famille contemporaine, Colin, 128, 6^e édition 2017 : explique l'évolution des liens familiaux ; montre les mécanismes de désaffiliation positive et d'émancipation

(Pour le professeur)

Norbert Elias, La société des individus, 1991 (écrit en 1939) : pour éclaircir les liens complexes individu-société, en lien avec le processus de civilisation

Georg Simmel, Les pauvres, 1907 : le premier à proposer une définition relationnelle de la pauvreté (qu'il définit par la relation d'assistance)

Dominique Schnapper, L'épreuve du chômage, Gallimard, 1981 : explique les mécanismes de manques cumulés associés à la condition de chômeur

Des exemples de bonnes copies sont présentés en annexe.

5. PHASE D'ADMISSION

5.1 Commentaires généraux sur la suppression des oraux en période de crise sanitaire

Comme rappelé au point 1.2.2., l'évolution de la situation sanitaire sur le territoire national au printemps 2020, en relation avec l'épidémie de Covid-19 a impliqué que, concernant les concours internes de l'agrégation et du CAER-PA, pour toutes les sections, les oraux n'auraient pas lieu.

À l'instar des autres concours de l'agrégation interne et du CAERPA, les concours de l'agrégation interne et du CAERPA en sciences économiques et sociales, ont donc fait l'objet d'une admission sur la base des seules épreuves écrites. Un arrêté a été publié au Journal officiel le 30 août 2020 fixant ces modalités complémentaires d'évaluation et de titularisation :

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=703D1D19DC834BB8CBC5495339D304D9.tplgfr3Os_1?cidTexte=JORFTEXT000042284691&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCON T000042284650

C'est donc dans ce cadre contraint et dans des délais courts, que le jury a élaboré une procédure nécessitant un travail complémentaire pour constituer les listes principale et complémentaire.

5.2 Travail réalisé par le jury pour constituer les listes principale et complémentaire

Faute de pouvoir départager les candidats dans le cadre des épreuves orales du concours, le jury s'est efforcé de travailler de la manière la plus professionnelle possible, dans le respect des critères éthiques et en recherchant constamment les garanties d'impartialité légitimement attendues des candidats au concours.

Les seuls contenus d'épreuves à partir desquels il était possible de départager les candidats étant, dans le contexte rappelé, les copies des épreuves écrites, le jury a logiquement décidé de reprendre les classements qu'il avait déjà établi pour fixer les listes des admissibles, comme base du classement pour les liste d'admis aux deux concours public et privé. Par ailleurs les listes d'admis devant respecter le nombre maximal de postes ouverts, il fallait encore départager les candidats ex aequo à l'issue de la première phase (candidats ayant le même total de points à l'issue des deux épreuves écrites). Le jury n'a en effet, pas souhaité fixer une « barre d'admission » qui n'aurait pas permis de pourvoir tous les postes. Ce choix a donc nécessité un nouveau travail pour préciser les notes et hiérarchiser les ex aequo situés à un niveau correspondant au nombre de postes ouverts, ceci pour chaque concours (public et privé).

Par ailleurs, une liste complémentaire pouvant être établie au regard des mérites reconnus par les membres des jurys aux candidats admissibles, le jury a souhaité aller au-delà de ce premier travail, afin de départager et classer sur liste complémentaire, d'autres candidats dont le niveau lui semblait suffisamment proche de celui des lauréats de la liste principale, et mériter à ce titre un encouragement particulier voire, permettre, dans la mesure du possible, le remplacement des candidats inscrits sur la liste principale qui ne pourraient pas être nommés ou, le cas échéant, permettre de pourvoir des emplois vacants entre deux concours.

Un travail de correction des copies complémentaire, pour préciser les notes déjà attribuées à l'écrit a donc été réalisé par le jury pour chacune des deux épreuves (première épreuve de composition et deuxième épreuve de composition sur dossier), par des nouveaux binômes de correcteurs constitués retravaillant sur

des copies anonymes et en « double aveugle ». Ce travail a permis d'interclasser les copies par épreuve et de définir des compléments de notes pour chaque « palier ». Ces informations ont ensuite été communiquées à tout le jury et ont permis de départager tous les candidats ex aequo en réunion d'admission, en passant de nombre entiers, à des nombres décimaux par un classement affiné désormais établi pour les totaux, au dixième de points (un chiffre après la virgule) et pour les notes par épreuves du concours, au centième de point (deux chiffres après la virgule). Sur la base de ce travail, le jury a pu établir un classement complet (sans ex aequo) de tous les candidats qu'il souhaitait admettre en liste principale et, placer sur liste complémentaire, au vu de leurs mérites et conformément à la réglementation en vigueur dans le contexte de crise sanitaire.

5.3 Les résultats

Le jury a souhaité pourvoir tous les postes ouverts aux concours de l'Agrégation interne et Caerpa et établir aussi, au vu du niveau global des candidats, une liste complémentaire.

En liste principale :

Pour le concours public (Agrégation interne), la barre d'admission a été fixée par le jury à 126,5 points (12,65 de moyenne) –soit 34 candidats admis sur liste principale. Total de points du premier admis : 174 points.

Pour le concours privé (Caerpa), la barre d'admission a été fixée par le jury à 105,5 points (10, 55 de moyenne) –soit 4 candidats admis sur liste principale. Total de points du premier admis : 142.

En liste complémentaire :

Pour le concours public, dans la logique d'encouragement et de bienveillance déjà exposée, le jury a décidé de fixer une barre identique à la barre d'admission de l'année dernière (concours 2019), soit 116 points (11,6 de moyenne) – soit 22 places sur listes complémentaires (le dernier candidat de la liste complémentaire étant classé 56^e).

Compte tenu du différentiel dans les barres d'admission observé, cette année, entre les deux concours, il n'a pas été établi de liste complémentaire pour le concours privé.

5.4 Conseils pour les candidats aux concours 2021

Dans l'hypothèse espérée d'un déroulement normal des concours 2021 de l'agrégation interne et du CAERPA, il est conseillé aux candidats, concernant la préparation aux épreuves d'admission, de se reporter aux conseils et recommandations contenus dans le rapport du concours 2019 :

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/int/31/1/Rj-2019-agregation-interne-SES_1180311.pdf

6. ANNEXES

6.1 Données statistiques complémentaires

6.1.1 Répartition des candidats par académie

Répartition candidats AGREGATION INTERNE par académies

	ACADÉMIE D'ORIGINE	ADMISSIBLES	PRESENTS	ADMIS LP	INSCRITS LC
A02	AIX-MARSEILLE	2	2	1	-
A03	BESANCON	5	5	2	1
A04	BORDEAUX	5	5	3	2
A05	CAEN	2	2	2	-
A06	CLERMONT-FERRAND	2	2	1	1
A08	GRENOBLE	6	6	5	1
A09	LILLE	3	3	1	1
A10	LYON	3	3	1	-
A11	MONTPELLIER	2	2	-	2
A12	NANCY-METZ	1	1	1	-
A13	POITIERS	1	1	1	-
A14	RENNES	2	2	2	-
A15	STRASBOURG	4	4	1	3
A16	TOULOUSE	4	4	2	2
A17	NANTES	1	1	-	1
A18	ORLEANS-TOURS	2	2	2	-
A19	REIMS	2	2	1	-
A21	ROUEN	1	1	1	-
A23	NICE	3	3	-	1
A28	LA REUNION	1	1	1	-
A90	CRETEIL-PARIS-VERSAIL.	17	17	6	7
	21	69	69	34	22

Répartition candidats CAERPA par académies

	ACADÉMIE D'ORIGINE	ADMISSIBLES	PRESENTS	ADMIS LP	INSCRITS LC
A12	NANCY-METZ	1	1	-	1
A14	RENNES	1	1	1	-
A23	NICE	1	1	1	-
A40	NOUVELLE CALEDONIE	1	1	1	-
A90	CRETEIL-PARIS-VERSAIL.	3	3	1	2
	5	7	7	4	3

6.1.2 Répartition des candidats par année de naissance

Répartition candidats AGREGATION INTERNE par année de naissance

ANNÉE	ADMISSIBLES	PRESENTS	ADMIS LP	INSCRITS LC
1964	1	1	1	-
1965	2	2	2	-
1966	1	1	-	-
1968	2	2	-	-
1969	2	2	1	1
1970	2	2	1	1
1971	4	4	2	2
1972	2	2	-	2
1973	2	2	-	1
1974	2	2	1	1
1975	1	1	-	1
1976	1	1	1	-
1977	1	1	1	-
1978	2	2	1	1
1979	1	1	1	-
1980	5	5	3	1
1981	3	3	2	1
1982	2	2	1	-
1983	4	4	1	2
1984	4	4	3	-
1985	2	2	2	-
1986	1	1	1	-
1987	1	1	-	-
1988	4	4	3	1
1989	5	5	2	1
1990	6	6	2	3
1991	3	3	1	2
1992	2	2	-	1
1993	1	1	1	-
29	69	69	34	22

Répartition candidats CAERPA par année de naissance

ANNÉE	ADMISSIBLES	PRESENTS	ADMIS LP	INSCRITS LC
1963	1	1	1	-
1966	1	1	-	1
1967	1	1	1	-
1985	1	1	1	-
1987	1	1	-	1
1991	1	1	-	1
1993	1	1	1	-
7	7	7	4	3

6.1.3 Répartition des candidats par sexe

Répartition candidats AGREGATION INTERNE par sexe

SEXE (H/F)	ADMISSIBLES	PRESENTS	ADMIS LP	INSCRITS LC
FEMME	45	45	22	16
HOMME	24	24	12	6
	69	69	34	22

Répartition candidats CAERPA par sexe

SEXE (H/F)	ADMISSIBLES	PRESENTS	ADMIS LP	INSCRITS LC
FEMME	3	3	2	1
HOMME	4	4	2	2
	7	7	4	3

6.2 Exemples de bonnes copies

6.2.1 Exemples de bonnes copies à l'épreuve de composition de sciences économiques et sociales

La copie suivante a obtenu la note maximale de 17/20. L'appréciation harmonisée du binôme de correcteur était la suivante : « Une excellente copie dans l'ensemble qui mène de front analyse théorique et empirique. Des connaissances maîtrisées et une bonne problématisation. Une troisième partie un peu déséquilibrée par rapport au reste du devoir et une seconde partie qui passe un peu trop rapidement sur certaines explications.» .

Epreuve :101..... Matière :0800..... Session :2020.....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Le chômage est-il involontaire ?

Le débat sur la nature du chômage est un débat éculé et pourtant brûlant d'actualité : débat ouvert dans les années 1970-1980, notamment par A.C. Pigeou et J. Ruell ("L'assurance-chômage : cause du chômage permanent", 1933) pour qui la cause principale du chômage était volontaire, c'est-à-dire résultant de comportements optimisables d'agents parfaitement rationnels sur un marché du travail. Cette vision s'opposait alors à J.M. Keynes, (Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, 1936) pour qui le marché du travail n'existait pas et qui voyait dans le chômage le résultat d'une faiblesse de la demande effective. Si la question semble un temps réglée par E. Tallinvaud dans "Un réexamen de la théorie du chômage" (1977), dans la mesure où coexisteraient deux types de chômage, l'un classique (volontaire) et l'autre keynésien (involontaire), le déploiement des théories du marché du travail nous invite à davantage de prudence. Ainsi, la question de la nature du chômage semble encore dessiner une géographie du champ des l'économie du travail et de l'emploi, et guider les actions des pouvoirs publics. Ainsi, la récente réforme de l'assurance-chômage en France (2019) invite encore à se questionner sur les raisons qui poussent les pouvoirs publics à réduire la protection que peut apporter une indemnisation du chômage. Pourrait-on alors envisager que l'existence même de ces dispositifs soit une source de chômage comme l'envisageait J. Ruell?

Le chômage, défini par le Bureau International du Travail (BIT) comme la situation d'un individu sans emploi, à la recherche d'un emploi de façon active et disponible pour l'occuper, est indéniablement le problème majeur des économies développées depuis la fin des 30 glorieuses.

Pourtant, derrière ce point commun se cache des performances très diversifiées : ainsi, la France, connaît un taux de chômage parmi les plus élevés des pays de l'OCDE et s'établissant à 8,6% de la population active (Insee, informations rapides, novembre 2019). Quoiqu'en baisse depuis un an et correspondant au plus bas taux de chômage qu'a connu notre pays depuis une dizaine d'années, celui-ci reste très nettement supérieur à notre voisin allemand (3,1%) mais aussi à celui des Etats-Unis (3,5%) et même 2 points au dessus de la moyenne européenne (Eurostat, 2019).

Ces disparités invitent à s'interroger sur les causes du chômage et les mesures à mettre en place pour lutter contre : c'est là l'objet de l'économie du travail et de l'emploi qui a connu un véritable déploiement de théories et de travaux empiriques révélant ainsi la profonde capacité de dépassement de la science économique à travers la mobilisation de méthodes diversifiées (modélisation et expériences empiriques). La question posée par le sujet s'inscrit dans cette perspective. Le caractère involontaire du chômage correspond à l'idée selon laquelle le fonctionnement du marché du travail ne dépend pas de comportements optimisateurs. A l'inverse, le chômage volontaire découle de comportements rationnels et optimisateurs. Les modèles théoriques de pensée sont fixés et il est intéressant alors de se questionner sur la capacité des travaux empiriques de trancher la question ou non qui révélerait alors, pour paraphraser Bachelard, que la science ne progresse qu'en l'hondant dans le réel des

faits qui contrediraient la Théorie. Pourtant, le dialogue entre théorie et empirisme n'est pas le seul angle d'attaque du sujet. En effet, il est peut-être envisageable d'apporter une réponse différenciée à la question en distinguant les contextes historico-économiques mais aussi le niveau d'analyse. Ainsi, les perspectives macro-économiques du sujet et micro-économiques doivent être envisagées en évitant tout de même le no. bridge cher à P.A. Samuelson dans la mesure où la façon dont est posée aujourd'hui la question du chômage relève de la tentative de fonder micro-économiquement la macro-économie. Cette mise en débat "classique" du sujet (Γ_{macro} / empirie et Γ_{micro}) ne doit pas occulter la capacité de renouvellement de la science-économique par l'émergence de nouvelles questions et façons de penser le problème du chômage. Ainsi, dans une perspective de chômage structurel, la question essentielle est celle du fonctionnement du travail. Loin d'abandonner la question des causes du chômage, la notion de chômage structurel, qui s'oppose à celle de chômage conjoncturel vient profondément renouveler l'approche économique du chômage au plan théorique, empirique mais aussi des politiques de l'emploi. Notre idée est de postuler la pluralité des sources du chômage. Parmi elles, la nature volontaire du chômage conduit à l'expliquer par l'existence de rigidités qui affectent le coût du travail. Dans ce cadre, si le chômage est volontaire, quelles justifications et politiques sont pertinentes? Quelles sont en retour les justifications et implications de l'abandon de la notion de chômage volontaire? Plus surtout, comment l'abandon de ces deux façons de produire du raisonnement économique enrichit la connaissance du marché du travail et l'orientation de l'action publique? Nous montrerons que dans une perspective classique, le chômage n'est pas involontaire car il dépend de logiques optimisatrices notamment autour du coût du travail (I). Cependant, la complexité de la relation entre coût du travail et emploi empirique a élargi les explications en termes de chômage volontaire et a envisagé la possibilité de situations de chômage involontaire (II). Pour finir, il conviendrait de se demander si cette partition du problème est encore pertinente au regard 3.1.13.

des mutations de l'emploi (IV).

Dans une perspective classique, le chômage n'est pas involontaire car il dépend de logiques optimisatrices. Ainsi, le modèle de base de fonctionnement du marché du travail envisage celui-ci comme la confrontation d'une offre et d'une demande et dont le prix est la variable d'ajustement (A), ce qui implique de faciliter cet ajustement par la lutte contre différentes formes de rigidités (B).

Sur le marché du travail, l'offre de travail est une fonction croissante du salaire dans l'individu où l'individu rationnel réalise un arbitrage entre temps de travail et temps de loisir dans le but de maximiser sa satisfaction. Deux effets sont alors envisageables suite à une variation du salaire : un effet revenu et un effet substitution. Face à une augmentation du salaire, l'individu peut soit décider de travailler davantage, soit décider de travailler moins en profitant de la hausse du salaire pour maintenir son revenu. La forme croissante de la droite d'offre de travail dépend de ces deux effets.

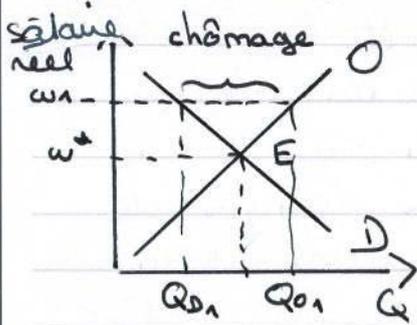
R. Blundell, "Labor Supply and taxation; a survey", 1992 met en évidence ces deux effets en étudiant l'offre de travail des mêmes individus en Grande-Bretagne. Le résultat de son étude va bien dans le sens d'une augmentation du nombre d'heures de travail offertes par les femmes lorsque le salaire augmente jusqu'à un certain point. Des conclusions de R. Chetty (2012) vont dans le même sens en montrant que l'élasticité de l'offre de travail (ϵ) au salaire est bien positive quoique relativement faible et faisant donc état de rigidités de comportements.

La demande de travail^(D), quant à elle est une fonction décroissante du salaire, répondant ainsi au calcul optimisateur de maximisation du profit par l'entrepreneur. Là encore, la mesure des élasticités de la demande par rapport au salaire conditionne la pertinence des mécanismes visant à valider le chômage volontaire.

Epreuve : 101 Matière : 0800 Session : 2020

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo pl. ne à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Hammermesh, "Do labor costs affect companies demand of labor", (2014) confirme l'existence d'une relation de croissance entre D et salaire (notion qui doit être élargie au coût du travail) : en effet, une augmentation du coût du travail de 10% conduirait raisonnablement à une diminution de la demande de 3% mais avec des effets différenciés sur le travail qualifié ou non qualifié. Compte tenu de ce fonctionnement, le marché du travail est susceptible d'atteindre un équilibre qui exclut la possibilité de chômage, si ce n'est celle de chômage volontaire comme le montre le graphique ci dessous.



de point E correspond à l'équilibre et w^* est alors le salaire d'équilibre. Cet équilibre est optimal et aucune situation de chômage n'est possible si le salaire est flexible. de chômage ne peut alors qu'être volontaire (mais en réalité, il n'existe pas) et temporaire

seul si des rigidités viennent perturber ce fonctionnement optimal. Il convient alors, pour combattre ce chômage volontaire de lutter contre les rigidités affectant le coût du travail.

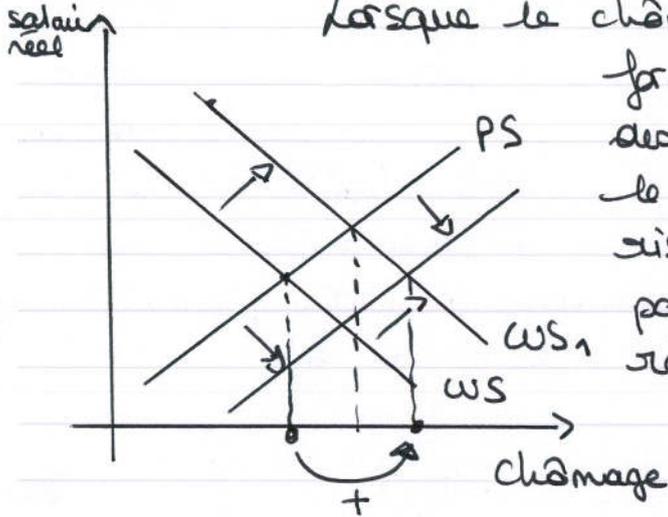
des rigidités affectant le marché du travail et pouvant conduire à du chômage volontaire sont de plusieurs ordres : on peut identifier des rigidités réglementaires et aussi des rigidités plus indirectes comme par exemple les législations régissant les négociations salariales.

Si le salaire minimum a fait l'objet de nombreux débats sur son existence, le débat se concentre aujourd'hui davantage sur son unicité et son niveau. L'existence d'un salaire minimum peut être source de chômage dans la mesure où il joue le rôle d'un salaire plancher qui découragerait les entreprises à la création d'emploi et l'embauche de salariés dont la productivité marginale est inférieure à ce niveau de salaire. Ce chômage structurel induit une faible création d'emploi et conduit les pouvoirs publics à mettre en place des politiques d'allègements de charges sociales en vigueur depuis les années 1990. Dans ce cadre, la mise en place du CICE en 2012, puis sa transformation en allègements de charges en 2017 va bien dans le sens d'une solution apportée au chômage résultant d'un coût trop élevé du travail. Corollaire du chômage volontaire du côté de l'offre de travail. Pourtant, si la mise en place d'un salaire minimum peut s'entendre dans une logique de justice sociale, il peut être critiqué quant à son niveau en matière d'efficacité économique comme le soulignent Cahuc, Lette et Zylberberg dans le rapport du CAE Salaire minimum et bas revenu : concilier justice sociale et efficacité économique en 2008. Pour eux, le salaire minimum unique et d'un niveau élevé en France puisqu'il atteint 65% du salaire médian contre plutôt 50% dans le reste des pays de l'OCDE, n'est ni efficace sur la pauvreté, ni efficace économiquement.

Pour résoudre le problème du chômage volontaire, il faut aussi tenir compte des rigidités qui affectent les négociations salariales. C'est le cadre d'analyse proposé par les modèles de chômage d'équilibre. Layard, Nickell et Jackman proposent

un modèle qui invite à penser le chômage dans un cadre incluant un grand nombre de paramètres et notamment les effets de la négociation salariale.

(“Unemployment, macroeconomic Performance and the labor market, 1991”). L'idée est ici de symboliser les interactions dont le marché du travail est le théâtre. La courbe WS traduit la courbe d'exigence salariale lorsque le chômage est faible, le rapport de



force des salariés leur permet d'obtenir des salaires plus élevés. Mais dans le même temps, les entreprises risquent de proposer moins de postes car la hausse des salaires réduit leur profits. À marge inchangée, les entreprises réduisent donc la création de postes ce qui conduit à une augmentation du chômage.

Si les auteurs n'évoquent pas la notion de chômage volontaire, les mécanismes qui permettent d'expliquer le chômage sont pourtant de la même nature : pour réduire le chômage, il faut mettre en place des mesures qui permettent une flexibilité du salaire et réduisent le coût du travail. En fait, le chômage volontaire apparaît ici comme un problème structurel que la suppression des rigidités et l'allègement du coût du travail permet de résoudre. Si l'allègement du coût du travail pour les non qualifiés est jugé pertinent en regard aux élasticités mesurées, il apparaît pourtant que l'effet global sur l'emploi reste discutable. Ainsi Gilles et Al., “Les effets du CICE sur l'emploi”, 2016 mettent en avant un problème de ciblage du CICE qui serait plus efficace aux débuts de 1,3 Smic. Par ailleurs, la généralisation du Salaire minimum fait aujourd'hui l'unanimité dans les pays de l'OCDE. Alors, et malgré le pari dans la mare de l'étude de SALANIÉ et al (2000) qui révèle que 57% du non-emploi est du non-emploi volontaire, il convient à présent de nous interroger sur l'existence de chômage

involontaire.

Vous avons pu constater que l'existence de rigidités
ne suffit pas à expliquer la complexité des situations
du chômage. d'élargissement des explications parce
par la prise en compte de situations de chômage involontaire
la démarche de cette partie sera de montrer que les analyses
précédentes ne s'épuise pas la diversité des situations.

Tout d'abord, nous montrerons qu'une approche plus macro-
économique du chômage permet de porter un autre regard et
d'envisager la nature involontaire du chômage⁽¹⁾. Par la
suite, nous montrerons que la rigidité salariale, à la
base des analyses en termes de chômage volontaire, peut
parfois être discutée en termes d'efficacité économique⁽²⁾.

Pour Keynes, (1936), le marché du travail n'existe pas
et le niveau de l'emploi est déterminée par la demande
anticipée par les entrepreneurs sur le marché des biens et services.
de chômage est ainsi involontaire et doit donner lieu à des
politiques de relance de la demande. Dans cette perspective,
les rigidités salariales sont plutôt vécues comme une atténuation
puisque elles vont permettre de soutenir la demande comme
par exemple un niveau élevé de salaire minimum nous aurait
une indemnisation généreuse du chômage. Mais existe-t-il
encore une actualité de ce débat? Nous postulons l'idée que
c'est le cas, en nous appuyant sur les analyses menées
par P. Krugman, Soutez nous de cette crise (2012) pour qui
la cause du chômage est certes à identifier dans les
défauts de régulation de la finance mais aussi dans
le manque de vigueur des politiques de soutien de la demande.
C'est dans cette perspective qu'il faut interpréter l'allongement
de la période d'indemnisation du chômage après la
crise de 2008 aux Etats-Unis, même si Agliari, cette
et Cohen (2015), Changement de modèle, invitent plutôt, pour
l'Europe à sortir d'un keynésianisme primitif laissant
entendre que le chômage n'est ni involontaire,
ni à attribuer à des causes macroéconomiques.

Epreuve : J.O.I. Matière : 0800 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Pourtant, même en favorisant des explications micro-économiques, les rigidités salariales peuvent être efficaces. Ainsi, les théories du salaire d'efficience peuvent être utiles pour montrer que certaines rigidités comportementales peuvent être efficaces. Par exemple, Stiglitz et Shapiro (1984) en mobilisant leur modèle du Tise au flanc montrent que les employeurs peuvent avoir intérêt à fixer un salaire supérieur au salaire conventionnel afin de se prémunir du risque de sélection adverse. Ainsi, en fondant micro-économiquement la rigidité salariale, tant du point de vue des employeurs que de celui des salariés (AZARIANIS, "Implicit contracts and under-employment analysis", 1975), il apparaît que la distinction entre chômage volontaire et involontaire s'avère moins pertinente.

C'est aussi le cas des perspectives plus conventionnalistes et institutionnaliste du marché du travail de considérer cette distinction comme secondaire. En effet, pour A. Salais ("L'analyse économique des conventions", 1989) c'est l'ajustement par les salaires qui est hypothétique dans la mesure où le marché du travail est régi par deux conventions : celle de productivité et de chômage. Si l'ajustement par les salaires n'est plus la variable ciblée, alors il faut considérer le chômage volontaire comme du chômage involontaire. J. Agell (1999) quant à lui, montre que même si on se accepte l'existence, cet ajustement par les salaires serait largement inefficace dans la mesure où il reviendrait, dans une économie à deux

secteurs en réallocation à taxer le secteur en expansion par des salaires plus élevés et à rendre encore plus difficile la situation du secteur en déclin.

La démarche de cette partie à consister à montrer non seulement la pertinence de situations de chômage volontaire mais c'est aussi attaché à montrer que la distinction entre ces deux formes de chômage perdait de sa pertinence. Comment alors rendre compte du chômage ?

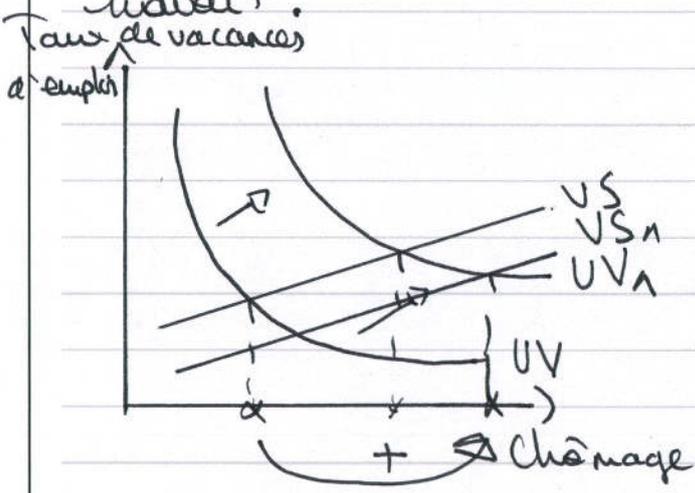
Notre dernière partie aura pour fil directeur de montrer comment les travaux récents permettent de rendre compte du chômage au delà de la distinction entre le chômage volontaire et involontaire. Dans cette perspective, le chômage est structurel et il convient alors d'améliorer le fonctionnement du marché du travail. Au final, la question ne se situe plus tout dans la distinction originelle, mais plutôt de rendre compte du fonctionnement du marché du travail considéré comme un ensemble de flux*. Notre réflexion se portera alors sur le chômage frictionnel et sa théorisation dans le cadre des modèles d'appariement (A) puis, nous nous attacherons à montrer que la lutte contre le chômage prend de plus en plus la forme de mesures incitatives visant à réduire les frictions.

* qui peut être perturbé par l'existence de frictions.

A la suite de G. STIGLER (The theory of economic information, 1962) et de sa théorie du Job Search, il apparaît que le chômage peut être de nature fictionnel et en quelque sorte incompressible et rendu obligatoire par le temps nécessaire entre deux emplois. Dans ce cadre, la durée optimale de recherche dépend du système d'information en vigueur et on peut alors se demander dans quelle mesure ce chômage fictionnel est volontaire ou involontaire.

Pour aller plus loin dans la compréhension du marché du travail, il faut tenir compte des flux sur le marché. En effet, en France, chaque jour, 10 000 emplois sont créés pendant que 10 000 autres sont détruits. Dans le même temps, environ 500 000 emplois ne trouvaient pas preneur en France en 2019.

En reprenant la courbe de Beveridge (1944), les modèles OMP (Diamond, Mortensen, Pissarides, 2010) montrent que le même taux de chômage peut être obtenu par des situations très variées et qu'il est nécessaire d'améliorer les flux sur le marché du travail.



Ainsi, une dégradation de l'appariement symbolisée par la courbe UV_1 conduit à une augmentation du chômage sans que la relation d'emploi n'ait été affectée dans un premier temps.

La courbe VS_1 qui représente la courbe de création de poste se déplace alors vers la droite car les frais de recherche d'emplois sont plus élevés.

Ces situations conduisent à la mise en place de mesures incitatives jouant du côté de l'offre et de la demande de travail. Ainsi alors que le chômage volontaire favorisait plutôt les allègements de

coûts du travail et la flexibilité salariale, le chômage involontaire impliquant la mise en place de mesures de maintien du revenu et de la protection. Dans le cadre du chômage structurel, il sera question de réduire les transitions en mettant en place des mesures incitatives monétaires (RSA) et non ^{assurances chômage} monétaires (Loi et loi n° 2016 et ordonnances Macron en 2017) mais qui doivent aussi améliorer l'accompagnement des chômeurs -

Epreuve : ... 10-1 Matière : ... 0800 Session : ... 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

de sujet nous invitait à discuter de l'existence d'un chômage involontaire. Nos réponses ont été variables et ont visé à montrer que la question méritait d'être replacée dans un cadre théorique et dans un contexte. Ainsi, si le chômage a pu être considéré comme volontaire, il a favorisé la mise en place de mesures visant à la flexibilité salariale et à l'allègement du coût du travail. Pourtant, la complexité des situations invite à penser le chômage comme un phénomène pur et qui peut aussi s'envisager comme un phénomène volontaire. Pour autant, la véritable distinction aujourd'hui se pose la question de façon différente avec la notion de chômage structurel. Pour autant, une vision critique des mesures prises en France ces dernières années nous invite à considérer que les politiques de l'emploi semblent viser à l'ensemble d'objectif de flexibilité nécessaire à toute économie de la concurrence et l'objectif nécessaire de protection des salariés comme le préconise l'organisation internationale du travail prônant une économie de l'emploi inclusive.

Concours section : AGREGATION INTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SO

Epreuve matière : COMPOSITION SCI ECO ET SOCIALE

N° Anonymat : **A000508536**

Nombre de pages : 16

17 / 20

14 /

La copie suivante a obtenu la note maximale de 18/20. L'appréciation harmonisée du binôme de correcteur était la suivante : « Une très bonne maîtrise du sujet avec des références théoriques riches et variées reliées aux débats contemporains sur les politiques de l'emploi. Une réelle qualité d'expression. Conclusion consistante. C'est très solide. »

Epreuve : 101 Matière : 0800 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Début 2019, en pleine crise des gilets jaunes, le président de la République Emmanuel Macron signifiait à un chômeur qui l'interpellait sur sa situation personnelle qu'il suffisait de traverser la rue pour trouver un emploi. Dans cette affirmation, l'idée que le chômeur est responsable de sa situation est mise en avant. S'ils le voulaient vraiment, les chômeurs seraient des actifs occupés. Ce raisonnement qui reflète le sens commun et recouvre des explications spontanées du chômage n'en a pas moins un fondement théorique. La théorie libérale s'est ainsi attachée à montrer que les déterminants de l'offre de travail était un arbitrage travail/loisir. Cela peut avoir une portée heuristique dans un contexte de chômage faible, s'accompagnant d'un taux d'emplois vacants élevé comme a pu le montrer Beveridge ~~de~~ notamment via sa courbe éponyme. Néanmoins, pour expliquer la persistance du chômage dans les sociétés modernes, il est nécessaire du recours à d'autres explications. En effet, le chômage en France est en 2019 à 8,3%. Il n'a pas toujours existé et ce "calme des affaires" si on retient l'étymologie (CAUMARE en latin) apparaît de manière concomitante avec la généralisation du salariat. d'après R. Salais, N. Baverez et B. Reynaud (L'invention du chômage, 1986). Le chômage, d'abord défini par l'absence d'emploi le jour du recensement (1896), va voir sa définition se standardiser

autour de conventions avec la création de l'OIT en 1919. C'est par ailleurs peu de temps après que les pays développés sont touchés par une crise économique majeure se traduisant par une hausse du chômage sans précédent. Cette crise entraîne un bouleversement théorique majeur avec la rédaction par J.M. Keynes, économiste anglais (1883-1946), de la Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie en 1936. Il plaide pour une remise en cause des théories néoclassiques, incapables de rendre compte du chômage observé et de proposer des solutions pour juguler le phénomène. Il estime ainsi que le chômage peut être involontaire contrairement à l'état des connaissances économiques du moment, qui en font un phénomène lié à un arbitrage ou lié à des interventions étatiques qui empêchent le retour spontané à l'équilibre en introduisant des rigidités néfastes.

Les crises des années 70, les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, se traduisent par une hausse concomitante des prix et du chômage, la stagflation. Elle fait entrer les pays développés à économie de marché dans l'ère du chômage de masse. Dès lors, celui-ci devient un véritable problème public mis à l'agenda politique de tous les gouvernements. L'UNEDIC est par exemple créée en France dans les années 80, le RMI (Revenu Minimum d'Insertion), ce filet de sécurité relevant de la logique d'assistance est mis en place en 1988 pour pallier aux conséquences sociales difficiles du chômage. Ainsi, en France, le ^{et économiques} chômage se maintient à un niveau élevé depuis le début des années 1990, au dessus de

2 millions de chômeurs d'après les critères du BIT (absence d'emploi, recherche active d'un emploi, être en âge de travailler - 15/64 ans - et être disponible pour exercer un emploi dans les 15 jours). L'Allemagne a connu un chômage massif dans les années 30 / début des années 2000, qui avoisinait les 10%, à tel point que celle-ci était surnommée "l'homme malade de l'Europe". Il s'agit ici d'expliquer que le chômage peut être lié à un arbitrage individuel et peut donc revêtir un caractère volontaire. Néanmoins, pour rendre compte de la persistance du chômage, il est nécessaire d'introduire des conceptions qui mettent en avant son caractère involontaire, indépendant des volontés individuelles et connectés à une insuffisance de la demande effective ou une imperfection des marchés.

L'analyse portera dans un premier temps sur les théories mettant en avant le caractère volontaire du chômage et les préconisations qui en découlent. La théorie keynésienne et ses prolongements aura l'occasion de démontrer l'existence d'un chômage involontaire conjoncturel. Enfin, l'étude des imperfections de marché et des effets sur le marché du travail offre une explication du chômage structurel involontaire.

Le modèle de base néoclassique démontre l'existence d'un chômage volontaire lié aux calculs rationnels des individus. Cette caractéristique volontaire du chômage est reprise par Stiglitz dans sa théorie du job search (A). Ces théories constituent le fondement des politiques de l'emploi menées dans les pays développés à économie de marché en vue "d'activer les dépenses" (B).

Alfred Marshall, Arthur C. Pigou, Léon Walras sont les auteurs qui ont, entre autres, posés les bases du modèle néoclassique. Dans ce modèle, il existe un marché du travail comme si existait un marché

des biens et services et un marché des fonds prêtés.

Les hypothèses du modèle sont notamment l'existence d'une concurrence pure et parfaite. Ils déterminent cinq conditions pour que celle-ci le soit

- l'atomicité du marché : une multitude d'offeurs ^{à dessein} _{deux}
- l'homogénéité du produit : les produits vendus ont les mêmes caractéristiques, de sorte que la concurrence entre les offeurs ne se faisant que par les prix
- la transparence du marché : l'information sur les marchés est parfaite et disponible sans coût pour les agents
- la libre entrée et libre sortie du marché : il n'existe aucune barrière qui empêche l'entrée ou la sortie d'entreprises
- la mobilité des facteurs de production, travail et capital

Le marché du travail fonctionne comme tous les autres marchés, le travail est une marchandise comme une autre. Ainsi, la demande de travail est une fonction décroissante du prix, c'est à dire le salaire réel noté w/p . Elle émane des employeurs qui embauchent tant que le coût marginal de l'embauche d'un travailleur supplémentaire est inférieur au gain de productivité supplémentaire, c'est à dire la productivité marginale.

L'offre de travail est elle une fonction croissante du salaire réel. Elle émane des travailleurs pour qui le travail est une activité pénible pour laquelle il convient de faire le sacrifice de son temps libre, il fait donc un arbitrage travail, loisir. Lorsque le salaire réel est faible, le travailleur, agent rationnel, opte pour le loisir. Le salaire ne comble pas la disutilité du travail. En revanche, plus le salaire est élevé, plus le salarié est disposé à sacrifier son temps libre. Le point de rencontre entre l'offre et la demande de travail est un

Epreuve : 10.1 Matière : 08.00 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

"équilibre des forces", une sorte d'entente tacite entre offreurs et demandeurs qui se traduit par l'échange. Au point d'équilibre, il n'y a pas de rationnement, pas de chômage hormis un chômage fictionnel lié au temps nécessaire d'adaptation entre offre et demande de travail ou un chômage volontaire lié à une préférence pour le loisir. Si cet équilibre partiel est présent sur les autres marchés, l'économie est en situation d'équilibre général et atteint un optimum de Pareto, c'est à dire une situation où on ne peut améliorer la conditions, la situation d'un agent sans détériorer celle d'un autre. C'est la meilleure situation possible. Il faut donc "laisser le marché faire" comme le préconisent les physiocrates et ne pas perturber son bon fonctionnement via une intervention étatique susceptible d'introduire des rigidités causant des rationnement. Les néoclassiques admettent alors l'existence d'un chômage involontaire causé par les pouvoirs publics en mettant en place un salaire minimum entraînant un ajustement par les quantités source de chômage. L'existence de normes juridiques telles que celle réglementant le travail de nuit ou le dimanche sont également source de chômage car cela entraîne la mise en place de salaire plus élevé que le salaire d'équilibre.

On retrouve également l'idée que le chômage revêt un caractère volontaire dans des théories plus récentes. Georges Stieglitz, dans la théorie du Job Search, étudie le chômage comme une activité rationnelle de prospection. Le chômeur est un homo economicus qui se livre à un calcul rationnel. Il compare ainsi les coûts de la recherche d'emploi : envoi de CV, se rendre à des entretiens, coût d'opportunité en termes de renoncement du temps aux gains attendus de la reprise d'emploi. Le chômeur se fixe un salaire dit de réserve qui représente le salaire minimal auquel il consent à reprendre un emploi. L'indemnisation du chômage peut contribuer à perturber ce calcul en rallongeant la durée de prospection, les coûts supportés sont moindres, et en créant un salaire de réservation. La reprise d'emploi doit permettre d'avoir un salaire supérieur au revenu perçu par le biais de l'indemnisation.

Ces théories ont ~~trouvé~~ eu un certain écho parmi les pays développés à économie de marché. Un glissement s'est opéré en matière de politiques de l'emploi en faveur des politiques actives et au détriment des politiques passives. Les politiques de l'emploi sont les politiques structurelles mises en place par les pouvoirs publics dont le but est de stimuler l'emploi et/ou de réduire le chômage. Les premières politiques de l'emploi mises en place en France dans les années 1980 sont passives. Elles consistent à indemniser le chômeur pour pallier à l'insécurité que représente le risque social chômage.

De nombreux pays, suivant les recommandations d'institutions comme l'OCDE, vont ainsi se lancer dans une activation des dépenses en matière de politiques de l'emploi. On y retrouve des principes qui guidaient les politiques de l'emploi anglosaxonnes depuis plus longtemps tel que "making work pay" ou le "workfirst". L'indemnisation du chômage enferme les individus dans des trappes à chômage, les revenus d'assistance tel que le RMI puis le RSA (2009) dans des trappes à inactivité. Il est alors rationnel pour eux de rester au chômage ou inactif dans la mesure où la reprise du travail n'est pas assez attractive. L'intervention de l'état via l'indemnisation ne pense que des plaies et n'encourage pas les individus à retourner vers le marché du travail, dans lequel ils peuvent d'autant s'éloigner que se produit un phénomène d'hystérie (Blanchard & Summers, 1989) suite à la dégradation du capital humain & de l'employabilité.

Les réformes menées au début des années 2000 s'inspirent alors des théories du chômage volontaire. Gerhard Schröder demande à Hartz ^{ancien}, directeur des ressources humaines chez Volkswagen, de réformer le marché du travail allemand, endigué dans un chômage important. En découlent une série de lois votées entre 2003 et 2005 (Hartz I, II, III, IV) diminuant la durée d'indemnisation du chômage, rendant contraignante la reprise d'un emploi acceptable (parfois avec 2h30 de trajet journalier), obligeant la reprise d'un emploi quand le salaire de celui-ci est supérieur au salaire de l'ancien emploi. Sont également créés les "mini jobs", emplois peu qualifiés, peu rémunérés et précaires, introduisant une forme de flexibilité pour les entreprises. Ces lois se sont traduites par des modérations salariales importantes qui ont pour d'aucuns permis d'augmenter la compétitivité prix de l'Allemagne et réduit son chômage (au détriment de ses partenaires... 7.1.19.

européens dont les exportations ont été freinées par la faiblesse de la demande intérieure allemande). Certains économistes imputent ainsi la meilleure santé économique de l'homme malade de l'Europe à cette politique de l'emploi rendant rationnelle la reprise d'emploi et luttant contre le chômage volontaire. L'Allemagne a ainsi l'un des taux de chômage les plus faibles d'Europe en 2018 (5,31%).

La réforme menée en France par la ministre du travail Muriel Penicaud a les mêmes fondements théoriques. Mise en place en 2019, elle réinstalle la dégressivité de l'indemnisation et instaure de nouvelles règles de calcul. Alors qu'il fallait avoir cotisé 4 mois pour être indemnisé 28 mois, cette durée de cotisation obligatoire passe à 6 mois pour une durée maximale d'indemnisation dégressive de 24 mois. Les règles concernant le rechargement des droits pour les travailleurs précoces sont modifiées. On retrouve ici l'idée qu'il faut raccourcir la période de chômage pour ne pas le laisser s'enkyster (J. Gautié, Le chômage, 2003) et qu'être au chômage est l'objet d'un choix issu d'un calcul.

Ainsi, si les politiques de l'emploi peuvent avoir parfois privilégiées l'activation des dépenses c'est que celle-ci a un fondement théorique solide. La théorie néoclassique qui représente le courant orthodoxe et certains de ses prolongements ont démontré le caractère volontaire du chômage. Toutefois, les développements sur les causes du chômage sont denses et de nombreuses analyses s'inscrivent en contrepieds des théories précitées. Elles mettent en avant l'existence d'un chômage involontaire, indépendant des choix des individus pouvant avoir différents fondements.

Epreuve : 101 Matière : 08.00 Session : 2010

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Dans les années 30, la crise dit "Grande dépression" a renouvelé l'état des connaissances en sciences économiques. John Maynard Keynes réfute la loi de Say et met en avant la possibilité d'un équilibre de sous-emploi et d'un chômage involontaire (A). Sa théorie sera prolongée par des économistes tels Arthur Okun, Harrod, Domar ou encore James Tobin et aura ses heures de gloire avec la mise en place des politiques de stop and go pendant les Trente glorieuses (B).

L'économiste français Jean Baptiste Say postule que "toute offre crée sa propre demande". Il en découle qu'une crise des débouchés est impossible et qu'aucun rationnement existe sur les marchés. John Maynard Keynes, économiste anglais de Cambridge, réfute cette proposition en observant la situation économique désastreuse de pays développés suite au krach de 1929. Il ouvre une brèche en postulant que toute offre ne crée pas sa propre demande, en réfutant la loi des débouchés. Une crise des débouchés est possible, la demande peut être insuffisante ^{pas ailleurs} et un équilibre est possible sur le marché des biens et services mais en coexistence avec chômage sur le marché du travail. Il parle d'équilibre de sous-emploi pour qualifier cette situation. Il introduit la notion de demande anticipée et explique que le niveau d'emploi dans

une économie est déterminée par la production réalisée par les ~~par~~ entreprises ~~qui~~ dont le niveau est conditionné par le niveau de la demande effective. La demande anticipée par les entrepreneurs joue donc un rôle clé dans la détermination du niveau d'emploi. Rien ne dit que celle-ci soit suffisante pour absorber la production de biens et services. Si les entrepreneurs sont pessimistes, pendant une crise économique tel que ce fut le cas en 1929 ou en 2008, ils anticipent une baisse ou un ralentissement de la demande globale (Consommation, Investissement public et privé et Exportation) et diminuent leur niveau de production donc le volume d'emploi nécessaire. Cela peut être un cercle vicieux, le chômage alimentant les anticipations pessimistes. Il est légitime donc l'intervention de l'Etat comme ce fut le cas en 1932 avec le New Deal, bien qu'on ne puisse pas lui en attribuer la paternité. Pour réduire ce chômage involontaire, il faut relancer la demande anticipée avec des politiques conjoncturelles appropriées. Sont alors justifiés la mise en place de politiques budgétaires de relance ou monétaires expansives. L'instrument budgétaire, aux mains des pouvoirs publics, peut permettre de relancer la demande via le multiplicateur fiscal par exemple dont l'efficacité est mise en avant par le théorème d'Haavelmo même quand cette mesure est financée par endettement public.

↑ Pour atteindre les quatre objectifs du carré magique de Nicholas Kaldor, les pays développés ont eu recours aux outils monétaires et budgétaires

pendant les Trente Glorieuses, période de croissance sans précédent et pendant laquelle le marché du travail était en situation de plein-emploi, c'est à dire autour de 3% en France. Les recherches de Keynes sont poursuivies, ses théories, ses écrits fondent un courant entier, le keynésianisme, qui devient le mainstream.

James Tobin est à l'origine de la notion de PIB potentiel, par exemple, que l'on retrouve dans le modèle de croissance de Harrod et Domar.

Il s'agit d'un PIB obtenu avec une utilisation maximale des facteurs de production, travail et capital. Arthur Okun va étudier l'écart de production, c'est à dire la différence entre le PIB potentiel et le PIB effectif, appelé "output gap". Cet écart avait un impact sur le chômage dit conjoncturel. Si la croissance potentielle d'un Etat est supérieure à sa croissance effective, cela se traduit par une hausse du chômage. Cette proposition dite "loi d'Okun" montre que le chômage a un caractère involontaire et est lié au différentiel entre PIB potentiel et effectif.

Les théories keynésiennes venant dans l'apparition du concept de NAIRU (M. Friedman et E. Phelps) un instrument précieux pour piloter la politique conjoncturelle de réduction du chômage involontaire. Cette notion est développée par des économistes libéraux comme Milton Friedman afin de réfuter la courbe de Phillips ⁽¹⁹⁵⁸⁾. Cette courbe qui imposait un arbitrage "trade off" entre salaire-chômage puis prix-chômage, sous l'impulsion de Modigliani n'a pas lieu d'orienter les politiques publiques selon Milton Friedman (the role of monetary policy, 1968) car les agents ont des anticipations adaptatives. Ils peuvent être victimes d'illusion monétaire à court terme mais à long

terme, ces derniers se rendent compte que la politique monétaire expansive se traduit par une baisse des salaires réels. Ils réclament donc des hausses de salaires nominaux qui alimentent l'inflation: ^{à long} terme la courbe de Phillips est une droite. A partir de là, Friedman estime qu'il existe un taux de chômage naturel, lié aux imperfections du marché, un taux plancher irréductible avec une politique monétaire expansive. Le NAIRU est le taux de chômage qui n'est cause pas d'inflation. James Tobin reprend cette notion pour en faire un outil de pilotage: si le taux de chômage est supérieur au NAIRU, les politiques publiques de relance peuvent être efficaces. En dessous du NAIRU, elle provoque de l'inflation. La crise des années 1970 va être le déclencheur d'un nouveau basculement théorique, inflation et chômage augmentent en même temps, pas de "trade off" les Etats se retrouvent dans une situation de stagflation. L'inflation est alors de 11% en France en 1979, alimentée par la hausse des salaires avec l'indexation. Les politiques keynésiennes sont délégitimées et se révèlent inefficaces.

Avec les années 80, les analyses du chômage évoluent. L'échec de la relance Mauroy en France en 82 symbolise le basculement opéré par les politiques de l'emploi. L'inflation est combattue aux Etats Unis par une politique monétaire restrictive avec à la tête de la FED Alan Greenspan. Se développe alors des conceptions du chômage naturel ou structurel tendant à montrer que celui-ci peut être la conséquence des asymétries d'information ou de l'hétérogénéité du facteur travail. Le chômage y est analysé comme involontaire découlant de comportements d'acteurs dans un contexte de concurrence imparfaite

Epreuve : ... 101 ... Matière : ... 08.00 ... Session : ... 2020 ...

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Certains théoriciens ont mis en avant l'effet de la rigidité des prix ou le chômage, d'autres y ont apporté des explications. Ainsi, l'économiste Français Edmond Malinvaud tente d'établir une synthèse avec sa théorie du déséquilibre ou équilibre général à prix fixes. Les prix sont donc fixes et l'ajustement se fait par les quantités.

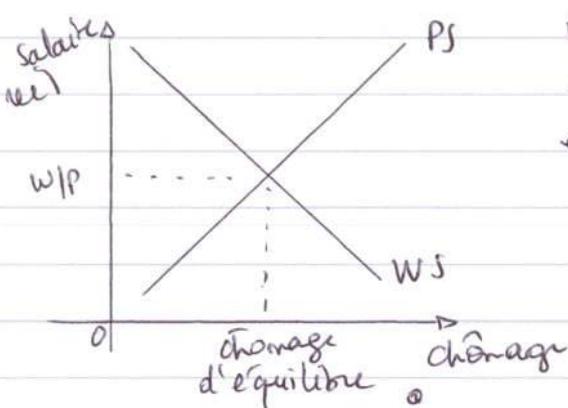
		Marché des biens	
Marché du travail	Excès d'offre	Excès d'offre chômage keynésien	Excès demande chômage classique
	Excès Demande	∅	inflation

Il explique que peut coexister dans une économie deux types de chômage (dans des branches différentes par exemple) : un chômage keynésien lié à une insuffisance de la demande anticipée et un chômage classique lié à un excès de demande sur le marché des biens. Il s'agit ici de restaurer la rentabilité des entreprises pour les inciter à produire plus.

Le modèle WS/PS de Layard, Nickell et Jackman est une explication à la rigidité des prix, émise comme hypothèse mais non expliquée par Malinvaud. Ils établissent que le chômage est déterminé par la rencontre entre deux courbes

WS ("wage setting") et PS ("Price setting") .13.1.19.

La courbe WS est une fonction décroissante du salaire



Elle reflète le pouvoir de négociation des salariés, qui est fort dans un contexte de chômage faible et explique les salaires plus élevés. Ce pouvoir est amoindri en cas de récession par exemple

et de hausse du chômage ce qui explique la pente de la courbe. La courbe PS est croissante et symbolise le pouvoir de marché des entreprises. Le salaire ici reflète un rapport de force qui peut varier, il est l'objet d'une négociation et explique le chômage involontaire. Un renforcement du poids des syndicats peut se traduire par un déplacement de la courbe WS vers la droite et entraîne l'apparition d'un nouvel équilibre, un équilibre avec un taux de chômage plus élevé.

Chez Malinvaud et les auteurs de la théorie WS-PS, on retrouve l'idée que des prix fixes peuvent entraîner la coexistence de chômage de nature différente et que ces prix fixes trouvent une origine dans le rapport de force entre entreprises et salariés représentés par les syndicats. La concurrence y est imparfaite, les agents sont faiseurs de prix

Enfin, des théories vont mettre en avant les fondements microéconomiques du chômage involontaire. Il s'agit de théories qui se sont développées dès les années 70 et qui relèvent de la Nouvelle Ecole Classique. Elles montrent que dans un contexte de concurrence imparfaite, il peut être rationnel de fixer des salaires supérieurs au salaires d'équilibre (w_x)

Ainsi, dès 1975, Azariadis avec la théorie des contrats implicites tente de rendre compte de la rigidité des salaires en expliquant qu'elle peut résulter d'un "contrat implicite", d'un accord tacite entre employeurs et travailleurs. Afin de se prémunir des conséquences des fluctuations, les salariés acceptent des salaires plus bas en situation de bonne conjoncture mais aussi en situation de mauvaise conjoncture. La négociation induite par l'aversion au risque entraîne une rigidité à la baisse des salaires. Le chômage est involontaire, produit d'un salaire plus élevé, peu flexible et négocié.

En 1984, les analyses en termes de salaire d'efficacité émergent (Stiglitz, Shapiro) et permettent de rendre compte des conséquences des asymétries d'information sur le fonctionnement du marché du travail. En présence d'asymétrie d'information (situation pour laquelle l'information est imparfaite et inégalement répartie), l'employeur a moins d'informations sur le salarié lui-même. Cela peut faire émerger un phénomène de sélection adverse tel que l'avait mis en avant Georges Akerlof dans Market of Lemons (1984) - le marché est incapable de sélectionner les bons produits. Cela justifie la mise en place d'un salaire d'efficacité, salaire plus élevé que le salaire d'équilibre. Celui-ci aurait pour fonction d'attirer les meilleurs salariés (effet signal) mais aussi de les retenir et

les motivent afin de se prémunir contre l'aléa moral. En effet, le salarié, après conclusion du contrat, peut ne plus se comporter comme attendu et "tirer au flanc" (Shapiro). Ici, le salaire stimule la productivité & non l'inverse comme dans le modèle de base. On retrouve cette logique à l'œuvre dans des secteurs très concurrentiels comme les NTIC où des entreprises comme Google ou Facebook propose des rémunérations très élevées afin d'attirer & retenir les meilleurs salariés du monde, capable d'être créatif, d'innover.

Enfin, en 1988, Lindbeck et Snower construisent le modèle "insiders outsiders", le chômage est dû à la volonté des entreprises de maintenir une main d'œuvre en place pour éviter les coûts liés à une rotation (formation, licenciement). Il y aurait alors des insiders, des salariés qualifiés faisant parti du marché du travail (Priore et Doeringer) primaire. Ils bénéficient d'avantages sociaux et de salaires élevés, plus élevés que le salaire d'équilibre. L'entreprise leur verse une rente w_0 tant que celle-ci ne dépasse pas $w_x + c$, c représentant les coûts du remplacement. Si la rente $w_0 > w_x + c$, l'entreprise a intérêt à embaucher des outsiders, du marché secondaire. Le chômage fonctionne ainsi comme une file d'attente (R. Salais, 1986). Cette théorie peut être reliée à la théorie de la segmentation du marché du travail, qui remet en cause l'hypothèse d'homogénéité du facteur travail.

En introduisant les imperfections du marché, on peut comprendre comment il peut être rationnel sur le marché du travail d'avoir des salaires plus élevés que le salaire d'équilibre. En France, le marché du travail est segmenté. Sur le marché primaire se retrouve les salariés les plus qualifiés en CDI (70% des salariés) à temps plein évoluant 16.11.9.

Epreuve : A.01 Matière : 08.00 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

par promotion interne. et c'est, les salariées se trouvant sur le marché secondaire, moins qualifiées, plus vulnérable car ne possédant pas de compétence rares et précieuses et de capital humain spécifiques. Ils sont plus souvent en CDI, intérim, temps partiel subi et ont un salaire dont le niveau est déterminé par le marché du travail, un salaire concurrentiel.

Le débat sur le caractère involontaire ou non du chômage est classique en économie et s'est cristallisé dans les années 30 avec le développement de la théorie keynésienne du chômage involontaire. Une part du chômage est alors expliquée par une insuffisance de la demande. Ce phénomène peut-être ne peut se contenter d'une seule cause. Les analyses en termes de chômage naturel ou d'équilibre, même si elles ont pu faire l'objet de critiques virulentes (H. Stedryniak) ont permis d'enrichir l'état des connaissances sur le sujet dans un contexte de chômage de masse. Il n'en reste pas moins que les analyses en termes de chômage volontaire conserve une portée heuristique. Elles guident et orientent les politiques de l'emploi des pays développés en mettant en avant le workfare et en diminuant le coût du travail (taux de chômage ... A.1.19.

liés aux rigidités comme le Crédit Impôt
 Compétitivité Entreprise mis en place en 2013)
 Toutefois, à l'heure où les inégalités se
 cumulent ou quelquefois et augmentent, des
 dérives peuvent apparaître. Pointer le doigt vers
 les chômeurs, en les rendant responsables de leur
 situation, dans le débat public, peut mettre
 à mal la cohésion sociale. En renforçant la
 stigmatisation, ces actions risquent d'enfermer
 les chômeurs via un processus de disqualification
 sociale (La disqualification sociale, Serge Pauzam)
 dans le mode de vie d'un exclu. D'autant
 plus lorsque l'on sait que le chômage se concentre
 sur les jeunes et les moins qualifiés. Peut-on dire
 que leur situation est le produit d'un calcul
 rationnel ? C'est difficile quand on sait à quel
 point le travail constitue encore aujourd'hui
 "le grand intégrateur" (ouvrage de Louis
 Barel) et comment les chômeurs peuvent
 s'autoexclure de toutes les sphères de la vie
 sociale pour tomber dans le chômage total
 décrit par Dominique Schnapper dans l'épreuve
 du chômage en 1993. Cette vulnérabilité et
 cette faible employabilité sont parfois le fruit
 pour les moins qualifiés d'inégalités qui
 se forment de manière très précoce comme le
 démontre Bernard Lahire dans Tableaux de
 famille et Enfance de classe (2019).
 Redonner de l'employabilité aux chômeurs via les
 politiques de formation permet de lutter contre le
 chômage structurel. La réforme de la formation
 professionnelle menée en France peut aller

dans ce sens en facilitant le recours à la formation continue (Application mobile, CPF en euros plus qu'en points...). Devenir adulte pourrait aussi pour les jeunes passer par des allers-retours formation-emploi comme au Danemark où les bons à très mauvais favorisent la reprise d'une formation (Léile Van de Velde, devenir adulte...) et permettre de diminuer le chômage naturel.

Involontaire et volontaire, le chômage nécessite de mettre en place des politiques appropriées et de dessiner les contours d'une société jugée désirable.

6.2.2 Exemples de bonnes copies de l'épreuve de leçon élaborée à partir d'un dossier

La copie suivante a obtenu la note maximale de 18/20. L'appréciation harmonisée du binôme de correcteur était la suivante : « le cadrage global témoigne d'une excellente compréhension du sujet et de ses enjeux. Il est replacé dans le programme du lycée et du cycle terminal, en soulignant les liens entre les différents questionnements, pointant ainsi les pré-acquis tant de savoirs que de savoir-faire. La démarche pédagogique est cohérente et progressive, proposant des mises en activité des élèves très classiques (questions-réponses à partir d'un travail préalable à la maison). Le dossier documentaire est mobilisé de manière pertinente et chaque document est étudié avec soin, et modifié en fonction du besoin spécifique. Le contenu scientifique est remarquable de maîtrise et de rigueur. Cela est pour beaucoup dans l'utilisation des documents et la construction de la séquence pédagogique. L'évaluation (E3C - Partie 2) montre une bonne connaissance des épreuves et elle s'accompagne d'une grille d'évaluation qui permet aux élèves de progresser à travers des compétences explicitées. La bibliographie complémentaire confirme la parfaite maîtrise du sujet ; les commentaires auxquels elle donne lieu précise l'intérêt de chaque référence et son usage dans le cours.»

Epreuve : 0791 Matière : 102 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Introduction pédagogique

① Situation du Thème dans le programme
Le thème proposé concerne la classe de première pour le programme entré en vigueur en 2019.

Il s'agit du 2^{ème} thème de sociologie qui, si l'ordre du programme est respecté, sera traité après le thème de sociologie "Comment la socialisation explique-t-elle les différences de comportements?" / normes, valeurs et instances de socialisation
Le thème du lien social en première sera également remobilisé sur le reste de l'année de première à l'occasion de l'étude de la déviance mais aussi sur l'item du vote pour lequel on remobilisera le lien de citoyenneté et surtout la question des appartenances sociales.
Le chapitre sur le lien social sera aussi remobilisé sur le thème "Comment la déviance et la protection sociale osent-ils la conversion des risques sociaux?" notamment à travers l'idée que certaines mutations des sociétés modernes conduisent parfois à l'affaiblissement d'instances d'intégration nécessitant de poser la réflexion de mécanismes de conversion des risques.

En terminale, le thème du Lien social sera utile pour plusieurs chapitres de sociologie et de regards croisés : sur le rôle de l'école dans la mobilité sociale, sur le chapitre "Comment sont structurées les sociétés contemporaines", également sur le thème de l'engagement dans les sociétés démocratiques et pour finir sur le chapitre consistant à analyser les dimensions de l'égalité

et de la justice sociale. Il conviendra également de remémorer la notion de bien social, notamment dans sa dimension de participation organique pour analyser les conséquences possibles des mutations du travail en termes de précarité et d'intégration des individus. Cet élément s'avèrera également utile pour comprendre les objectifs des politiques de l'emploi pour lutter contre le chômage même s'il s'agit là d'un chapitre d'économie.

Il est également à noter que les élèves de première ont déjà abordé la thématique du bien social en seconde avec la question fondatrice de la sociologie "Comment fait-on société?" mais aussi sur le chapitre "Comment devenons-nous des acteurs sociaux?" où ils auront pu acquiescer les notions de normes, valeurs et instances de socialisation.

En termes de savoir-faire, les élèves maîtrisent :

- la lecture de tableaux à double entrée
- la lecture de graphiques et diagrammes
- la lecture et la comparaison de pourcentages de répartition
- la lecture et l'interprétation de pourcentages de variation
- la lecture et l'interprétation de moyennes et médianes
- la rédaction de paragraphes argumentés articulés

Dans le cadre de la réforme du Lycée, les élèves ont également connaissance des nouvelles épreuves d'ESC en fin d'année pour ceux qui abandonneront la spécialité SES et les attendus de l'épreuve: mobiliser des connaissances pour répondre à une question, traiter de l'information statistique

ainsi que la réponse à une question nécessitant la mobilisation de connaissances et un dossier documentaire afin de produire une réponse argumentée (pouté ?).

L'année de première conduit nécessairement à l'acquisition des compétences qui permettent aux élèves de réussir cette épreuve tout en gardant à l'esprit les épreuves de fin de cycle terminale : l'épreuve composée et la dissertation.

③ Objectifs et logique du cheminement.

Problématique :

La cohésion sociale peut être rapidement définie par l'ensemble des mécanismes qui permettent à un groupe d'individus de faire corps, de tenir ensemble. Cet enjeu de la cohésion sociale est constitutif de la naissance de la sociologie au 19^es, notamment à travers la problématique

Durkheimienne qui, assistant à la montée du processus d'individualisation, se demandait : "comment l'individu peut-il être à la fois autonome et dépendant ?" Ainsi, loin de nier la fin de la cohésion sociale, le processus d'individualisation portait en lui les germes de la transformation des lieux qui unissent les individus, c'est-à-dire le lien social.

Ainsi, il sera question de comprendre comment se construisent ces lieux sociaux porteurs de cohésion sociale et comment, engagée dans un processus de "production continue", la société et les lieux qui la caractérisent se trouvent transformés. La sociologie, en tant que discipline du social éclaire les processus à l'œuvre par différents travaux tant théoriques (école de pensée, fonctionnalisme, interactionnisme) que empiriques. Pour finir, il conviendra également d'axe notre réflexion sur l'idée que ^{comme tout} tout processus d'émancipation, le processus d'individualisation comporte des risques. Quels sont alors ces risques et comment la sociologie les met-elle à jour ?

Logique du cheminement.

Après avoir fait le lien avec le chapitre précédent de la socialisation, nous définirons le lien social en mettant l'accent sur le fait que différents types de liens coexistent dans toutes les sociétés (sociation / communalisation de Weber) puis nous utiliserons la typologie de S. Paugam sur les 4 types de liens (filtration, participation, organique, etéclif et citoyenneté). Cette première étape permettra de montrer que le lien social peut être défini dans ces 2 dimensions de protection et de reconnaissance et qu'ils permettent la cohésion social.

Dans un second temps, on s'attachera à caractériser / l'évolution des liens sociaux et de la solidarité avec l'analyse de Durkheim (solidarité mécanique et organique) et les mécanismes qui permettent cette évolution (démographie, morale et division du travail. la suite du cours sera dédiée à la mise en évidence du caractère incertain du lien social dans un contexte de mutations économiques et sociales.

Alors qu'une séance d'activité spécifique sera consacrée à la mesure de la pauvreté, nous ferons évaluer les élèves sur une question d'argumentation de type partie 2 d'E3C : Montrez que les transformations de la famille peuvent contribuer à la fragilisation du lien social.

Plan du cours :

- traités ici
- I - Qu'est-ce que le lien social ?
 - II - Comment évoluent les liens sociaux dans les sociétés modernes ?
 - III - Quelles sont les difficultés des sociétés modernes en matière de lien social ?

Epreuve : 0791 Matière : 102 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Objectifs :

Les objectifs d'apprentissages traités sont les 3 derniers du programme.

des élèves devront être capables de :

- Définir lien social, processus d'individualisation, solidarité mécanique, organique, cohésion sociale, intégration, ^{solidarité} désintégration
- Distinguer solidarité organique et mécanique
- expliquer le passage de la solidarité mécanique à organique.
- Analyser le rôle des solidarités numériques pour le lien social
- Porter les conséquences de certaines évolutions de la société (travail, famille, école) sur le lien social.
- Définir la pauvreté et comprendre les enjeux autour de sa mesure.

En termes de savoir-faire :

- lecture de pourcentages de répartition
- caractériser une évolution à partir d'un graphique (taux de pauvreté)
- rédiger une réponse argumentée et organisée à l'aide d'un dossier documentaire
- Extraire des informations d'un texte.
- Distinguez valeur absolue et relative -

Pré-requis

En termes de savoir :

- Lien social
- PCS
- normes, valeurs et instance de socialisation

Pour les savoir-faire : déjà évoqués en ①

③ Articulation cours et activité spécifique.

La séance d'activité spécifique (variable selon les établissements) se situera en aval du cours. Elle portera sur les sociabilités numériques et leurs effets sur le lien social. L'objectif sera de montrer que ce type de sociabilité ne se substitue pas aux formes de sociabilité plus traditionnelles. Il conviendra aussi de mettre en évidence les difficultés liées à ce type de sociabilité.

Un objectif pédagogique fort sera aussi de montrer comment la sociologie produit des savoirs qui remettent en cause le sens commun selon lequel internet serait responsable de la perte de liens sociaux et de la désorientation de certains jeunes. Cette demande s'inscrira alors dans la référence à Durkheim et de la nécessité de prémunir des pré-notions et d'étudier les faits sociaux à l'aide d'autres faits sociaux.

④ Exploitation du dossier documentaire

Document 1:

E. Durkheim, De la division du travail social, 1893.

Identification des caractéristiques principales des 2 types de solidarités (taille groupe, droit, type de bien) et des facteurs permettant cette évolution : la division du travail
Idée aussi que le processus d'individualisation n'efface pas toute solidarité basée sur la ressemblance

II (A)

Document 2

R. Castel, les métamorphoses de la question sociale, 1995

Effets de la précarité de l'emploi et du chômage

→ "inutiles au monde"

→ processus de désaffiliation

→ dispositifs d'accompagnement → étiquetage
lien avec la notion (d'indignité)
de disqualification sociale (S. Paugam)

III (A)

Document 3

S. Paugam, Vivre ensemble ... incertain, 2015
la famille, en se désinstitutionnalisant (De Singly) peut être facilitée dans sa capacité d'intégration des individus à la société → lien avec la notion de socialisation
famille apporte protection et reconnaissance.
les facilités familiales sont inégalement réparties socialement.

III (B)

Document 4.

Rapport sur les inégalités - 2019

Définition de la pauvreté et enjeu de la mesure par rapport au revenu médian → la pauvreté est une notion relative (S. Paugam - G. Himmel) de visibilité, l'existence de ce phénomène social varie selon la définition du taux (50% ou 60%) ⇒ les outils de mesure peuvent en même temps contribuer à dévaloriser ou invisibiliser (ou plutôt diminuer l'importance) d'un fait social.

Activité spécifique
+ Évaluation (Tableau 1)

Document 5.

M. Doytcheva, Le multiculturalisme, 2018

Idee que la mondialisation agit sur le lien social : l'ouverture internationale et notamment la mondialisation culturelle + les migrations en même temps qu'elles enrichissent le lien social peuvent aussi entrer en tension avec des demandes de plus en plus fortes de sens, de localisation et proximité.

Idee aussi que le accroissement des migrations dont le sens change quant à la relation avec le pays d'origine ce qui peut être utilisé pour montrer la persistance des liens de solidarité mécanique.

1^{er} paragraphe.
⇒ intro III.

Deuxieme et
Dernier paragraphe
II (A)

Document 6.

J. Samuel Beuscart et alii, Sociologie d'internet
2^e ed.

- Augmentation des utilisateurs.
- Idee de la fracture numérique.
- Utilisation d'internet selon quelques caractéristiques sociales ⇒ rôle de la sociologie et évolution de la question posée : de la fracture numérique aux inégalités d'usage.

Cours
II - (B)

Epreuve : 0791 Matière : 102 Session : 2020

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Document 7

B. Rist et al, Tous autonomes, ... collectives, 2018

Injonction à l'autonomie peut laisser de côté ceux qui n'ont pas les ressources nécessaires →

Hein avec la précaution ou l'isolement familial

Désaffiliation sociale comme processus multi-croisés mais qu'il ne faut pas analyser en termes d'exclusion sociale.

Dernière partie ⇒ "risque d'enfermement communautaire"

= solidarité mécanique

Cours III - (C)

Document 8

C. Van de Velde, "Les voies de l'autonomie : ... Europe" 2015

Les jeunes sont particulièrement touchés par le risque de fragilisation en Europe

Zoom sur la France et l'interaction famille/société et protection sociale : rôle de sélection de l'école dans une conception méritocratique et qui peut affaiblir les plus démunis socialement

doublé d'une relation de dépendance / autonomie familiale ⇒ injonction contradictoire ⇒ risque de fragilisation.

Dernier paragraphe : la famille et ses transformations peut favoriser la fragilisation du lien. des ressources familiales sont très inégales socialement

Cours III - (C)

Evaluation ⇒ dernier paragraphe

Cours.

Au début du cours, les élèves ont à leur disposition un dossier précisant : l'item de programme ainsi que les objectifs d'apprentissage et pédagogiques + les documents du cours, le plan du chapitre ainsi que toutes les questions posées à préparer à la maison.

Plan de la séquence :II - Les évolutions du lien social dans les sociétés modernes.

(A) De la solidarité mécanique à la solidarité organique.

(B) Comment les sociétés numériques transforment-elles les liens sociaux ?

III - Quelles sont les difficultés des sociétés modernes en matière de lien social ?

(A) Les transformations du travail peuvent conduire à une fragilisation du lien de participation organique.

(B) Les transformations de la famille peuvent conduire à une fragilisation du lien de filiation...

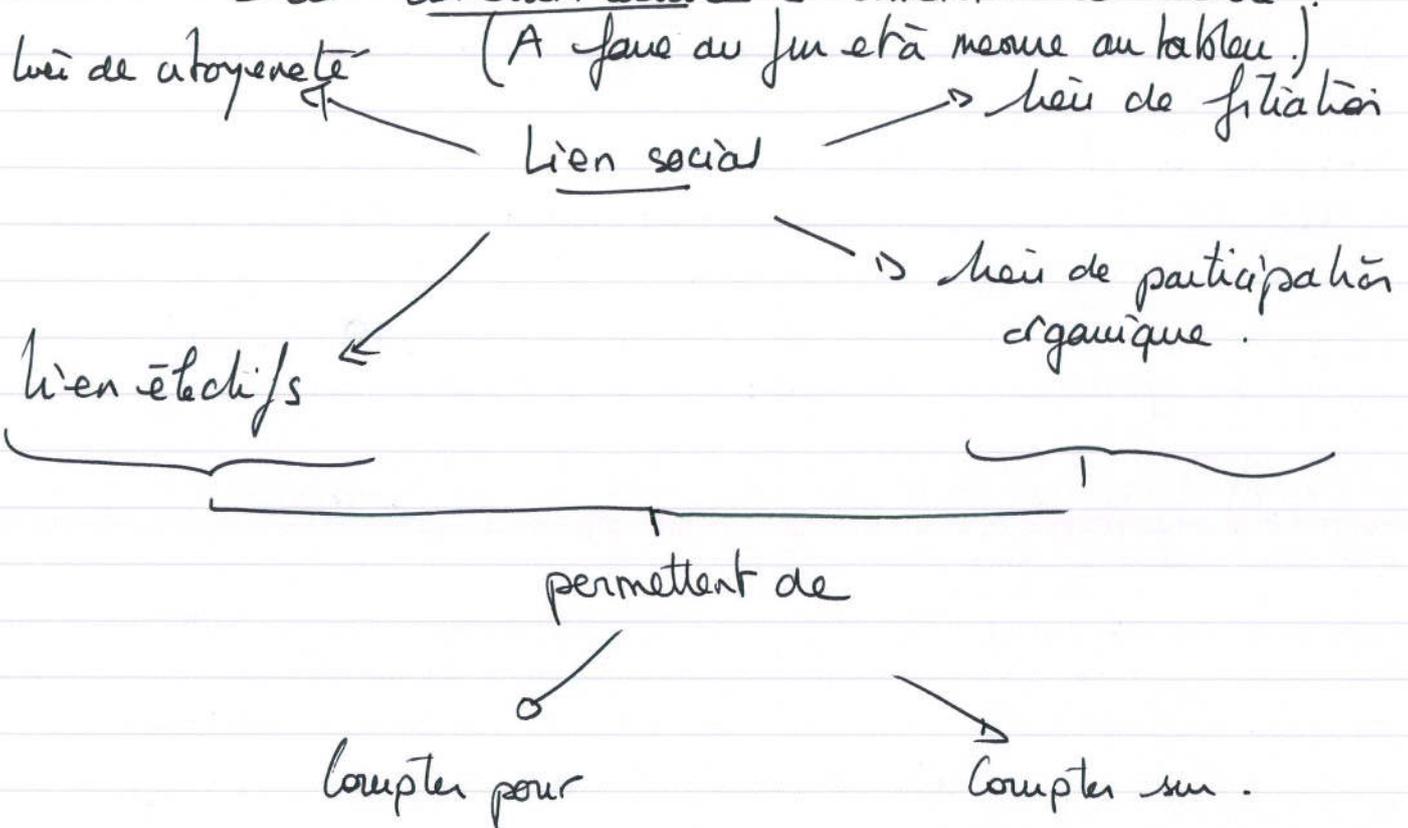
(C) Les transformations^{ions} continuent à l'isolement et la ségrégation pouvant aller jusqu'à la rupture des liens sociaux.

II - des évolutions du lien social dans les sociétés modernes.

Intro: (à l'oral)

Rappelez moi la définition et les différentes dimensions du lien social.

⇒ ensemble des liens qui permettent aux individus d'être attachés, reliés les uns aux autres par des relations de solidarité et forment la cohésion sociale = ciment de la société.



Question aux élèves: que diriez-vous de la solidarité dans la société actuelle?

Attentes: la solidarité diminue car la société moderne est plus individualiste.

Première approche de la notion d'individualisme entendue ici comme "égoïsme".

A l'aide d'un exemple, on pourra montrer que l'individualisme est aussi synonyme

d'émancipation et qu'en ce sens il ne peut être considéré comme quelque chose de négatif.
Ex: sociologie des prénoms de B. Couliant.

Nous allons voir à présent comment les sociologues analysent le passage d'une société traditionnelle à une société moderne du point de vue du lien social.

(A) De la solidarité mécanique à la solidarité organique.

Doc. 1 : lecture maison + questions ci-dessous.

Q1) Qu'est-ce qui permet aux individus d'être intégrés selon Durkheim

→ le partage de règles communes qui peuvent prendre la forme : le droit - la morale.

Q2) Quelles sont les deux types de solidarité identifiés par Durkheim

→ Mécanique et organique

Q3) Dans quel type de société s'exerce ces solidarités

→ traditionnelle et moderne

Q4) Quelle relation Durkheim établit-il entre l'augmentation des relations et la solidarité?

→ L'augmentation de la taille du groupe rend l'individu plus dépendant des autres.

SYNTHÈSE (page suivante).

Q5) À l'aide du paragraphe 2, complétez le schéma ci-dessous → page suivante.

Epreuve : ... 079 / 1 Matière : ... 109 Session : ... 2020

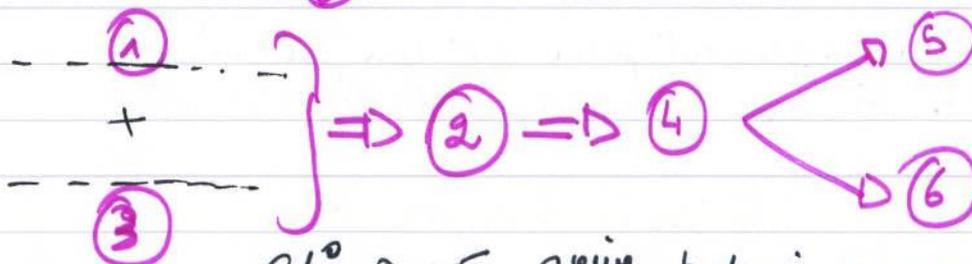
CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

En classe, par groupe de 2 : complétez le tableau suivant :

	<u>sociétés traditionnelles</u>	<u>Sociétés modernes</u>
Taille du groupe	petite	grande
Type de solidarité	Mécanique	organique
Intensité de la division du travail	Faible	forte.
Type de droit	Repressif	Restitutif
Conscience commune	Forte	Faible.

Schema à compléter en classe pour comprendre le rôle de la division du travail chez Durkheim (on pourra la distinguer de celle des économistes) : augmentation de la densité morale ⁽¹⁾ - division du travail ⁽²⁾ - augmentation ⁽³⁾ de la densité démographique ⁽⁴⁾ - augmentation de l'interdépendance - diminution ⁽⁵⁾ de la solidarité mécanique et augmentation de la solidarité organique ⁽⁶⁾.



(B) Comment la sociabilité numérique transforme-t-elle le lien social ?

Doc. 6 : lecture à la maison + questions ci-dessous :

Q1) Comment évolue la part des utilisateurs d'internet ?
 → proposez un écart en point et un coefficient multiplicateur
 ⇒ Elle augmente : de 18 points entre 2010 et 2018
 x par plus de 2 entre 2005 et 2018

Q2) Quelle est la question que se pose initialement les sciences sociales concernant l'utilisation d'internet ?

→ la fracture numérique.

Q3) Comment évolue la question ? → qui utilise ?
 → pourquoi ?

Q4) Pensez-vous qu'internet remplace les liens plus traditionnels ?

→ Peu probable car internet permet plutôt de garder des liens avec des personnes que l'on voit moins.

+ Internet rend les liens plus forts

Q5) Montrez que les sociabilités numériques transforment le lien social ⇒ 2 arguments attendus.

→ les sociabilités numériques renforcent des liens existants (liens faibles / liens forts)

→ mais deux problèmes se posent : la fracture numérique peut exclure un certain nombre d'individus même si elle se réduit.

Par ailleurs, il faut aussi analyser en détail les usages de ces pratiques pour connaître leurs effets car les usages sont socialement diversifiés.

Nos sociétés sont en mutation constante et

Nous allons à présent essayer de comprendre ce qui peut poser des difficultés et provoquer des fragilités du lien social.

III - Quelles sont les difficultés des sociétés modernes ?

A des transformations du travail...

Doc. 2

Qn) Quelles sont les deux grandes transformations de l'emploi évoquées par l'auteur ?

→ Le chômage et la précarité

↓
situation d'un individu privé d'emploi, à la recherche et disponible

→ nouvelles formes d'emploi en augmentation - loi et ne correspondant pas à la norme d'emploi = CDI à temps plein (88% de l'emploi)

Qe) Comment ces deux transformations affectent-elles l'intégration des individus ?

→ perte de revenu
→ perte d'identité } ⇒ lois sociales

Appart au prof :

R. Castel parle de désaffiliation sociale comme processus d'affaiblissement des liens sociaux qui fragilisent l'individu et peut conduire à son isolement simplifié par une perte d'estime de soi et le regard des autres.

(B) Les transformations de la famille.

Doc. 3

- Q1) Donnez des exemples de transformations familiales
→ Divorcés, familles monoparentales et recomposées
- Q2) Expliquez la phrase soulignée "D'une façon générale, ... d'une même société."
→ famille = instance de socialisation primaire culte
- Q3) Montrez que la famille protège inégalement ses membres.
→ Des accidents de la vie peuvent frapper les individus de la protection
→ mais surtout la capacité des familles à protéger est inégalement répartie socialement.

Epreuve : 079-1 Matière : 209 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

① Ces liens formations continuent à l'isolement et la ségrégation pouvant aller jusqu'à la rupture des liens sociaux.

Doc. 7 + Doc. 8 (sauf) dernier paragraphe.

Q1) Qu'est ce que l'association Emmaüs ?
→ Association caritative.

Q2) ~~En quoi~~ Quelle est la situation des individus qui sont pris en charge par cette association ?
N'utilisez une notion du cours.

affaiblissement de liens sociaux suite à de multiples ruptures
⇒ Désaffiliation sociale.

Q3) Comment l'école peut-elle favoriser le lien social ?

- Billivon de culture commune
- Diplôme

Q4) Comment l'école peut-elle également être source d'inégalités ? (Chap sur la socialisation à remobiliser).

→ le diplôme dépend beaucoup de l'origine sociale.

Concours section : AGREGATION INTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SO

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : **A000508536**

Nombre de pages : 32

18 / 20

18 / 39

Blank lined paper with horizontal ruling lines.

20/39

20/39

Epreuve : 0791 Matière : 102 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Activité spécifique.

Dossier documentaire Doc. 4 1^{ère} partie → méconnaissable
+ doc. 1.

* Objectifs de l'activité spécifique.

- Définir la notion de pauvreté
- être capable de caractériser son évolution
- Identifier les limites de la mesure de la pauvreté.

Etape 1: à l'aide du dossier documentaire précité ci-dessous vous répondrez aux questions ci-dessous de travail de préparation des documents à été donné à la maison - de travail en classe visés à corriger le travail fait par les élèves et favorisant leur participation orale. Pour veiller à la trace écrite, les élèves réalisent une synthèse sous forme de schéma (carte mentale) sur la pauvreté. Par ailleurs, quelques travaux d'élèves seront remis pour vérifier la qualité du travail fait à la maison et permettre le suivi des élèves sans pour autant donner lieu à évaluation.

- Q1) Comment peut-on définir la pauvreté ?
 Q2) La mesure de la pauvreté est-elle aisée ?
 Q3) Expliquez la phrase soulignée : "Or, le seuil de pauvreté..... mécaniquement".

Pilon (à l'oral):

La pauvreté se définit à partir de la fixation d'un seuil de pauvreté qui dépend de convention : en France, en raison d'une volonté d'harmonisation européenne, le seuil de pauvreté est mécaniquement fixé à 60% du revenu médian.

→ question supplémentaire : comment évolue le taux de pauvreté lorsqu'on change le seuil ?
 Réponse : le taux de pauvreté a presque doublé passant de 8% à 14% selon le seuil choisi pour l'année 2016.

..... La détermination d'un ^{niveau} seuil qui ~~est~~ permet de définir la pauvreté relative, c'est-à-dire par rapport aux autres n'est pas le seul problème.

A noter / Appart du prof. | la pauvreté peut aussi être appréhendée de façon absolue (seuil monétaire) mais cela pose aussi des questions pour comparer des groupes ou pays et c'est pour cela que l'on préfère la notion de pauvreté relative.

Pour finir, le seuil de pauvreté est mesuré par rapport au revenu médian (revenu qui partage la population en 2).

Si le revenu médian diminue, cela a peu conséquence de diminuer le seuil et donc le nombre de pauvres.

Ex) R. médian de 1000 euros | 800 €
 Seuil 600 € | 480 €

La définition de la pauvreté est donc étroitement liée à son
«outil» de mesure qui contribue à en faire la définition.

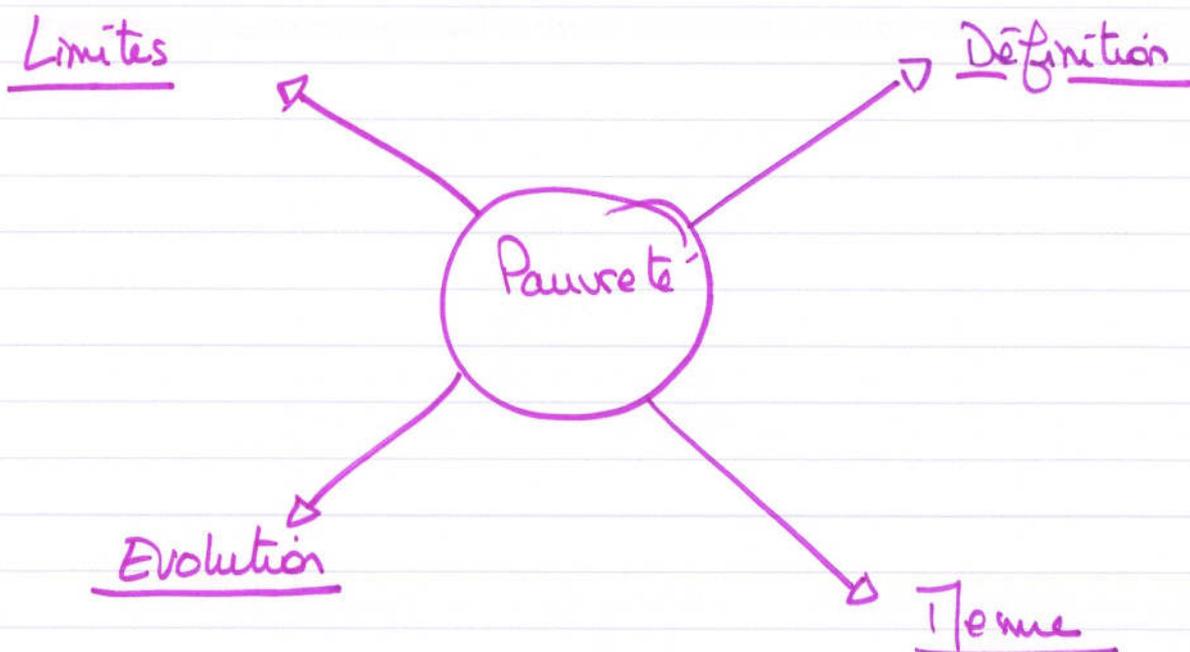
Étape 2. Courbe 1 + Courbe 2 (mais uniquement courbe
à 60%.)

Q1) Faites une lecture de la donnée entourée
(taux de pauvreté 60% 2010)

Q2) Comment évolue la pauvreté de 1970 à 2010.

Activité (oral) :

Schéma à réaliser par groupe de 3 afin de faciliter l'entraide
entre élèves.



Epreuve : 0791 Matière : JOE Session : 2070

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Evaluation

A partir de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les transformations de la famille et de l'emploi peuvent contribuer à la fragilisation du bien social.

Consigne aux élèves: veuillez à rédiger une courte introduction suivie que deux séquences argumentatives (idée - explications - illustrations). Ces paragraphes doivent réutiliser des notions et mécanismes vus en cours et des données issues du dossier documentaire.

Pour vous aider, utilisez la grille d'évaluation habituelle (voir ci-dessous) au brouillon, comme nous avons l'habitude de la faire en classe dans notre travail d'analyse du sujet.

En guise de correction (fournie bien entendue plus tard aux élèves), la grille ci-dessous (voir page suivante).

Dossier documentaire

Tableau 1 du doc. 4 avec uniquement la colonne "Taux à 60".

Doc. 8 des jeunes face à la crise.

De "Partout en Europe" à la fin -

Doc. 2 De "Celle inutilité sociale" à la fin. Paragraphe 2.

A. Castet.

Compétences évaluées	indications et attentes	Barème
Organiser et respecter la tâche. /3	<p>• Présence d'une phrase introductive et de deux paragraphes répondant au sujet</p> <p>d'être traité le sujet</p> <p>Transformations familiales (ex: divorces, monoparentalité) → fragilisations → isolement et pauvreté.</p> <p>Précarité / chômage → isolement</p>	1 2
Mobiliser des connaissances et des méconnaissances /4	<p><u>Notions</u>, y compris celle du sujet: lieu social et plus précisément ici le lieu de situation.</p> <p>Solidarité mécanique / organique →</p> <p>Pauvreté</p> <p>Précarité - chômage.</p> <p>Désaffiliation - Disqualification</p> <p>Isolation - ségrégation.</p> <p><u>Méconnaissances</u></p> <p>Ruptures familiales → pauvreté ↓ isolement</p>	2 pts pour 4 notions
	<p>Chômage → perte de revenu → isolement</p> <p>Précarité → perte d'identité → isolement</p>	2 pts pour 2 méconnaissances

26.132

Saute grille evaluation

Utiliser des informations
des documents.

Doc. 1 tableau 1

lecture seuil de "pauvreté"
pour une famille monoparentale
par ex : Selon l'Insee, en 2016,
une famille composée d'un enfant
au moins vivant avec seulement
l'un de ses parents est considérée
comme pauvre si elle perçoit
un revenu de moins de 1334€/mois

1pt

Doc. 8 Les jeunes face à
la crise.

⇒ 1 pt pour 1 idée
utilisée pour illustrer
dans un paragraphe
qui répond au sujet.

Remise en cause de
l'"idéologie de l'indépendance"
dans les pays anglo-saxons car
elle contribue à l'endettement
→ pauvreté → fragilisation
mais autre problème :
les ressources familiales sont
inégalement réparties ⇒ fragilité

Doc. 2

1 point pour 1 idée
utilisée dans un
paragraphe qui répond
au sujet.

Chômage induit un sentiment
"d'indignité sociale" → manque
d'accompagnement (RSA) → étiquetage
et disqualification.

Chômage → perte d'identité

Proposition de plan :

Nous allons montrer que certaines transformations de l'emploi
et du chômage peuvent fragiliser le lien social dans les
sociétés contemporaines.

27/39

Paragraphe 1.

de chômage et la précarité prive les individus d'un revenu mais aussi d'une identité sociale qui peuvent provoquer des processus de désaffiliation dans une société basée sur une solidarité organique.

⇒ doc. 2.

Paragraphe 2

De plus, les transformations de la famille peinent à assurer protection et reconnaissance (compter sur, compter pour du bien de filiation), ce qui peut fragiliser les individus dans leur intégration sociale.

On précisera que d'autres idées auraient pu être développées (rôle de l'école articulée à la famille par ex)

Conclusion : nous avons montré que les transformations familiales et de l'emploi ⇒ fragilisation.

Pour autant, d'autres sources de lien social peuvent être mobilisées pour comprendre la cohésion sociale comme par exemple le lien électif et/ou de citoyenneté.

Epreuve :0791..... Matière :10.2..... Session :2020.....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Bibliographie.

N. Elias, La société des individus (pour le professeur)
 => L'individu est issu du processus de civilisation des mœurs. Il est en même temps une chance d'autonomisation et un danger.

P. Tcherké, Sociologie des réseaux sociaux, 2013
 => utile pour comprendre l'impact des réseaux sociaux sur la sociabilité et le concept de lien fort/faible.

S. Paugam, Le bien social 2003 (élèves)
 => typologie des liens sociaux.

R. Castel et al., Les mutations de la société française 2013
 => l'article de R. Castel sur la cohésion sociale pourra éclairer la notion de désaffiliation.
 (pour le prof.)

De Singly, Les uns avec les autres : quand l'individualisme crée du bien.
 => une réflexion intéressante sur l'individualisme et sa capacité à créer du bien par réalisation de soi (émancipation - Individualisme universaliste) mais aussi sur son versant plus particulariste qui permettra d'éclairer la fragilisation du bien.

Concours section : AGREGATION INTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SO

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : **A000508536**

Nombre de pages : 32

18 / 20

30 / 39

La copie suivante a également obtenu la note de 18/20. L'appréciation harmonisée du binôme de correcteur était la suivante : devoir cohérent et structuré, même si on peut regretter une mise en activité insuffisante : bonne problématisation de la question et plan qui la met en perspective. Choix motivés (cadrage, documents, notions). Contenu scientifique satisfaisant (quantité, nuance, prolongements non exhaustifs). Activités variées, bon usage du dossier. Evaluations sommatives et formatives satisfaisantes»

Epreuve : 1.02 Matière : 0.19 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Introduction pédagogique :

• Positionnement du questionnement dans l'enseignement de SES

Le dossier proposé concerne l'enseignement de spécialité de sciences économiques et sociales de la classe de première instauré à la rentrée 2019. Il traite du second questionnement de sociologie du programme, à savoir "Comment se construisent et évoluent les liens sociaux?". Ce questionnement, que l'on qualifiera ici de chapitre, reprend des éléments de l'ancien programme de première ("Groupes et réseaux sociaux") mais également des éléments du chapitre de terminale (jusqu'en 2020) sur l'intégration et le lien social.

Le chapitre, si le professeur traite les thèmes de sociologie dans l'ordre, vient après les questionnements sur les socialisations primaires, secondaires, leur articulation et les trajectoires improbables. Les élèves connaissent donc déjà les notions de normes et valeurs et savent que l'individu s'intègre à la société via des groupes, des instances telles que la famille, l'école, les pairs puis le travail, le couple... Les élèves savent également que les configurations familiales ont une influence sur la socialisation, la réussite scolaire et éventuellement l'intégration sur le marché du travail (via le diplôme). Une majorité des élèves aura également appris en seconde, dans l'enseignement de SES, que le diplôme est un "passport pour l'emploi" mais que des chequiers d'accès à cette ressource existe, que les

.1.2ks

moins diplômés sont les plus fragiles sur le marché du travail et que la situation des plus jeunes est ambiguë. Cependant, les élèves de première de l'année scolaire 2019/2020 n'ont suivi les SES en seconde que sous la forme d'un enseignement exploratoire et donc non obligatoire. En effet, certains d'entre eux ont pu suivre l'enseignement alternatif aux SES, PFEG (Principes et Fondamentaux de l'économie et de la gestion) et c'est pour cela qu'il ne faut pas prendre pour acquis les apports du programme de seconde, mais éventuellement s'appuyer sur les apports des élèves, lors d'échanges oraux ou de sensibilisation. Le chapitre pose les bases du principe de contrôle social. Enfin, ce chapitre de première pourra donner lieu à évaluation pour le baccalauréat dans le cas où l'élève décide d'arrêter l'enseignement de spécialité en fin de première, ou bien être une base solide pour le futur programme de terminale (rentrée 2020) notamment sur les chapitres concernant la dimension intégrative du travail/emploi ou encore les questionnements sur les inégalités.

- par le groupe ou l'institution, qui sera étudié lors du chapitre sur la déviance
- positionnement/cadrage du dossier dans le questionnement

Le dossier proposé se concentre sur trois des cinq "sous questionnements" du chapitre. En effet, les deux premiers ("illustrer le divoite des lieux" et "connaître les critères des PCS") sont absents du corpus documentaire, on supposera donc qu'ils ont été traités auparavant, dans une autre séance. Ceci signifie que les élèves savent désormais que les individus ont des appartenances à des groupes multiples.

, primaires et secondaires, avec qui ils entretiennent des liens forts et/ou faibles (Axel). Ils savent également que des outils ont été créés pour appréhender certains groupes, plus ou moins homogènes, que sont les professions et catégories socio-professionnelles et que celles-ci reposent sur des critères de statut (salarié/independant), de secteur, de qualification, de la nature de l'employeur (public, privé).

Les trois sous-questions, restantes représentent donc la deuxième partie, articulatoire du chapitre, à savoir "Comment évoluent les liens sociaux".

Problématique, enjeux, objectifs

L'enjeu de cette partie est donc d'adopter un regard dynamique sur les liens sociaux (évolution, passage des sociétés traditionnelles aux sociétés modernes) en mettant en lumière les inquiétudes et questionnements qu'ont soulevés les changements sociaux de la modernité (essor des villes, industrialisation, exode rural, sécularisation...). Cette mise en perspective historique permet ensuite aux élèves de comprendre que dans un contexte/environnement nouveau, de nouvelles formes de liens sociaux vont se développer mais également que d'autres vont se recomposer, soit pour résister au changement soit pour s'en protéger puisqu'il peut aussi rendre vulnérable. Enfin, l'objectif sera de permettre aux élèves d'avoir une compréhension des difficultés auxquelles font parfois face les différentes distances pour maintenir les liens sociaux et le cas échéant, mettre à jour le processus de délitement du lien social, plus probables chez certains populations.

A la fin de la séance, les élèves seront capables de:

- Comprendre les évolutions des formes que prennent la solidarité et les liens sociaux

via le modèle théorique d'Émile Durkheim mais aussi à travers des illustrations du processus d'individualisation et ses conséquences.

- Savoir que ces changements entraînent une recomposition des liens, anciens, mais aussi l'apparition de nouveaux (société numérique par exemple), et que ceux-ci peuvent être traversés par des accès négaux.

- Comprendre que dans un contexte plus instable et incertain, certaines populations sont plus difficile à retenir et que les institutions peinent parfois à assurer la solidarité et l'intégration des jeunes ou des moins qualifiés.

PLAN:

Séance 2: Comment évoluent les liens sociaux?

A) Les sociétés modernes ont connu un processus d'individualisation qui reconstruit les formes de solidarité

- individualisation
- solidarité mécanique / organique

Doc 1

B) Ces changements entraînent la reconstitution d'anciens et le développement de nouveaux types de liens.

- ↳ liens locaux dans un contexte globalisé:] docs 5 et 7
- ↳ vers un retour à la communauté?
- l'essor des sociétés numériques:] doc 6
- ↳ des fractures dans l'accès et l'usage.

C) Des contextes plus incertains fragilisent la capacité des institutions à maintenir les liens avec certaines populations

- la jeunesse incertaine.
- ↳ difficultés de la famille et de l'école

docs 3 et 8

docs 2 et 4

- Menaces d'exclusion pour les pauvres et les précaires. U. / M.
- ↳ désaffiliation, disqualification

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Articulation cours/Achité spécifique:

L'achité spécifique portera sur la question de la mesure de la pauvreté.

L'objectif est d'insister sur les savoir-faire numériques attendus des élèves, avec un travail autour des niveaux de vie, seuil de pauvreté, nombre de pauvres et taux de pauvreté ainsi que sur l'évolution des variables - On utilisera ainsi le **Document 4**.

L'achité se déroulera plutôt en fin de séance ou éventuellement entre le B) et le C) afin que les élèves puissent mesurer l'ampleur des populations concernées par l'affaiblissement plus probable des liens sociaux.

L'enseignement de spécialité ne prévoyant pas, dans les textes, de séances en demi-groupe de type TD, on encouragera le travail en groupe ou en binôme afin de faciliter la participation active des élèves à la manipulation des données chiffrées, des courbes et du tableau, élément qu'ils doivent maîtriser en fin d'année.

Déroulement du cours :

La séance, on l'a dit, est la seconde partie du chapitre, les élèves ont donc déjà en tête les enjeux et les définitions de groupes sociaux et lieu social. Il ne sera donc pas utile de faire une sensibilisation partant de leurs connaissances et prénotions, pour parvenir au sujet. Cependant, il peut être pertinent de réaliser un effort de transversalité avec leurs connaissances en Histoire-Géographie puisqu'ils étudient en première certains enjeux de la modernité.

A) les sociétés modernes ont connu un processus d'individualisation qui recompose les formes de solidarité.

Intro : les grands changements de l'époque moderne

A l'oral : 1) Quels sont les grandes mutations que connaissent les sociétés occidentales aux XIX^e et début XX^e siècles ? Appuyez-vous sur les apports de vos cours d'histoire.

Le professeur réalise au tableau, un tableau de ce type et va "ranger" les propositions des élèves

mutations économiques	mutations sociales/culturelles/politiques
industrialisation → ouvriers ↑	• ↓ influence de la religion
essor des villes } ↑ mobilité géographique	• → accès à l'école
exode rural } ↑	• → droits des enfants, des femmes...
enrichissement → croissance économique (sauf années de guerres) capitalisme	• meilleure santé : ↑ espérance de vie, ↓ nombre enfants

2) Recopiez le tableau puis déduisez les conséquences de ces mutations sur la vie d'un individu (mode de vie, rapport à la famille...)
des élèves recopient le tableau qu'ils ont participé à remplir.

Un individu vitra plus souvent loin de son groupe d'origine, en ville, peut-être plus souvent seul. Il pourra travailler dans une usine et créer des liens avec ses collègues venant d'autres régions, voire d'autres pays avec d'autres cultures, normes, valeurs - Il pourra perdre ses habitudes rurales, "paysannes" au profit d'autres, notamment les pratiques religieuses puisqu'il est plus difficile de les respecter sans le contrôle et rappel de la paroisse. A la place, les valeurs d'enrichissement et de mobilité/d'indépendance pourraient prendre le dessus dans un contexte d'économie capitaliste -

• le processus d'individualisation

Il s'agit de montrer qu'individualisation n'est pas synonyme d'individualisme au sens d'égoïsme mais bien d'émancipation de l'individu des groupes primaires, avec un contrôle social plus diffus et la supériorité progressive de la conscience individuelle sur la conscience collective.

On utilise alors le doc 1, extrait de la Division du travail social, d'Émile Durkheim, le second paragraphe.

1) Dans quelle mesure cet extrait fait-il écho au portrait de l'Homme moderne réalisé précédemment ?

2) En quoi peut-on parler d'individualisation et pas nécessairement d'individualisme ?

3) l'individu moderne semble-t-il avoir plus ou moins de liens sociaux? Justifier.

1) Le texte reprend les idées d'un individu moins attaché "au sol natal" et aux "traditions", plus "mobile" et "autonome"

2) Durkheim explique qu'il y a plus de place pour l'individu qui peut alors se construire et devenir lui-même, plus indépendant de son origine. Cependant, il ne s'agit pas de s'enfermer sur soi, de ne pas échapper ou être indépendant des autres, au contraire. La société "modère son égoïsme"

3) Durkheim dit que c'est parce qu'il est émancipé, que l'individu doit rester attaché à la société par de "plus nombreux" liens, être contenu et modéré dans ses excès par des liens "plus forts"

- les concepts de solidarité mécanique et organique.

Les élèves lisent la première partie du texte de Durkheim

1) Remplir le tableau suivant.

	Solidarité mécanique	Solidarité organique
les individus	se ressemblent / se complètent	se ressemblent / se complètent
la conscience qui leur porte est	individuelle / collective	individuelle / collective
le respect des règles se fait par	sanctions repressives / restituer	sanctions repressives / restituer

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

2) En quoi la division du travail permet le développement d'une solidarité organique? (vous justifierez notamment le choix du terme "organique")

La spécialisation des rôles et fonctions des individus les rends plus interdépendants les uns des autres puisque chacun prodigue à autrui le fruit de son travail / rôle / fonction. Les individus ont d'autant plus besoin les uns des autres qu'ils sont complémentaires, comme les organes d'un corps, ici le corps social.

Apart de l'enseignant, dicté:
 Les mutations de la modernité inquiètent certains penseurs, dirigeants et médecins de l'époque qui craignent une disparition des instances de contrôle, qui régulent les comportements des individus (Eglise, famille, village...) donnant lieu à une société plus chaotique et même dangereux alors que les "instincts" violents et/ou destructeurs prendraient le dessus dans un défaut de socialisation. Durkheim parle d'anomie pour qualifier les situations où les liens et solidarités prennent la forme pathologique et ne peuvent pas à assurer la cohésion sociale.

B) Ces changements entraînent la recomposition d'anciens et le développement de nouveaux types de liens entre les individus.

Alors qu'ils sont plus autonomes, les individus, en la vie, doivent maintenir et renforcer les liens avec leurs groupes d'appartenance pour éviter l'anomie et la désorganisation sociale.

« le maintien de liens locaux dans un contexte globalisé »

On s'appuiera sur les docs 5 et 7.

La classe est partagée en 2 groupes. Le premier travaille sur les conséquences des migrations plus fréquentes et de nature évolutive, dans un contexte de recomposition de l'intégration nationale (doc 5)

Le second travaille sur eux de l'intégration via des groupes autonomes de type communautaire (doc 7)

Groupe 1) En quoi la mondialisation transforme-t-elle le rapport des individus à leur pays ?

2) Comment expliquer l'évolution des migrations internationales depuis la moitié du X^e siècle ?

3) En quoi les mouvements migratoires montrent le maintien d'une certaine forme

de solidarité mécanique?

Les élèves lisent le texte et répondent aux questions seuls ou en binôme, au brouillon, puis les groupes travaillant sur le doc 5 s'entendent sur une synthèse (ou deux s'il les élèves sont très nombreux) rendue au professeur qui la corrigera et la diffusera à l'autre partie de la classe.

exemple de synthèse :

La mondialisation, qu'elle soit économique (échanges marchands, France globalisée), culturelle (films, marques...) ou politique (union européenne) brouille l'homogénéité (apparente) des normes, valeurs, représentations et pratiques des individus aux yeux desquels les frontières s'affaiblissent, ce qui encourage la mobilité, la capacité à s'intégrer partout et donc à relativiser le sentiment d'appartenance nationale. ex: on est européen, on est "citoyen du monde", on a plus en commun avec un individu à l'autre bout du monde qu'avec son voisin... --

Ainsi, les migrations sont plus fréquentes aujourd'hui et certains pays comptent jusqu'à 1/10^{ème} de leur population d'origine immigrée, nationale ou non.

Cependant, derrière cette apparente dispersion des cultures, on remarque que bien souvent les individus recréent un groupe ethnique dans le pays d'accueil. Ces "diasporas" font vivre les traditions d'origine et jouent le rôle de contrôle social, parfois répressif, sur les individus - Ainsi, les grandes villes comptent des quartiers chinois, italiens, Français etc... Ces communautés semblent davantage régies par la ressemblance et

La solidarité mécanique.

Le groupe 2 fait de même avec le dor 7.

- 1) Quelle est la fonction principale des organisations solidaires de type communautaire ?
- 2) Montrez en quoi elles parviennent à la fois un mouvement d'ouverture mais également d'entraide entre les membres et le reste de la société.

Les élèves rendent leur synthèse, également corrigée et diffusée au reste de la classe (synthèse non reprise ici). Puis, ils s'inscrivent individuellement à l'ensemble de la classe avec une question commune.

En quoi de telles organisations communautaires (diaspores, communautés autonomes) peuvent être vectrices d'inclusion mais aussi d'exclusion ?

Les élèves participent, se complètent et évaluent puis l'ensemble est résumé dans un tableau synthétique :

Inclusion

- > protection, reconnaissance
- > commun (langue, modes de vie)
- > identité / statut
- >

Exclusion

- > conscience collective / individuelle
- > "sauvage" pour le groupe
- > dette identitaire : eux et nous
- > peu de liens avec le reste de la société

22/24

Epreuve : 102 Matière : 0781 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Apport du professeur : l'essor des sociabilités numériques
 La période contemporaine apporte son lot de supports et outils permettant de redéfinir les contours de la sociabilité et ainsi des liens sociaux et déterminants de la solidarité. Ainsi, les nouvelles technologies de l'informatique et de la communication, plus spécifiquement Internet, les smartphones et les plateformes sociales en ligne (Facebook, Snapchat, Forum, Applis de rencontre ...) Quels sont les effets de tels outils sur les liens sociaux ? Ces effets sont-ils également diffusés ?

A partir du doc 6 : 1) Quelle part de la population n'a pas accès à Internet à son domicile en 2018 ? Comment l'expliquer ?

2) En quoi Internet permet-il de renforcer les liens sociaux entre individus ?

3) Quelles enseignances peuvent-avoir les inégalités "d'accès, d'usage et de production de contenu" aux outils numériques ?

1) En 2018, 11% (100-89) des français n'ont pas internet à leur domicile.

2) Internet favorise l'accès à des ressources par ailleurs payantes, difficilement accessibles géographiquement ou conditionnées, à seulement de légères contraintes culturelles. Ainsi, les freins de la taxe, des manières attendues, du transport ou du prix sont atténués. Des individus peuvent se "rencontrer" alors qu'ils ne se seraient pas croisés IRL ("in real life") d'entretien des réseaux sociaux existants ou non, professionnels (LinkedIn) ou non.

3) Les catégories ayant le plus accès aux ressources "IRL" sont aussi celles qui ont un meilleur accès via les outils numériques. En effet, elles sont plus équipées, plus tot, sont formées ou peuvent le faire à l'extérieur et ont des réseaux de base sur lesquels appuyer leur réseau virtuel. Les plus vulnérables, précaires, peu diplômés, avec une sociabilité peu développée ont moins accès et moins d'usage, ce qui renforce leur marginalité intégrative.

Texte à trous à compléter:

La sociabilité numérique ne remet pas en cause les écarts entre les classes des lieux sociaux. Les individus les plus menacés par l'anomie et l'isolement sont également les moins dotés en

ressources informelles et numériques. À l'inverse, ce sont les individus avec les réseaux les plus denses et diversifiés qui bénéficient de ces outils. On parle de fractures numériques pour qualifier ces inégalités d'accès et d'usage.

— TRANSITION: si la modernité a encouragé de nouvelles formes de liens sociaux et rompu d'anciens, le contexte, la conjoncture et les choix de société vont parfois en dominer les liens sociaux des populations, parfois les plus fragiles.

C) Des contextes plus incertains fragilisent la capacité des institutions, à maintenir les liens avec certaines populations.

• La jeunesse incertaine.

On s'appuiera sur les docs 3. et 8.

Les élèves sont amenés à mobiliser les apports du chapitre précédent sur la socialisation, concernant la question des configurations familiales, au cours duquel les recompositions de la famille ont été évoquées.

Les textes étant assez longs, les élèves les travaillent à la maison (les consignes sont données en amont), répondent aux questions guidées, puis la synthèse sera faite en classe.

Doc 3! 1) Quelles sont les deux caractéristiques du lien de filiation

→ reconnaissance et protection.

2) Quelles évolutions fragilisent le lien de filiation

→ famille à géométrie variable, précarité des

parents avant ou après la naissance, présente parfois
facteur de violence diffuse ou maltraitance.

3) En déduire, les raisons de la surreprésentation
des cas de rupture du lien de filiation chez les
ouvriers → plus instable professionnellement, financièrement, faiblesse des
réseaux et liens

4) Quelles conséquences individuelles et
collectives?

individuelles: difficulté, une fois adulte, à
fixer des liens solides, moins de
chance de réussite scolaire donc moindre
intégration sur le marché du travail et donc
exposition à la précarité une fois adulte sans
soutien et solidarité intergénérationnelle, reproduction du schéma?
collectives: Manque de solidarité et de
cohésion sociale, que faire des cas
de "défaut d'intégration": coûts collectifs
(assistance, aide sociale...)

Doc 8: 1/ Comparez les situations de la
jeunesse en termes d'organisation
collective de la solidarité.

<u>Pays scandinaves</u>	<u>France</u>	<u>R.U</u>
modèle social- démocratique, protégés, prise en charge collective et universelle des risques (revenus, bourses, ens. public...)	→ modèle supposément méritocratique, école qui lie et renvoie aux responsabilités individuelles - → rôle important des familles donc inégalités	prise en charge individuelle et donc dépendance des responsabilités individuelles et des familles

2) Les institutions et les pouvoirs publics parviennent-ils à compenser les effets de la conjoncture économique sur les jeunes? Non, beaucoup de retour à la maison, cohabitation tardive, semi-dépendance financière...

3) Les... jeunes sont-ils menacés de façon
homogène par une crise des solidarités?
Justifier. Non, les jeunes issus de

Ab. N.M.

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Milieux populaires n'ont pas les mêmes ressources individuelles de solidarité familiales que les "héritiers". Ils cumulent les difficultés et l'école ne parvient pas à compenser les inégalités de départ.

synthèse à trous !

Les plus jeunes sont une population soumise à la configuration et à la densité des liens sociaux familiaux, malgré la tentative de l'école, en France, de dépasser ces inégalités de départ. Les pays qui parviennent à séparer davantage les jeunes de leur lot de départ (situation familiale, financière, conditions de vie, niveau de vie...), sont ceux qui ont fait le choix de prendre collectivement en charge la solidarité intergénérationnelle, comblant en partie les écarts entre les jeunes de milieux différents, ce qui est favorable à la cohésion sociale et à la capacité des individus à vivre ensemble, à faire société.

• Menaces d'exclusion pour les plus pauvres et les précaires.

des élèves, relevant l'achute spécifique à cette partie du cours en priorité.

Pour la partie cours, on utilisera les docs 4 et 2
↳ extrait du rapport sur les inégalités

→ Les élèves lisent ^{sur} la partie rédigée du doc 4 + le doc 2.

Apport du professeur : Après une tendance à la baisse des inégalités et de la pauvreté en France jusqu'aux années 80, il semble que les crises économiques successives (ph des Trente Glorieuses, crise de 93, de 2008 ...) ainsi que les choix de société (montée du néolibéralisme, de la responsabilisation individuelle) ont fait fragiliser une partie de la population, via sa difficile intégration sur le marché du travail. Le taux de chômage n'a cessé de progresser sur les trente dernières années et de plus en plus d'individus ont vu leurs revenus diminuer, être irréguliers ou dépendants des dispositifs d'assurance et d'assistance sociale (chômage, RSA, ...). Au delà des considérations de niveau de vie (cf. Actante spécifique),

cours dialogué : 1) Pourquoi l'auteur utilise à plusieurs reprises le mot "inutile"

lorsqu'il traite des plus vieux, des jeunes et des chômeurs de longue durée ? Inutiles à qui - à quoi ?

(Les élèves prennent les réponses collectives en note)

Réponse attendue : ceux qui sont utiles sont ceux qui peuvent participer au mieux, de façon efficace et productive à la société. Or, dans les sociétés occidentales, la participation est liée au même de la participation au processus productif, donc du travail (au sens productif, salarié ou indépendant). Donc une personne âgée est jugée moins efficace car dépassé, un jeune peu expérimenté et un chômeur incapable de se rendre utile donc

indigne d'intérêt (productif).

2) En quoi ce "surnuméraire" est plus exposé à l'affaiblissement ou à la rupture de liens sociaux ?

La plupart des liens sociaux (hors famille) sont liés au monde du travail : des collègues, clients, fournisseurs, passés et présents, parfois le conjoint est rencontré au travail, ...

De plus, le fait de travailler donne droit à un revenu permettant d'atteindre la norme de consommation et des conditions de vie suffisantes décrites pour être "disponible" en termes de sociabilité \Rightarrow logement, santé, loisirs, vie culturelle ...

Donc l'absence de travail, ou de faibles revenus, réguliers ou menacés fragilise les liens sociaux et l'intégration.

Synthèse dictée (avec apports du professeur)

La précarité et l'incertitude sont des menaces pour le lien social, d'autant plus que ceux-ci sont souvent dépendants d'un travail, élément central d'intégration financière, sociale, identitaire et culturelle. R. Castel, sociologue, parle de désaffiliation sociale pour qualifier le processus d'affaiblissement progressif du lien qui relie les individus à la société. Il présente l'idée d'une zone de vulnérabilité (professionnelle, sociale...) dans laquelle les individus au chômage ou âgés peuvent se retrouver et qui va rendre difficile le maintien de la cohésion sociale. L'auteur va même plus loin en ajoutant que ces populations à la marge, "au bord", "à côté" sont présentes.

dans les esprits et les discours politiques alors
quelles sont les mots mobilisés et celles
n'ont pas/peu de représentants politiques.

[Le professeur fait un arrêt de la dictée et
demande aux élèves comment ils expliquent
cela, puis charge en fonction de
la réponse des élèves.]

→ ces catégories font peur, car leur réaction
peut être du dehors du cadre, référence
à l'anomie ⇒ violences, émeutes,
"le razi",

⇒ explication aux élèves que cette question
fera l'objet du chapitre suivant sur la
déviance et la délinquance.

ACTIVITE SPECIFIQUE

on s'appuie sur les différents cours et
le ~~tableau~~ tableau du doc 4. Ans, que l'extrait
écrit.

L'objectif est de poursuivre le travail engagé
sur la maîtrise des docs graphiques et statistiques

la classe est répartie en "lots", pour formaliser
la rupture avec le cours -

la première partie se fait ensemble, avec
l'enseignant pour définir les bases du
raisonnement "Comment mesurer la
pauvreté et son évolution?"

Les élèves sont invités à prendre connaissance
du doc écrit (extrait du 4) et du tableau
Insie.

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Chaque élève propose une réponse à la question "qu'est-ce qu'un pauvre?". L'enseignant attend une réponse statistique, de mesure, mais cherche à étudier ce qui entre en jeu en termes de représentations des élèves.

pauvre : plusieurs mesures selon si on tient compte du seuil à 50% ou 60% du revenu médian.

Donc un pauvre est un individu dont le revenu est inférieur à x% du revenu médian des pays dans lequel il vit.

Les élèves doivent ensuite rappeler ce qu'est la médiane, et par déduction, le revenu médian.

revenu médian qui partage la population en 2 parts égales : 50% vivent avec \oplus 50% avec \ominus .

Le professeur précise que ce revenu est autour de 1750€ par mois en France.

Les élèves doivent ensuite retrouver, dans le tableau, comment a été calculé le seuil de pauvreté des personnes seules.

$$1750 \times \frac{60}{100} =$$

$$1750 \times \frac{80}{100} =$$

- les élèves doivent ensuite expliquer, toujours après consultation/délibération au sein de l'équipe, pourquoi le seuil de pauvreté ne double pas entre 1 personne seule et un couple sans enfant -

→ certaines charges ne doublent pas (loyer, électricité ...)

- le professeur en profite pour faire un point sur la notion de niveau de vie tenant compte de la composition du ménage, et éventuellement sur la notion de revenu disponible ($R_{travail} + R_{de\ la\ propriété} + R_{mixtes} + R_{transferts} - \text{prélèvements obligatoires}$). Les diés peuvent en noter sur leur feuille de groupe.

- Puis : retrouver la formule du taux de pauvreté : $\frac{\text{nombre de pauvres}}{\text{population totale}}$.

- Dernière activité : le professeur veut se concentrer sur le coefficient multiplicateur et le taux de variation -

Chaque élève choisit 1 doc : course 1, course 2

→ A l'aide des données de votre document, et de calculs répondre à la question suivante :

Comment a évolué le taux de pauvreté entre 70 et 2010 ?
le nombre de pauvres " "

Vous pourrez calculer l'évolution en %

$$\text{formule : } \frac{VA - VD}{VD}$$

VA = valeur d'arrivée

VD = valeur de départ

Vous pourrez calculer le coeff multiplicateur

$$\frac{V_a}{V_d}$$

Veillez à rédiger une phrase de lecture

L'intérêt du travail en lot pour cette activité est de mobiliser les compétences mathématiques. En effet, les élèves de première ne suivent pas tous un enseignement de maths en spécialité et les niveaux de compétences sont souvent très hétérogènes. La disposition en groupe permet une sorte de co-enseignement, de dépasser la barrière psychologique des maths qu'ont certains élèves et éviter la stigmatisation des quelques uns qui n'auraient pas su réaliser le calcul.

Le travail sur les coeff et taux de variation a déjà été abordé, si le programme est réalisé dans l'ordre, ce chapitre se fait dans la deuxième moitié de l'année, il s'agit donc de rappels méthodologiques d'entretien, alors que la première partie de l'activité (définition et contours de la pauvreté) est nouvelle.

EVALUATION.

Les élèves sont évalués au cours de l'année à l'épreuve de contrôle continu de fin de première ^{commune} au cas où ils souhaiteraient arrêter la spécialité SES.

De plus, les attitudes méthodologiques sont en cohérence avec celles de la classe de terminale (lecture et analyse de données, raisonnement structuré).

L'évaluation porte ici sur la deuxième partie de l'ÉC : raisonnement structuré à partir d'un dossier documentaire. Elle compte pour 10 points dans l'épreuve finale. L'année étant commencée depuis plusieurs mois, on le dit, les élèves ont déjà réalisé ce genre de devoir.

Le dossier documentaire se compose de
paragraphe 1 doc 4 // extraits du doc 2
de Castel

le sujet : Montrez que la pauvreté fragilise le lien social

→ vous structurerez votre réponse à l'aide d'une introduction, d'un développement en paragraphes structurés (A.E.I. Affirmatif / explicatif / illustratif) et d'une conclusion.

→ vous utiliserez les documents à bon escient, sans paraphraser.

Intro : def pauvreté (def lien social)

Dépt • idée I : la pauvreté est d'abord monétaire

• idée II : elle est en réalité multi-dimensionnelle et impacte la capacité à recréer des liens sociaux

• idée III : d'autant qu'elle se concentre sur des populations fragilisées par ailleurs (ruptures familiales, migratoires...)

Conclu :

Bibliographie :

→ Pour les élèves (et le professeur)

- H. Becker, Outsiders
- P. Bourdieu, les Mérites
- F. De Singly, Sociologie de la famille
- F. Duclot, La Galère
- E. Durkheim, Le suicide

→ Pour le professeur :

- R. Castel, Le retour de la question sociale
- G. Simmel, sociologie de la pauvreté
- J. Damon, sociologie de l'exclusion
- A. Tournau, Le refus de l'actuel
- S. Paugam, Le lien social